

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

ANNEXES

CONTRAT-PROGRAMME

2025→2029

Annexes

Contrat-Programme

2025 → 2029

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

ANNEXES

CONTRAT-PROGRAMME

2025-2029

●	Demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée dans le domaine des arts plastiques	1
	Formulaire de demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée dans un ou plusieurs domaines des arts de la scène / des arts plastiques	41
	Formulaire de demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée en musique non-classique	67
●	PV — Conseil d'orientation	111
●	Doc 1 — Baromètre opération culturelle vs droits culturels	131
	Doc 2 — Enjeux / Droits / Fonctions	133
	Doc 3 — Opérations / État / Commentaires	135
	Doc 4 — Status 2022	137
	Doc 5 — Fréquentations 2022	147

**Demande de
reconnaissance
d'une action
culturelle spécialisée
dans le domaine
des arts plastiques**



A. Informations relatives à l'action culturelle spécialisée

Dans le cadre de sa demande de renouvellement de reconnaissance auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre culturel Jacques Franck de Saint-Gilles souhaite introduire une demande d'une action culturelle spécialisée dans le domaine des arts plastiques.

A.1. Action culturelle spécialisée sollicitée

Dans le secteur des arts plastiques : arts textiles, dessin, estampe, illustration, peinture, photographie, sculpture, vidéo d'art.

A.2. Action culturelle spécialisée menée en coopération

L'action culturelle spécialisée n'est pas proposée en coopération.

A.3. Décrivez le projet d'action culturelle spécialisée que vous entendez mener, précisez les objectifs généraux et opérationnels poursuivis, les lignes de force artistiques du projet, et la manière dont l'action culturelle spécialisée est réalisée.

Le Centre culturel Jacques Franck a toujours été un lieu d'exposition accessible à toutes et tous au cœur de la commune de Saint-Gilles. Il a permis à de nombreux·ses artistes de montrer leurs œuvres et à des publics diversifiés de découvrir les arts plastiques. Avec notre premier contrat-programme, nous avons évolué dans notre approche des arts plastiques. Il s'agit encore de garantir à toutes et tous un accès gratuit aux œuvres – démocratisation culturelle – mais aussi de rencontrer l'objectif de démocratie culturelle. Pour assurer une médiation culturelle riche et variée, nous avons mis en place des activités pluridisciplinaires en relation avec les arts plastiques. En plus d'expositions, essentiellement collectives et thématiques, nous accueillons les publics pour des visites guidées, des projections, un marché d'art... Autant d'occasions pour les publics de rencontrer les artistes, gratuitement ou à prix libre et solidaire (à partir de 3,50€). Autant d'opportunités pour les artistes d'être actrices dans les missions de diffusion, de promotion et de médiation, en étant bien sûr rémunéré·e·s pour ce travail.

Avec le futur contrat-programme, nous voulons poursuivre ce qui a été mis en place. La reconnaissance de l'action culturelle spécialisée dans le domaine des arts plastiques nous permettra de développer tout ce qui a été amorcé et de construire de nouveaux projets, avec et pour les artistes et les publics.

Nos objectifs généraux

- Concevoir des expositions d'art contemporain pointues tout en garantissant un accès symbolique et économique à tous les publics.
- Favoriser les expositions thématiques pour susciter le débat, initier l'esprit critique et faire lien.
- Donner des clés de compréhension de l'art contemporain aux publics via une pluralité d'outils de médiation.
- Renforcer la position de l'artiste dans la mission de médiation.
- Soutenir les artistes plasticien·ne·s : 1) en rémunérant le plus justement possible ceux avec qui nous travaillons 2) en développant un service de conseils pour toutes et tous ceux installé·e·s en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nos objectifs opérationnels et la manière dont l'action culturelle spécialisée est réalisée

1. Organiser cinq expositions par an d'une durée minimum de huit semaines.

Ces expositions sont majoritairement thématiques – abordant par le biais de l'art contemporain des sujets de société et donnant une visibilité à une diversité de représentations – et collectives. Le nombre d'artistes est actuellement limité par notre budget puisque nous voulons conserver leur

niveau de rémunération. La reconnaissance de l'action culturelle spécialisée nous permettra d'organiser plus d'expositions tous les ans (nous en avons quatre par an pour le moment) et nous aidera à collaborer avec plus d'artistes et à soutenir la production (actuellement, nous ne pouvons exposer que des œuvres qui ont déjà été produites).

- Nous avons un programme d'expositions avec des partenaires historiques.

- Exposition de photographies dans le cadre du PhotoBrussels Festival (tous les ans).
- Exposition d'étudiant·e·s en école d'art (tous les ans, avec l'ERG, l'ESA Saint-Luc...).
- Exposition en partenariat avec le Musée de la Photographie à Charleroi (tous les deux ans).
- Exposition dans le cadre du Parcours d'Artistes à Saint-Gilles (tous les deux ans).

- Nous développerons de nouveaux partenariats avec des institutions locales, nationales et internationales.

- Nous investirons également l'espace public avec le Jardin Hélène de Rudder (inauguré en avril 2023), qui n'est autre que la cour attenante au Jacques Franck repensée dans le cadre du contrat de quartier durable Parvis-Morichar.

2. Proposer une pluralité d'activités de médiation.

Tous publics, pour faire vivre les expositions.

- Des visites guidées. Ces visites sont animées par la chargée de projets et les artistes (en fonction de leurs disponibilités).

- Des rencontres avec les artistes, formelles ou informelles, proposées aux scolaires, aux étudiant·e·s en école d'art et pour tous publics.

- Des projections : lors des soirées EXPO+DOC, une visite guidée de l'exposition est suivie par la projection d'un documentaire sur l'art (qui présente un lien avec la thématique de l'exposition). Elles sont programmées en partenariat avec le Centre du Film sur l'Art, l'association dispose d'un impressionnant catalogue de films à des tarifs plus qu'accessibles.

En jeune public.

- Des visites guidées adaptées avec les artistes, à la demande pour les publics scolaires et associatifs.

- Nous allons mener des projets d'animation dans le cadre scolaire en répondant aux appels à projet FWB, Cocof et Peca. Les nombreuses écoles avec lesquelles nous collaborons depuis de nombreuses années expriment le souhait de travailler les arts plastiques et les questions de représentation.

La reconnaissance de l'action culturelle spécialisée permettra d'enrichir notre médiation.

- Avec des ateliers et des workshops. Ils sont créés par les artistes autour d'un élément (sujet/pratique) qui se démarque dans l'exposition. Ces moments partagés valorisent la créativité de chacun·e pour rendre possible l'émancipation.
- Avec des conférences et des débats proposés en collaboration avec les actrices des secteurs associatif, académique et des arts plastiques. Une attention particulière est portée à la parole des publics.

3. Organiser un marché des artistes : le PRINT PRINT market.

Le PRINT PRINT market se tient sur deux jours à la mi-décembre : après la réussite de la première édition en 2022, il reviendra tous les ans dans la programmation du Jacques Franck. Il rassemble une cinquantaine d'artistes de l'illustration, du dessin et de la micro-édition, qui proposent aux publics des œuvres originales et des éditions à prix démocratiques. C'est une occasion rare pour des artistes toutes générations confondues (aucun frais de participation) et c'est aussi l'art à la portée du plus grand nombre. Le PRINT PRINT market est un moment festif au Jacques Franck avec spectacles, concerts et petite restauration.

- Le marché est suivi de la PRINT PRINT expo¹ qui continue de mettre en avant le travail des artistes participant·e·s, dont des collectifs d'étudiant·e·s. Nous leur donnons une carte blanche. L'exposition a lieu durant la période de Noël où le Jacques Franck connaît un pic de fréquentation avec le festival jeune public *Noël au Théâtre*.

4. Mise en place d'un service de conseils aux artistes.

Avec une reconnaissance de l'action culturelle spécialisée, nous ouvrirons un service de conseils pour toutes les artistes installé·e·s en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela part d'une observation de

¹ Le Jacques Franck a déjà eu un événement récurrent autour de l'illustration et de la bande-dessinée intitulé *Avec ou sans bulles ?*. Trois expositions collectives ont eu lieu en 2016, 2017 et 2019.

la chargée de projets avec qui les artistes restent en contact après leur passage au Jacques Franck, car iels sont demandeuses d'un accompagnement. D'où notre volonté de mettre en place, en partenariat avec la commune de Saint-Gilles (qui a une permanence de conseils juridiques individualisés) et la FAP [Fédération des Arts Plastiques], ce service gratuit qui proposera principalement des ateliers collectifs (minimum un par mois) autour de thématiques du type « Comment fixer le prix d'une photographie ? », avec la possibilité d'avoir un rendez-vous individuel pour répondre aux besoins spécifiques de chacun·e.

- Pour concrétiser ce service, il nous faudra faire appel au réseau de professionnel·le·s du monde de l'art. Ce sont iels qui feront les interventions et permanences. Certain·e·s le feront sur le temps de travail (détaché·e·s par leur institution) et les autres seront rémunéré·e·s.

Pour conclure, nous tenons à affirmer que le Centre culturel Jacques Franck accorde une attention toute particulière à la présence des minorités de genre et des personnes discriminées en raison de leur race,² ethnicité,³ classe, âge, orientation sexuelle, religion et/ou handicap,⁴ à travers sa programmation. Cette vigilance s'est accrue au fil des années et des évolutions sociétales et se poursuivra sans faillir.

Avec la chargée de projets Expositions, c'est toute l'équipe du Jacques Franck – de la régie à la communication – qui travaillera à la réalisation de l'action culturelle spécialisée dans le domaine des arts plastiques.

A.4. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement de la politique sectorielle relative.

A.4.1. Historique. Cette action culturelle spécialisée est-elle la poursuite d'un travail que votre centre culturel mène déjà ? Indiquez depuis quand et énumérez les différentes étapes et évolutions du projet.

Cette action culturelle spécialisée nous permettra de poursuivre le travail entrepris au Jacques Franck depuis des décennies dans le secteur des arts plastiques et d'accentuer les évolutions amenées par le premier contrat-programme.

Saint-Gilles regorge d'artistes, de lieux de formation et d'espaces d'exposition dans le domaine des arts plastiques. À l'intérieur de ce microcosme, le Jacques Franck se distingue par son ouverture aux publics et sur la ville. Ses vitrines qui donnent sur la chaussée de Waterloo (l'une des artères les plus fréquentées de la commune) attirent en proposant un avant-goût de l'exposition en cours. La curiosité prend le pas et amène à pousser les portes vitrées du centre culturel. Et, une fois entré·e, la rencontre avec les arts plastiques est inéluctable.

Le Jacques Franck a cette particularité de disposer d'un hall d'exposition que traverse chaque visiteuse. Sa double nature, à la fois lieu d'exposition et de passage, le rend encore plus accueillant pour les publics. Ici, iels n'ont pas le sentiment de ne pas être à leur place comme certain·e·s peuvent le dire d'un musée, d'une galerie ou même d'un lieu culturel où il faudrait sonner pour pouvoir entrer. Au Jacques Franck, les visiteuses sont libres de déambuler, de prendre leur temps pour observer les œuvres et se familiariser avec les pratiques des artistes, d'exprimer leurs émotions et opinions.

² La race, au même titre que le genre, est une construction sociale. Nous en faisons un usage critique pour montrer que la race, en tant que catégorie construite, fait partie intégrante d'un discours de justification des inégalités sociales qui ont durablement structuré notre société (Cf. Colette GUILLAUMIN, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Folio, 2002). Pour reprendre les mots de la sociologue Juliette Galonnier « La race est une fiction mais ses conséquences sur le monde social sont bel et bien réelles. » (in Marc-Olivier BHERER, « Le retour controversé de la 'race' dans les sciences sociales », 12 juillet 2019. Site du journal *Le Monde*.)

³ L'ethnicité est aussi une construction des sciences sociales pour décrire l'identité culturelle de personnes d'une région géographique donnée ou natives d'un territoire. L'ethnicité recouvre la langue, la nationalité, l'héritage, les coutumes, les vêtements... (Cf. Magali BESSONE, *Sans distinction de race ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*, Paris, Vrin, 2013.)

⁴ Et nous pouvons y ajouter toutes les autres catégories sociales discriminatoires.

Les premières expositions au Centre culturel Jacques Franck

Les arts plastiques occupent une place de choix au centre culturel depuis sa création en 1973... et même avant, lorsqu'il était alors le Théâtre du Parvis, inauguré en 1970 avec un accrochage d'œuvres d'Octave Landuyt (visible [ici](#) dans une vidéo d'archives datée du 20 janvier 1970, cf. annexe 3). Cela mérite d'être souligné car ce domaine artistique n'a pas toujours été une priorité pour les centres culturels plus tournés vers les arts vivants.

Pendant toutes ces années, la programmation des expositions a été riche, polymorphe et cosmopolite. Le Jacques Franck pouvait accueillir plusieurs artistes en même temps, avec parfois des accrochages complètement indépendants les uns des autres. D'une part, l'objectif était de donner leur chance à de nombreux artistes professionnel·le·s ou amateurices. Et d'autre part, de permettre aux publics de découvrir différentes disciplines des arts plastiques, de se confronter à de multiples œuvres. Cela à une époque où les lieux d'exposition étaient bien moins nombreux qu'aujourd'hui (notamment sur la commune de Saint-Gilles) et souvent réservés aux initié·e·s. Le Jacques Franck se présentait déjà comme un espace de découverte des arts plastiques et plus largement d'expériences culturelles.

Le tournant des années 2000

Au début des années 2000, le Jacques Franck a connu une grande phase de travaux. C'est à partir de là que le hall d'exposition a pris sa forme actuelle. Plus encore, l'espace s'est considérablement professionnalisé : les murs ont été doublés de parois en bois pour faciliter l'accrochage des œuvres, des cimaises ont été installées sur l'entièreté de l'espace et l'éclairage amélioré. Le centre culturel a bénéficié du soutien de la commune pour ces travaux. Puis, dès 2017, le centre a investi dans un système d'éclairage par spots LED (pour plus de 3.200€).

Ces aménagements coïncident avec la création du poste de programmatrice d'expositions. Le Jacques Franck était là encore précurseur en ayant une personne dédiée au secteur des arts plastiques. Deux collègues se sont succédés à ce poste, proposant ainsi un changement dans la continuité au milieu des années 2010. Les expositions qu'ils ont programmées ont rendu compte de la richesse des disciplines des arts plastiques (même les moins connues) et ont fait la part belle aux artistes, locaux·ales ou internationaux·ales, souvent émergent·e·s. S'y sont croisées des personnalités aujourd'hui bien installées sur la scène artistique belge. Citons la photographe Anne De Gelas accueillie en 2010, Jan Locus et Vincent Meessen (2002), Laurent d'Ursel (2017) ou encore Hélène Amouzou (2017 avant de revenir en 2022).

Un événement rend compte de l'importance des arts plastiques dans l'identité du Jacques Franck : les quarante ans du centre culturel ont été célébrés avec une exposition. *40 ans pour le temps futur* (2013) a rassemblé quarante artistes de moins de quarante ans explorant tous les domaines d'activité des arts plastiques et visuels. Ils ont été sélectionné·e·s suite à appel pour lequel nous avons reçu cent-vingt candidatures. L'objectif était, une fois encore, de favoriser l'émergence de nouveaux talents sur le territoire belge.

Autre avancée notable avec l'exposition collective *Glauqueland ou la matière urbaine transfigurée* (2017). Si le Jacques Franck bénéficiait de subsides ponctuels de la FWB, de la Cocof et de la commune de Saint-Gilles, l'aide conséquente reçue de la FWB pour cette exposition a déclenché une réflexion en interne sur le financement pérenne du secteur arts plastiques. C'est à partir de là que nous avons attribué un budget de 2.000€ par exposition, à raison de quatre par an. Cette somme se divise entre aide à la production et rémunération des artistes (qui représente la majeure part du budget). Notre centre culturel a d'ailleurs été un des premiers à le faire.

Le Parcours d'Artistes

Le Jacques Franck participe au Parcours d'Artistes depuis sa création, en 1988 à Saint-Gilles. Cet événement biennal se présente comme un musée ouvert à l'échelle d'une ville et aux multiples facettes. Cette manifestation permet à des publics plus larges d'aborder l'art sous toutes ses formes et leur permet d'entrer dans des lieux d'expression et de créativité. À partir de 2014 et pendant trois éditions, l'événement a été organisé conjointement par les communes de Forest et de Saint-Gilles pour apporter un autre regard sur la ville et les cultures qui la traversent. Au cœur du territoire et familier avec ses enjeux, le Jacques Franck est donc une étape incontournable du Parcours d'Artistes où les publics se rencontrent. La soirée d'ouverture et les deux weekends d'événements constituent de vrais moments d'échanges.

Le Parcours d'Artistes a également été l'occasion de proposer aux publics une programmation transdisciplinaire avec des projections de films sur l'art, des concerts et des rencontres avec les artistes.

Ajoutons que certain·e·s artistes mis en lumière par le Parcours d'Artistes sont depuis revenu·e·s au Jacques Franck : c'est le cas de la photographe saint-gilloise Chrystel Mukeba découverte en 2018 et qui a participé à l'exposition collective *Youth* en 2023.



Vue de l'installation *Les Instants* de Chrystel Mukeba, exposition collective *Youth*, 13 janvier-12 mars 2023.

Les projets d'écoles et d'associations

Parallèlement à la programmation d'expositions, nous menons depuis longtemps des projets artistiques dans des écoles de l'enseignement fondamental ou du cycle supérieur. Nous sollicitons chaque année des subventions ponctuelles auprès de la FWB et de la Cocof. Auxquelles s'ajoute, depuis cette année, le nouveau dispositif du PECA [Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique]. Le Jacques Franck s'y inscrit déjà avec par un projet pluridisciplinaire (arts plastiques et cinéma) autour des questions de genre avec l'école du Parvis. Cette école d'enseignement spécialisé de type 8 – destiné aux enfants qui souffrent d'un ou plusieurs troubles spécifiques d'apprentissage dans des domaines tels que le langage, la lecture, l'écriture et le calcul – est attenante au centre culturel. L'exposition *Dérange ta cour* qui en résulte s'est tenue au Jacques Franck en mai 2023. À cette occasion nous avons invité les artistes porteuses du projet, l'équipe pédagogique, les enfants participants et les familles pour un vernissage festif.

Le Jacques Franck a toujours ouvert les portes de son foyer et de son studio aux écoles et associations pour des expositions de courte durée, dans une perspective de démocratie culturelle. Précisons que le foyer a un rôle important dans la vie du centre : chaleureux, convivial et pensé de manière à être réapproprié par la société civile.

Depuis le premier contrat-programme, notre travail avec les écoles et les associations s'est réorienté pour rencontrer des enjeux propres au territoire, définis par l'analyse partagée. L'orientation que nous avons prise avec le nouveau décret vise non seulement, et comme par le passé, la participation active du plus grand nombre mais avec une attention particulière à certains publics. Cet axe rencontre un des deux enjeux de ce premier contrat-programme qui consiste à valoriser l'expression des identités minoritaires, plurielles et fragilisées. Nous avons travaillé, par exemple, avec les CPMS libres [Centres psycho-médico-sociaux] de Saint-Gilles sur l'exposition *Bulles Scol'Art* (2022) qui donnait la parole aux jeunes, dans l'idée d'un partage des ressentis et des vécus personnels et collectifs. Les espaces du Jacques Franck se trouvent également investis tous les ans par deux festivals associatifs qui ont un volet arts plastiques 1) le festival Babel qui rassemble des

jeunes issus de différents quartiers de Bruxelles autour d'un même projet pour susciter des rencontres 2) le Parcours des Lumières pour favoriser le vivre ensemble à Saint-Gilles.



Vues de l'exposition *Dérange ta cour*, Alizée et Ophélie Honoré avec les enfants de l'École du Parvis, 17-21 mai 2023.

Les arts plastiques sous le premier contrat-programme

Nos expositions se succèdent de sorte à ce que nos visiteuses aient toujours accès aux arts plastiques – cela entre quatre et six fois dans l'année et toujours gratuitement – dans une mission de démocratisation de la culture. Nous tâchons de rendre l'art contemporain accessible à tous les publics. Preuve en est, en 2020, avec la première exposition en partenariat avec le Musée de la Photographie à Charleroi qui a vu Matthieu Litt montrer sa série *Tidal Horizon*, jusque-là réservée à un public qui a les moyens de fréquenter les musées.

L'accessibilité à l'art s'est révélée d'autant plus importante durant la crise sanitaire que nous avons connue. C'est par les arts plastiques que nous avons pu garder un contact avec les publics, dans le respect des droits culturels et dans une vraie démarche de médiation culturelle. Nous avons mis les vitrines extérieures du Jacques Franck à disposition des artistes. Cela a commencé avec les illustratrices de l'exposition *Par quatre chemins*. Celle-ci devait initialement se tenir à la fin de l'année 2020 mais a été déplacée au printemps 2021 à cause de la fermeture des lieux culturels. Les artistes Judith Vanistendael, Noémie Marsily, Émilie Plateau et Sophie Palisse ont néanmoins tenu à investir les vitrines. La compagnie t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e a aussi fait preuve d'inventivité, entre œuvres en 2D et performances. Nos voisin·e·s du collectif La Nombreuses ont proposé une installation photographique qui était le résultat de la première édition de leur *Workshop Sauvage* (2021) : iels s'étaient associé·e·s à douze adolescent·e·s de Saint-Gilles pour qu'ils s'approprient leur quartier tout en s'initiant à la photographie argentique. Et c'est parce que le Jacques Franck est un lieu reconnu en arts plastiques et disposant de cimaises, que nous avons pu ouvrir à l'époque du Covid avant les autres centres culturels.



Vue de l'installation *Workshop Sauvage*, La Nombreuse, 7 juillet-19 septembre 2021.

Notre approche des expositions a encore évolué à l'arrivée de la chargée de projets Expositions, avec le développement d'expositions thématiques qui répondent aux besoins ressortant de l'analyse partagée du territoire. Un important travail de recherche est mené en amont pour définir les sujets que nous devons aborder – sociaux et/ou sociétaux, en lien avec l'actualité, l'histoire ou des événements symboliques – pour les décrypter, jusqu'à collaborer avec des artistes qui sont les plus à même de les partager avec les publics. Citons l'exposition *paroles paroles* (2023) qui associe les artistes Delphine Deguislage, Elyse Galiano et Nilbar Güreş qui explorent le langage dans une démarche féministe pour à la fois à déconstruire les injonctions faites aux femmes et à créer des possibilités d'émancipation. La médiation qu'elles ont proposée visait la libération de la parole de toutes les femmes.



Visite guidée de l'exposition *paroles paroles*, Delphine Deguislage, Elyse Galiano et Nilbar Güreş, 17 mars-21 mai 2023.

Nous avons continué nos fréquentes collaborations avec les écoles d'art qui sont nombreuses sur notre territoire. Avec l'ESA Saint-Luc en 2019, l'événement a été double car le Jacques Franck a accueilli la cérémonie de remise de diplômes en plus de l'exposition. Une opportunité pour les étudiant·e·s de communiquer leurs travaux aux publics, rendant compte de trajectoires singulières et collectives. Puis ça a été le tour de l'ERG en 2022 avec l'exposition *Même Même* pensée et concrétisée collectivement par les étudiant·e·s.

Nous avons développé différents outils de médiation et communication pour accompagner les expositions. Pour chacune d'elle, nous faisons des cartes postales – en collaboration avec les artistes – qui sont distribuées gratuitement aux publics (annexe 4). Nous créons bien sûr une affiche (annexe 5) et une notice pour les visiteuses du Jacques Franck (annexe 6), mais aussi un dossier d'exposition envoyé aux écoles, aux associations et à la presse (annexe 7).

Autant d'étapes et d'évolutions qui témoignent du soutien sans cesse réitéré du Jacques Franck aux artistes plasticien·ne·s. et de son engagement auprès des publics.

A.4.2. Argumentaire

Le Jacques Franck entend contribuer au dynamisme du secteur des arts plastiques sur notre territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles en proposant des actions parallèles et complémentaires aux autres lieux. C'est à travers ces différentes propositions que s'expriment les missions croisées de démocratie culturelle, de démocratisation culturelle et de médiation culturelle inhérentes au cahier des charges des centres culturels.



Vue de l'exposition *Végétales*, Tamar Kasparian et Béatrice Meunier-Déry, 21 octobre-11 décembre 2022.

Au cœur de notre projet, il y a bien sûr **les expositions**. Nous les concevons comme des interfaces art/société qui invitent à croiser les regards. Au Jacques Franck, nous envisageons l'art contemporain dans sa diversité et dans ses différentes disciplines : l'art textile, le dessin, l'illustration, la peinture, la photographie, la sculpture, l'installation, l'art numérique, l'art vidéo, et toutes autres formes artistiques ou techniques de même nature. Des expressions plastiques qui doivent permettre une ouverture au monde et aux *autres*, par ce qu'elles sont produites par des artistes qui, s'ils se retrouvent autour de perspectives communes, proposent une pluralité d'expériences et d'engagements. Les œuvres quant à elles racontent des histoires plurielles, présentent des points de vue, des positions, des visions affirmées... Pour celles qui les découvrent exposées, elles éveillent des émotions, suscitent des questionnements, ouvrent les horizons, donnent des pistes pour comprendre le monde, pour s'en échapper ou le rêver. Prenons l'exemple de l'exposition pluridisciplinaire *Végétales* (2022), Tamar Kasparian et Béatrice Meunier-Déry nous

ont invité·e·s à poser un autre regard sur la nature : fantasmée, étrange, surprenante et pourtant ancrée dans la réalité, celle d'une époque où les transformations de la nature se sont accélérées. Une opportunité pour éveiller les consciences sur la crise écologique et l'empreinte humaine.

Au Jacques Franck, les expositions sont d'authentiques espaces d'échanges entre les artistes et les publics, qui permettent de partager ensemble des moments et à chacun·e d'exprimer pleinement son ressenti.

Cette conception des expositions répond pleinement à notre enjeu qui est de *mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre ensemble* et à l'axe d'incarner la diversité.

Nous proposons aux publics des **représentations inclusives et intersectionnelles**⁵ qui reflètent la diversité de notre territoire. Se voir représenté·e et/ou voir représenté dans un lieu culturel de proximité est essentiel, c'est pour toutes une étape dans la compréhension mutuelle. Les représentations, en rendant sensible au moment d'une image, ont un rôle crucial dans la construction de soi et des *autres*. Nous l'avons perçu avec l'exposition *Espaces-temps* d'Hélène Amouzou (2022), photographe belgo-togolaise qui joue sur les notions de visibilité et d'invisibilité dans ses autoportraits pour raconter son exil. Les visiteuses ont alors témoigné de la nécessité d'avoir accès à ce type de représentation : celle d'une femme, noire, de plus de quarante ans et dont le corps ne correspond pas à la norme imposée, mais aussi celle d'une personne ayant connu la migration et des difficultés à s'intégrer.

Cette exigence quant à la diversité des représentations n'a fait que se renforcer avec l'actuelle chargée de projets qui est également chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles où elle étudie les représentations au prisme de l'intersectionnalité. Cette question de la représentation est véritablement au centre de nos expositions – œuvres et artistes – et de nos activités de médiation.



Rencontre avec Hélène Amouzou, visite guidée et vue de son exposition *Espaces-temps*, 8 septembre-16 octobre 2022.

⁵ L'intersectionnalité est un outil créé en 1989 par Kimberlé Crenshaw pour analyser les dominations et les discriminations croisées. (Cf. Kimberlé CRENSHAW, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », in *Feminism in the Law: Theory, Practice and Criticism*, Chicago, The University of Chicago Legal Forum, 1989, pp. 139-167.)

Aujourd'hui, l'intersectionnalité permet de combattre simultanément les discriminations sans ne les opposer ni les hiérarchiser et tient compte des expériences individuelles. C'est un prisme qui offre un espace de visibilité aux personnes discriminées, c'est une exigence pour comprendre le monde et nous-mêmes.

Dans le champ des arts visuels, l'intersectionnalité permet de rendre immédiatement identifiable ce qui est en jeu. Il y a deux niveaux d'application de l'intersectionnalité 1) les représentations et les personnages représentés 2) le profil du·de la créatrice car celui-ci peut avoir un impact sur sa manière de concevoir les représentations.

Car ils sont intrinsèquement liés aux représentations, nous proposons un focus sur **les médiums photographique et vidéo**. Tous deux ont en commun de pouvoir enregistrer la réalité, même si elle n'est que fragmentaire ou subjective. Cela s'inscrit dans la continuation de ce que nous avons mis en place avec nos partenaires (Musée de la Photographie à Charleroi, collectif La Nombreuse, Contretype) et correspond aux évolutions du centre culturel (avec la création d'une *black box*, un espace dédié à l'art vidéo, prévue dans la future phase de travaux). Ces médiums sont d'autant plus accessibles aux publics jeunes, ils leur apparaissent moins compliqués et plus familiers car ils en connaissent les codes.

Nous sommes d'ailleurs particulièrement attentif·ve·s **aux jeunes, des préadolescent·e·s aux jeunes adultes**, même si notre action concerne l'ensemble des citoyen·ne·s de Saint-Gilles. Cette attention portée à **la jeunesse** résulte, elle aussi, de notre analyse partagée.

La jeunesse, c'est une période vaste de construction personnelle et sociale. Les représentations constituent donc des modèles indispensables à cet âge de l'entre-deux. C'est le constat tiré de l'exposition *Youth* (2023) qui a rassemblé sept jeunes photographes travaillant sur cette thématique qui leur est encore familière : jamais les publics scolaires et associatifs ont été aussi nombreux et les échanges entre les jeunes visiteuses et les jeunes artistes aussi spontanés. Les questions posées témoignent de leur curiosité, quand d'autres sont touchantes. Comme celle posée par une jeune fille au photographe Romain Cavallin, pour savoir comment il arrivait à parler aux gens (ses modèles) car elle-même avait du mal à nouer le dialogue. Preuve que l'art peut aider à libérer la parole, quand l'environnement est lui-même propice (ici les moments créés par les artistes).

Atteindre la jeunesse plurielle de notre territoire, c'est ainsi rendre possible son émancipation. Nous y travaillons tout autant dans les expositions qu'avec des activités de médiation co-construites avec nos partenaires (écoles, maisons de jeunes et associations) et bien sûr les artistes, en visant plus de démocratie culturelle.



Rencontres avec Martin Gallone et Romain Cavallin et visite guidée de l'exposition collective *Youth*, 13 janvier-12 mars 2023.

La **médiation** est tout aussi primordiale dans notre projet. Nous avons entamé notre transition vers la médiation culturelle avec le premier contrat-programme en mettant en place une pluralité d'actions pour faciliter l'accès aux expositions, l'appropriation des œuvres et la rencontre avec les artistes. Les visites guidées que nous proposons gratuitement sont appréciées de tous les publics :

le grand public en soirée ou le weekend, et à tous moments, sur simple demande, pour les publics scolaires et associatifs. Parce qu'elles sont pluridisciplinaires, les soirées EXPO+DOC touchent encore des publics différents. Notre partenaire du Centre du Film sur l'Art propose toujours une introduction au film pour faire le lien avec la visite guidée de l'exposition.

Nous pouvons compter sur les artistes et les partenaires culturel·le·s pour se rendre disponibles ponctuellement pour accompagner la chargée de projets dans ces activités de médiation. Si, avec la reconnaissance d'une action culturelle spécialisée, nous pouvons bénéficier d'une subvention, nous leur demanderons de s'impliquer dans d'autres projets – de ceux qui demandent plus que quelques heures de disponibilité – car nous serons enfin en mesure de les rémunérer décemment pour cette mission de médiation. Pour le moment, notre budget et les aides ponctuelles sont insuffisants au regard de la charge de travail que celle-ci implique.

D'autres projets pourront alors être mis en place pour aller à la rencontre de nouveaux publics. Les artistes seront invité·e·s à créer des ateliers et des workshops autour d'un élément (sujet/pratique) qui se démarque dans l'exposition en cours. Certains sont ouverts à tous les publics pour susciter les échanges et tisser des liens entre générations. D'autres s'adresseront aux jeunes, car s'initier au langage artistique est une expérience essentielle qui développe la créativité, cultive l'imaginaire et éveille la sensibilité. Nous avons pu le constater lors de l'exposition participative *Géoglyphes* d'Éric Van Uytven. L'artiste a animé des workshops au cours desquels des groupes de jeunes visiteuses ont été invités à laisser leur trace – littéralement et symboliquement – sur les blocs de béton qui constituaient son installation.

Nous entamerons un travail sur la durée avec des **projets d'école**, grâce à l'expérience du chargé de projets pluridisciplinaires dans ce domaine. Nous voulons donner l'opportunité aux jeunes de sortir de l'école pour visiter des expositions (aussi des spectacles et des films), mais aussi de rencontrer des artistes. Cela leur permettra aussi de se familiariser avec le Jacques Franck, un lieu situé près de chez elleux, et qu'ils auront peut-être envie de fréquenter en dehors du temps scolaire et dans l'avenir.

Tous ces projets sont autant de possibilités de partager des moments où chacun·e est invité·e à s'investir personnellement au contact d'artistes professionnel·le·s. Des moments par lesquels nous garantissons l'expression des identités plurielles en tâchant de contribuer à l'émancipation et à l'insertion de toutes. Nous espérons pouvoir continuer de développer ces projets et rémunérer les artistes animateurices grâce à la reconnaissance de cette action culturelle spécialisée dans le domaine des arts plastiques.

A.4.3. Identifiez et décrivez les relations et les collaborations menées et envisagées avec les opérateurs sectoriels (locaux, communautaires, nationaux, internationaux) ainsi que les réseaux dont le Centre culturel fait partie.

Au niveau local, le travail du Centre culturel Jacques Franck se fait en concertation avec l'Échevinat de la culture et le Service de la Culture de la Commune de Saint-Gilles qui ont en charge la gestion de différents espaces installés sur le Saint-Gilles : la Maison Pelgrims, la Maison du Peuple et surtout la Maison des Cultures. Notre complémentarité concerne essentiellement la programmation des expositions, puisque seul le Jacques Franck dispose d'un vrai espace d'exposition conçu à cet effet et peut accueillir des expositions sur un temps long.

C'est aussi avec ces services que nous travaillerons à un programme d'expositions dans l'espace public qu'est le Jardin Hélène de Rudder. Inauguré en avril 2023, il a été pensé avec un système de panneaux d'accrochage.

Le Jacques Franck participe historiquement au Parcours d'Artistes (cf. A.4.1.) et collabore avec les Rencontres Saint-Gilloises, asbl qui coordonne cet événement, et le Service de la Culture de la Commune de Saint-Gilles qui coorganise. C'est avec la directrice de ce service que le choix d'exposer la série *Dans mon jardin les fleurs dansent* du photographe Olivier Cornil a été opéré pour l'édition 2022. Pour la suivante qui se tiendra en 2024, nous travaillons de concert avec la commissaire nommée.



Vue de l'exposition *Dans mon jardin les fleurs dansent* d'Olivier Cornil, 21 avril-19 juin 2022.

Nous travaillons aussi avec le Service des affaires néerlandophones. Ces deux services ont lancé des appels à projets *Culture/Cultuur 1060* auxquels nous avons participé activement.

Le Jacques Franck participe à l'élaboration du *Plan Culturel de Politique Communale*. Le premier est sorti après le lancement de notre premier contrat-programme et couvre les années 2020 à 2025. Il y a deux rencontres annuelles avec l'ensemble des opérateurs sur le territoire pour l'ajuster. C'est une occasion pour partager, échanger, créer d'éventuelles collaborations et aligner l'agenda saisonnier des propositions dans l'espace public.

Citons le Service Jeunesse de la Commune de Saint-Gilles et nos étroites collaborations avec des Maisons de Jeunes qui sont très preneuses des propositions d'activités et d'ateliers initiés par Le Jacques Franck. Aussi, par ses missions, le centre est naturellement engagé auprès des secteurs associatif et éducatif.

À ces partenaires, nous pouvons ajouter le Pianofabriek, opérateur culturel néerlandophone dont l'infrastructure est complémentaire à celle du Jacques Franck. Nous pourrions notamment y programmer ateliers et workshops.

Nous renforcerons nos collaborations deux associations situées sur notre territoire et orientées sur le médium photographique (point d'attention dans notre projet) : Contretype et La Nombreuse. Nous entendons ainsi créer une synergie pour aller à la rencontre des publics, tout en conservant nos approches différentes.

À l'échelle de Bruxelles, nous avons un partenariat avec le PhotoBrussels Festival. Organisé par le Hangar (Ixelles), le festival réunit pendant un mois les amateurices et les professionnel·le·s de la photographie contemporaine. C'est une plateforme d'échanges pour générer et confronter des idées. C'est également un événement qui fait de Bruxelles une place incontournable de la scène photographique européenne car il fait partie de l'European Month Of Photography. En 2023, l'exposition collective *Youth* s'est inscrite dans ce cadre et a attiré plus de deux milles visiteuseuses locaux·les et internationaux·ales.



Vernissage de l'exposition collective *Youth*, 13 janvier-12 mars 2023.

Pour la programmation orientée art vidéo qui s'établira à la suite de la future phase de travaux avec la création d'une *black box*, nous collaborerons avec Argos. Centre d'art dédié à cette expression plastique, Argos est unique en Belgique et singulier en Europe. Il dispose d'un catalogue d'œuvres belges et internationales exceptionnel que nous voulons rendre accessibles à nos publics, qui n'iraient pas forcément dans un lieu comme Argos qui pourrait sembler élitiste.

Aussi, le Centre culturel Jacques Franck fait partie de La Concertation asbl, un réseau fédérateur qui rassemble des associations du secteur socioculturel et artistique actives en Région bruxelloise, dont tous les centres culturels.

Au niveau national, nous avons un partenariat privilégié avec le Musée de la Photographie à Charleroi. Entamé en 2018, il s'exprime à travers des expositions biennales, collectives ou solos. Si, pour les deux premières éditions, le Musée de la Photographie a été force de proposition, la collaboration a évolué à l'arrivée de la nouvelle chargée de projets Expositions. À présent, le Jacques Franck identifie une thématique qu'il souhaite aborder via la photographie et soumet cette proposition à ses partenaires du musée. C'est ensuite conjointement que nous travaillons à la sélection des artistes et toutes les étapes de production de l'exposition. La dernière exposition a connu un vrai succès que nous entendons bien réitérer en 2025.

Nous avons déjà été en contact avec le Centre culturel de Marchin pour une probable collaboration sur la Biennale de Photographie en Condroz. L'événement prend la forme d'une promenade artistique dans le Condroz, à laquelle participent nombreux·ses photographes qui sont passé·e·s par le Jacques Franck.

Des collaborations nombreuses et diverses sont établies ou envisagées pour mener à bien l'action culturelle spécialisée dans le domaine des arts plastiques.

A.4.4. Argumentaire sur la cohérence entre les ressources humaines dont vous disposez et le projet d'action culturelle spécialisée poursuivi.

Comme nous l'avons montré dans l'historique (cf. A.4.1.), les arts plastiques ont continuellement occupé une place de choix au Jacques Franck. Le centre culturel a toujours tâché d'avoir un·e travailleuse détaché·e aux expositions et à l'accueil des artistes plasticien·ne·s jusqu'à la création, il y a une vingtaine d'années, d'un poste dédié aux projets en arts plastiques.

L'actuelle chargée de projets Expositions est entrée en fonction en mars 2022 à 1/2 ETP avec comme missions de développer un projet en arts plastiques par le biais de la programmation d'expositions in situ et/ou dans l'espace public et de leur rayonnement auprès d'un large public. Elle doit veiller à ce que celles-ci répondent aux exigences artistiques du Jacques Franck tout en contribuant à l'exercice des droits culturels des citoyen·ne·s du territoire d'action du centre culturel. Il s'agissait de continuer à faire évoluer le projet en arts plastiques après les années compliquées de pandémie.

La chargée de projets a, parallèlement, travaillé à donner une identité à la programmation des expositions et à développer des activités de médiation. Comme mentionné dans notre argumentaire

(cf. A.4.2.), l'approche des expositions a changé pour privilégier les expositions thématiques et collectives. D'une part, cela exige un vrai travail de recherche en amont ainsi qu'un temps de rédaction. D'autre part, cela multiplie les collaborations avec les artistes et, de fait, les rencontres individuelles et collectives. Les activités de médiation représentent également une charge de travail importante. Comme avec les visites guidées gratuites qui sont de plus en plus demandées. Prenons l'exemple de l'exposition collective *Youth* pour laquelle la chargée de projets (accompagnée ou non d'un-e artiste) a fait douze visites, pour de grands groupes scolaires. Pour chacune d'elle, elle consacre environ deux heures, de l'accueil des artistes et des publics jusqu'au temps d'échange. Face à cette charge de travail, la direction du Jacques Franck a augmenté le temps de travail de la chargée de projets : de 1/2 ETP à 3/4 ETP huit mois plus tard en novembre 2022. Cela correspond au minimum nécessaire pour nos missions, d'autant plus si nous renforçons celle de médiation.



Montage de l'exposition *paroles paroles*,
Delphine Deguislage, Elyse Galiano et Nilbar Güreş, 17 mars-21 mai 2023.

Au même titre que les autres expressions artistiques – théâtre, danse, musique, cinéma – les arts plastiques mobilisent toute l'équipe du Jacques Franck et les compétences de chacun-e.

- **Le pôle communication.** Puisqu'il s'agit d'un art de l'image, nous sommes particulièrement attentif·ve·s aux outils de communication. Nous éditons des cartes postales (distribuées gratuitement aux publics), une affiche, un dossier d'exposition et une notice explicative pour chaque exposition. Le graphiste (1/2 ETP) et la coordinatrice de la communication y travaillent en collaboration avec la chargée de projets et bien sûr les artistes (que nous consultons à chaque étape). Cela sans compter l'apport majeur de la community manager, puisque nous savons que les artistes visuel·le·s communiquent principalement par le biais des réseaux sociaux.
- **Le pôle régie.** Une exposition impose des jours de montage, un jour de démontage puis la remise en état de l'espace. Ce planning serré – le démontage se fait le lundi et le vernissage de la nouvelle exposition a lieu le vendredi de la même semaine – est supervisé par la directrice technique. Elle prévoit plusieurs régisseurs pour travailler au secteur arts plastiques ces semaines-là. Leur fonction essentielle et leur travail ne fait que se perfectionner (eux dont la formation est pourtant en régie du spectacle).
- **Le pôle accueil.** Toustes accueillent artistes et publics dans la convivialité. Ce sont elleux qui sont, tous les jours, au contact direct des visiteuses. La chargée de projets veille à leur

communiquer les informations utiles pour les publics (intention de l'exposition, techniques des artistes...) et pour l'entretien de l'exposition.

- **Le pôle administration et comptabilité.** Ce travail de l'ombre est tout bonnement fondamental. D'ailleurs les artistes nous font souvent remarquer la vitesse à laquelle ils sont payé·e·s au Jacques Franck, ce qui témoigne de la relation équitable qui nous lie à elleux.
- **Le pôle des chargé·e·s de projets.** Parmi les activités de médiations, plusieurs sont pluridisciplinaires – projections, projets d'école, concerts – et impliquent de travailler en collaboration avec les autres chargé·e·s de projets. Cela permet de proposer des activités qui touchent des publics croisés mais aussi de nouveaux publics.
- Sans oublier le travail du **personnel d'entretien** qui s'assure que l'espace d'exposition reste propre et agréable pour nos visiteuses.

Grâce à son équipe mais aussi son espace et le matériel, le Centre culturel Jacques Franck est un lieu adéquat pour les arts plastiques et pour le projet d'action culturelle spécialisée poursuivi.

- **L'espace d'exposition.** Il est central au Jacques Franck puisqu'il est également le hall d'accueil que doivent traverser toutes les visiteuses. Il répond aux conditions nécessaires à toutes expositions avec des murs construits pour faciliter l'accrochage des œuvres (doublés de parois en bois).
- **L'équipement.** Au fil des ans, le Jacques Franck acquiert et renouvelle le matériel d'éclairage, les supports de monstration (écrans, vitrines) et les éléments d'accrochage. Nous répondons positivement aux besoins des artistes dans ce domaine.

Nous pensons réunir les atouts nous permettant de faire la demande d'une action culturelle spécialisée dans le domaine des arts plastiques. Il en ressort néanmoins que la charge de travail déjà importante – assumée par une équipe enthousiaste et impliquée – ne permet pas, à l'heure actuelle, de rencontrer toutes les missions de médiation et de soutien aux artistes. C'est pourquoi l'approfondissement de ce projet et la mise en œuvre des nouvelles actions doivent être accompagnés d'une intervention financière ad hoc.

B. Informations relatives à l'inscription de l'action culturelle spécialisée dans votre projet d'action culturelle générale.

B.1. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement culturel sur le territoire d'implantation.

Le Jacques Franck implanté sur un territoire, urbain et dense, touché par les crises successives qui impactent la vie des citoyen·ne·s. Notre analyse partagée rend compte d'une précarité interpellante, du sentiment d'abandon et d'isolement, de la fragmentation de la commune. Mais Saint-Gilles c'est également une formidable diversité culturelle. L'enjeu et les cinq axes⁶ que nous avons définis comme prioritaires pour ce nouveau contrat-programme, ainsi que les actions que nous mettrons en place résultent de cette analyse. Nous confirmons le pouvoir de la culture comme élément essentiel à l'exercice de la démocratie, comme moteur de dialogue et de vivre ensemble. En tant que pôle culturel de quartier, le Jacques Franck s'affirme comme un acteur légitime et nécessaire au changement vers une société plus ouverte, plus solidaire, qui laisse la place à l'expression des singularités et aux représentations collectives, qui permet de vivre ensemble des moments partagés. Notre action culturelle générale est menée conjointement par les secteurs d'activités – tous les arts sont représentés au Jacques Franck – et la spécialisation en arts plastique permettra de donner une résonance particulière.

Avant tout, il y a la question de **l'accessibilité**. Le Jacques Franck a instauré le prix libre et solidaire dès 3,50€ avec son premier contrat-programme et accepte les Articles 27. Ces dispositifs donnent plus aisément accès à nos propositions culturelles aux personnes n'ayant pas nécessairement la

⁶ Notre enjeu est de *mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre ensemble*. Notre action générale, pour les cinq années à venir, se déclinera selon les axes suivants :

1. Incarner la diversité, être un lieu safer.
2. Aller à la rencontre.
3. Inviter, accueillir et laisser la place.
4. Co-construire des espaces partagés.
5. Rendre possible, ouvrir des perspectives.

possibilité de dégager, dans leurs revenus, un budget consacré à la culture. Nos expositions sont quant à elle gratuites, de même que nos visites guidées et les rencontres avec les artistes. Mais garantir une accessibilité économique ne suffit pas, il faut aussi penser à l'accessibilité symbolique. Nos expositions y répondent doublement. D'abord grâce à la configuration de l'espace d'exposition : ouvert sur la ville et permettant une libre circulation des visiteuses. Ensuite par la pluralité des sujets abordés et des représentations proposées dans les expositions : chacun·e peut se sentir touché·e, compris·e et vu·e au sein de la collectivité.

Le **besoin de se voir représenté·e** est un constat qui apparaît dans l'analyse partagée et qui un de nos axes d'attention pour ce futur contrat-programme. Les arts plastiques, qui sont par nature des arts de l'image, proposent des représentations inclusives et intersectionnelles qui reflètent la diversité de notre société et rendent compte de notre époque (cf. A.4.2.). Notre travail est de donner un espace de visibilité à ces représentations, et cela ne se fait qu'en collaborant avec des artistes qui représentent elleux-mêmes la diversité. Combien de fois avons-nous entendu « au moins il y a des femmes ici » ? Sur les treize artistes avec qui nous avons collaboré·e-s pour les quatre expositions principales de la saison 2022-2023, huit sont des femmes et Héléne Amouzou est la seule à avoir eu une exposition personnelle. Lors de différentes visites que nous avons faites, notamment avec de jeunes apprenti·e-s en photographie à l'INRACI, il a été répété l'importance d'avoir une artiste femme ou un·e artiste racisé·e comme modèle. Cela leur permet de se projeter, de considérer d'autres opportunités, et ce qu'autant plus lorsqu'ils peuvent rencontrer ces artistes et partager leurs expériences. À Rami Hara (exposition *Youth*) qui expliquait que la photographie est pour lui le moyen d'affirmer son identité culturelle dans une société belge où il se sent invisible quand il n'est pas caricaturé, d'autres visiteuses lui ont confié se retrouver dans sa démarche.



Vue de l'installation *Project Ciidna* de Rami Hara, exposition collective *Youth*, 13 janvier-12 mars 2023.

C'est pourquoi nous ne collaborons qu'avec des artistes pour qui **la médiation** est aussi essentielle qu'elle l'est pour nous. Pour qu'elles puissent réellement être des interfaces art/société, les expositions doivent être accompagnées. Bien sûr celles qui souhaitent les découvrir par elleux-mêmes sont les bienvenu·e-s mais nous mettons un point d'honneur à proposer des visites à ceux qui le veulent. Parfois, elles attirent du monde (nous avons fait quelques visites à plus de septante personnes) et d'autres fois, beaucoup moins. En mémoire, nous avons cette visite tous publics de l'exposition *Végétales*, tombée un jour de déluge. Une seule personne s'est présentée. L'artiste Béatrice Meunier-Déry lui a fait une visite privée... qui a duré plus de deux heures, car ensemble iels ont échangé sur le changement climatique, les réponses politiques, la solastalgie qu'ils ressentent, avant d'échanger leurs livres de référence. Autant de **moments partagés** qui amènent une libération de la parole, l'écoute de l'autre, des échanges des points de vue, la bienveillance et l'empathie. Ces moments qui font du bien à ceux qui les partagent – les publics, les artistes, les partenaires, les encadrant·e-s et la chargée de projet. Sans oublier les soirées de vernissage qui sont animées d'un concert (gratuit pour toutes). Nous, l'équipe du Jacques Franck et les deux cents

personnes présentes, gardons un souvenir exceptionnel du vernissage de l'exposition *Même Même* de l'ERG (2022). Trois musicien·ne·s de l'école se sont produit·e·s dont Lazza Gio, qui voit sa carrière décoller. Des moments fédérateurs, festifs et joyeux tout aussi nécessaires.



Vernissage, concert de Sofaa Douche et vue de l'exposition *Même Même*, étudiant·e·s de l'ERG, 30 juin-27 août 2022.

Pour mener l'action culturelle spécialisée, avec un budget, nous développerons notre médiation. Cela passe notamment par les projets d'écoles (cf. A.4.1.). Si nous en menons déjà certains, nous voulons avoir un **accompagnement plus adapté** – suivi régulier et sur un temps long – et surtout pouvoir répondre positivement à plus de demandes. Quelques chiffres illustrent ces besoins significatifs d'actions culturelles. Dans un périmètre d'un kilomètre autour du Jacques Franck, onze écoles fondamentales sont situées. Dans les quartiers Porte de Hal et Bosnie, la population est cinq à six fois plus élevée que la moyenne bruxelloise. Relevons aussi que la population dont la nationalité est étrangère atteint 48% sur notre commune pour une moyenne de 35% dans la région. Le Jacques Franck veut pouvoir proposer d'autres moments partagés, qui valorisent la créativité de chacun·e pour rendre possible l'émancipation et le vivre ensemble.

Nous sommes à **l'écoute de nos partenaires** issus du secteur éducatif mais aussi du tissu associatif, institutionnel, ou culturel, des citoyen·ne·s et des artistes de notre territoire. Avec eux, nous co-inventons des projets à partir de demandes, d'interrogations portées par d'autres et que nous ne pourrions pas pu réaliser seul·e·s. Leur expertise vient renforcer nos actions. C'est le cas de l'artiste Vida Dena qui nous a sollicité·e·s avec la volonté de pouvoir exposer les productions qui résultent des ateliers, financés par le CPAS de Saint-Gilles, qu'elle donne à des familles primo-arrivantes. Réalisatrice, Vida anime leurs dessins pour en faire de courts films. Elle a expliqué l'envie, après des années d'ateliers, d'avoir enfin une exposition qui rassemble dessins originaux et films, en associant les participant·e·s au processus. Avec Vida nous avons donc co-pensé une exposition pour visibiliser ceux qui ont connu l'exil et qui doivent tout reconstruire, elle se tiendra lors du Parcours d'Artistes 2024. Plus tard dans l'année, nous aurons une exposition pour briser les préjugés à l'égard des prisonnier·ère·s et donner à voir ce qu'est la vie en prison. C'est une proposition du SLAJ-V de Saint-Gilles [Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes] qui a mené des ateliers à la prison de Forest, pendant deux ans jusqu'à sa fermeture définitive en novembre 2022.

Les rencontres peuvent se faire in situ mais aussi dans l'espace public. De notre analyse partagée est ressortie la nécessité de mener des **actions sur le territoire** de sorte que chacun·e puisse se le réapproprier. Nous commencerons par le Jardin Hélène de Rudder – un écrin vert de trois cents mètres carrés – qui n'est d'autre que la cour du Jacques Franck. Nous voulons aller à la rencontre des citoyen·ne·s pour voir avec eux comment habiter cet espace public communal de manière ludique et créative.

Notre action générale couplée avec une action spécialisée vont nous permettre de garantir des programmations, des médiations et des animations adaptées à chacun·e. Nous avons intégré les

enjeux de démocratie culturelle visés par la « mise en relation des artistes et du public, des associations et des écoles » qui sont tout aussi primordiaux que les objectifs l'ouverture au monde et aux *autres*. Nous souhaitons faire des arts plastiques l'outil majeur de mise en relation, d'émancipation, de valorisation individuelle et collective. Notre expérience, notre équipement et notre engagement serviront à déployer nos actions en répondant à l'enjeu de notre futur contrat-programme. Nous croyons que cette spécialisation peut servir à répondre aux défis qui se posent à Saint-Gilles et plus largement à Bruxelles.

C. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet.

Avec cette demande d'action culturelle spécialisée, nous souhaitons pouvoir rémunérer les artistes le plus justement possible. Si nous consacrons déjà plus de 80% de notre budget exposition à la rémunération des artistes, celui-ci se révèle grandement insuffisant pour nous rapprocher de la grille de rémunération en arts plastiques réalisée par la FAP [Fédération des Arts Plastiques] à la demande de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous proposons ici une projection en utilisant cette grille, pour des expositions collectives à deux artistes (trois par an) et à quatre artistes (deux par an).

Exposition collective à 2 artistes		
1. Droits d'expositions		
1.1 Surface d'exposition : si < 10 m², indiquer 1 ; de 11 à 50 m² indiquer 2, de 51 à 150 m² indiquer 4, supérieur à 151m2 indiquer 6		
	4	
1.2 Nombre d'artiste	2	
1.3 % de nouvelles pièces	0	le centre n'impose en aucun cas de nouvelles pièces
1.4 durée de l'évènement	1,4	si une semaine ou moins, indiquer 1 ; jusqu'à 6 semaines, indiquer 1,2 ; au-delà de 6 semaines, indiquer 1,4
		1400
2. Conception/préparation		
nombre de jours	4	par jour 660
3. Accrochage		
(2 jours de montage maximum + 1 jour de démontage)	3	par jour 495
4. Médiation		
vernissage, visite guidée, conférence, projection, débat...	4	par demi-journée 400
atelier	6	600
5. Textes fournis		
	/	textes écrits par l'équipe du centre (à l'exception des biographies d'artiste)
		3 555 € par artiste pour une exposition collective à 2 artistes
6. hors rémunération		
production	500	le centre a besoin d'un budget de production, souvent demandé par les artistes (tirages, cadres...)
transport artiste	/	
transport œuvres	200	montant approximatif pour Bruxelles-Capitale
logement artiste	/	
		7 810 € pour une exposition collective à 2 artistes

Exposition collective à 4 artistes			
1. Droits d'expositions			
1.1 Surface d'exposition : si < 10 m², indiquer 1 ; de 11 à 50 m² indiquer 2, de 51 à 150 m² indiquer 4, supérieur à 151m2 indiquer 6			
	4		
1.2 Nombre d'artiste	4		
1.3 % de nouvelles pièces	0	le centre n'impose en aucun cas de nouvelles pièces	
1.4 durée de l'évènement	1,4	si une semaine ou moins, indiquer 1 ; jusqu'à 6 semaines, indiquer 1,2 ; au-delà de 6 semaines, indiquer 1,4	
		700	
2. Conception/préparation			
nombre de jours	2	330	par jour
3. Accrochage			
(1 jour de montage + 1 jour de démontage)	2	330	par jour
4. Médiation			
vernissage, visite guidée, conférence, projection, débat...	3	300	par demi-journée
atelier	4	400	
5. Textes fournis			
	/	textes écrits par l'équipe du centre (à l'exception des biographies d'artiste)	
		2 060 €	par artiste pour une exposition collective à 4 artistes
5. hors rémunération			
production		1000	création d'un budget de production, souvent demandé par les artistes (tirages, cadres...)
transport artiste	/		
transport œuvres		400	montant approximatif pour Bruxelles-Capitale
logement artiste	/		
		9 640 €	pour une exposition collective à 4 artistes

Sur cette base, voici nos différents postes de dépenses.

En 61 (services et biens divers) : 50.760€

616304	Droits d'expositions (droits d'auteurice)	14.000€
619403	Rémunération des artistes (médiation comprise)	23.810€
615010	Médiation culturelle (non assurée par les artistes)	3.300€
612400	Matériel exposition (accrochage et production)	4.500€
611630	Transport des œuvres	1.400€
612717	Assurance des œuvres	500€
613803	Communication (affiches, cartels, cartes postales)	3.250€

En 62 (rémunérations et charges sociales) : 49.884€

620201	Rémunération & avantages sociaux personnel de médiation & d'animation dont pécule de vacances ttc	
+ 621201	Cotisations patronales d'assurances sociales personnel de médiation & d'animation	
+ 623300	Chèques repas	
•	3/4 ETP Chargée de projets Expositions (CP 329, 4.2, 5 ans ancienneté négociée)	49.884€
	(35.308€ brut + 10.769€ CP + 2.707€ PV + 1.100€ CR)	

Total des dépenses en classe 6 : 100.644€

D. Infrastructures disponibles pour la mise en œuvre de l'action culturelle spécialisée sollicitée

D.1. Espaces de travail, de répétition ou de résidence : OUI

- Espaces propres à l'opérateur : **OUI**
- Nombre d'espaces : 2

- Espace 1 : grande salle
 - 300 places.
 - Salle de spectacle qui peut accueillir des conférences, rencontres et débats.
 - C'est aussi une salle de cinéma utilisée pour les soirées EXPO+DOC : écran de projection fixe frontal de 8,10 X 4 m, projecteur DCP, lecteur Blu-ray, vidéoprojecteur.
- Espace 2 : studio
 - 150 personnes.
 - Salle qui accueille les concerts gratuits les soirs de vernissage, très accessible car ouverte sur le bar.

D.2. Espaces d'exposition : OUI

- Espaces propres à l'opérateur : **OUI**
- Nombre d'espaces : 4
- Espace 1 : hall d'exposition (plan en annexe 1)
 - Dimensions de l'espace : L 20,5 m x l 4,9-6,8 m x h 2,3-4,4 m.
 - Murs doublés de parois en bois pour faciliter l'accrochage des œuvres, 18 spots LED d'exposition (2000 lumen, 1500 lumen et 3000 lumen).
- Espace 2 : vitrines (plan en annexe 2)
 - Dimensions de l'espace : L 196 cm x l 93 cm.
 - Deux vitrines qui donnent sur la chaussée de Waterloo, avec mur d'accrochage éclairé par spot LED d'exposition.
- Espace 3 : studio (cube noir)
 - Dimensions de l'espace : L 9 m x l 9 m.
 - Lieu pour des expositions de courte durée (écoles, asbl...), idéale pour les installations vidéo.
 - Peut également être mis à disposition des artistes pour des résidences.
- Espace 4 : mur du bar-foyer
 - Surface d'accrochage : L 6,2 m x l 2,9 m.
 - Expositions de courte durée ou extension des expositions principales quand nous travaillons avec un grand nombre d'artistes.
- Équipement qui peut être utilisé dans tous les espaces intérieurs :
 - 3 écrans plats Philips 5300er Serie Full HD Smart LED TV 32' + 3 supports muraux.
 - 1 écran plat Samsung QLED 50Q64B 50' + support mural.
 - 1 écran de projection mobile de 4 X 3 m.
 - 1 écran sur pied.
 - 1 vidéoprojecteur.
 - 1 table son.
 - 6 casques.
 - 2 distributeurs audio jack 4 sorties.
 - 1 niveau laser Bosch Universal Level 360 Set.
 - 1 mètre laser Bosh Zamo Set.
 - 6 socles de dimensions différentes.
 - 6 vitrines sur pieds : L 120 cm x l 35 cm x h 90 cm / h intérieure 8-12,5 cm (double fond).
 - Variété de systèmes d'accrochage.
- Nous continuons de nous équiper progressivement pour répondre au mieux aux besoins des artistes, et sommes à l'écoute de leurs besoins spécifiques.
- Autre, dont espace extérieur : Jardin Hélène de Rudder
Cet espace public, attenant au Jacques Franck, a été créé avec un système de panneaux d'accrochage. Il peut également accueillir des sculptures et autres installations.

D.3. Autres espaces mis à disposition des projets :

- Bureau : **NON**

Remarque :

Nous avons lors du premier contrat-programme mis à disposition une partie de nos bureaux pour des résidences administratives aux compagnies Nyash et Chaliwaté et à l'asbl Ad Libitum. Les bureaux, accès wifi, accès téléphone étaient libres de charges. Aucune location n'était demandée.

Ce fut une expérience riche de croisements et d'échanges mais nous sommes à l'étroit et manquons de bureaux avec l'avancée du contrat-programme et la mise sur pied d'opérations culturelles emblématiques comme Murmuziek ou Intersongs. Ces opérations dont il est question dans notre rapport d'autoévaluation ont nécessité d'avoir à demeure des bureaux pour les nouveaux·elles chargé·e·s de projets. Aujourd'hui, nous devons modifier notre infrastructure car nous manquons de bureaux, même partagés et en tenant compte qu'une partie du temps de travail peut-être prestée en télétravail. Nous avons rentré, en tant qu'asbl, un permis d'urbanisme pour modifier le hall et l'accès à des bureaux.

- Salle de réunion : **OUI**

- Hébergement : **NON**

- Autres :

Notre bar-foyer est ouvert tous les jours et des artistes peuvent s'y retrouver pour des rendez-vous ou réunions sans consommer quoi que ce soit. C'est aussi un lieu de rencontre où les caterings sont offerts aux artistes.

Le Jardin Hélène De Rudder, qui fait partie de la promenade verte de Saint-Gilles, est ouvert depuis quelques semaines à la suite de travaux conséquents. C'est un lieu paisible avec quelques tables et chaises que nous mettons à disposition pendant la belle saison où artistes et habitant·e·s peuvent se retrouver.

E. Contacts de l'opérateur

E.1. Responsable du projet d'action culturelle spécialisée

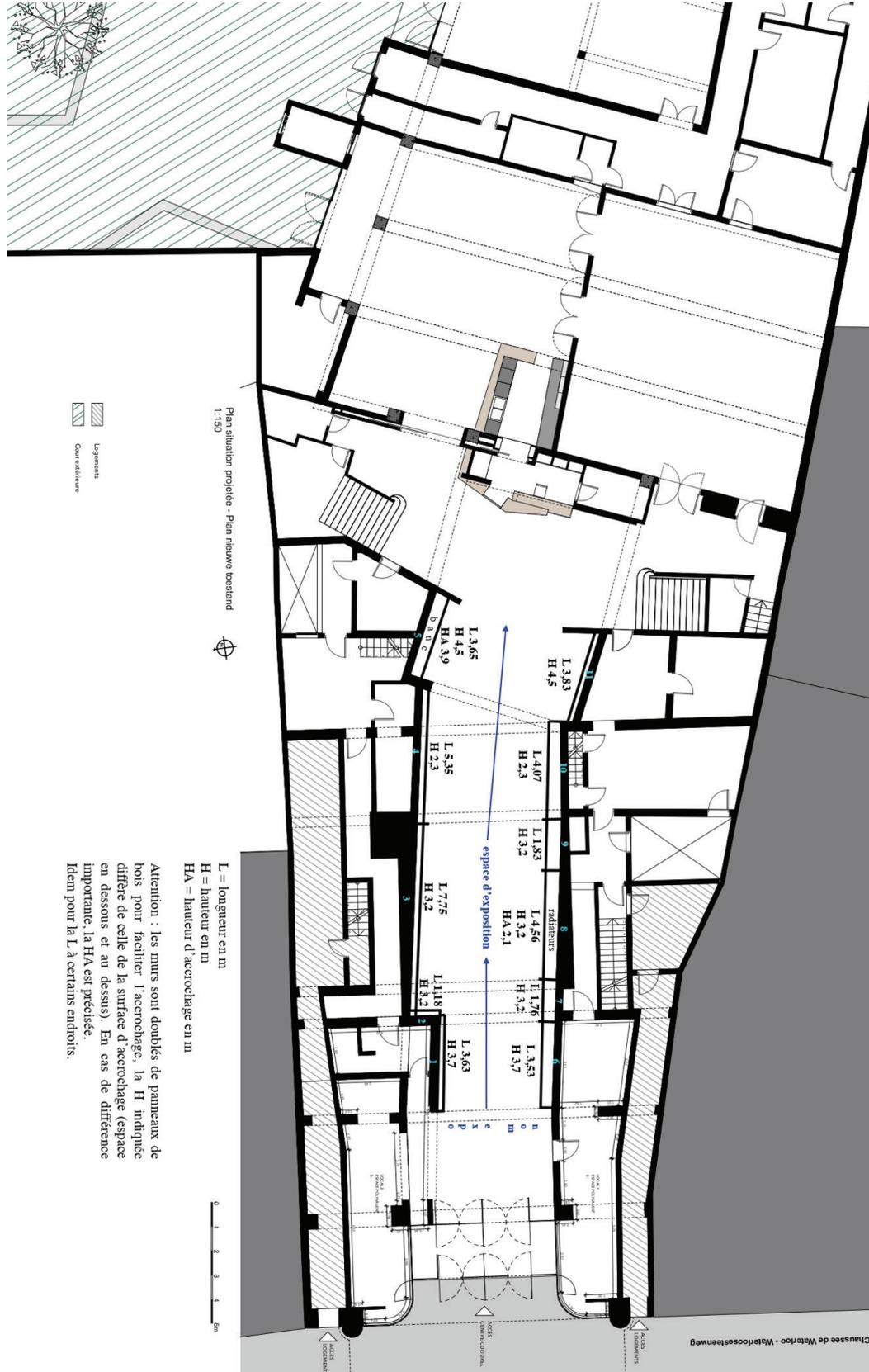
Anaëlle Prêtre, chargée de projets Expositions
Numéro de téléphone : 02 536 01 95
Numéro de GSM : 0498 50 25 91
Adresse courriel : anaelle.pretre@lejacquesfranck.be

E.2. Autre responsable du projet

Sandrine Mathevon, directrice
Numéro de téléphone : 02 538 90 20
Numéro de GSM : 0495 21 05 74
Adresse courriel : sandrine.mathevon@lejacquesfranck.be

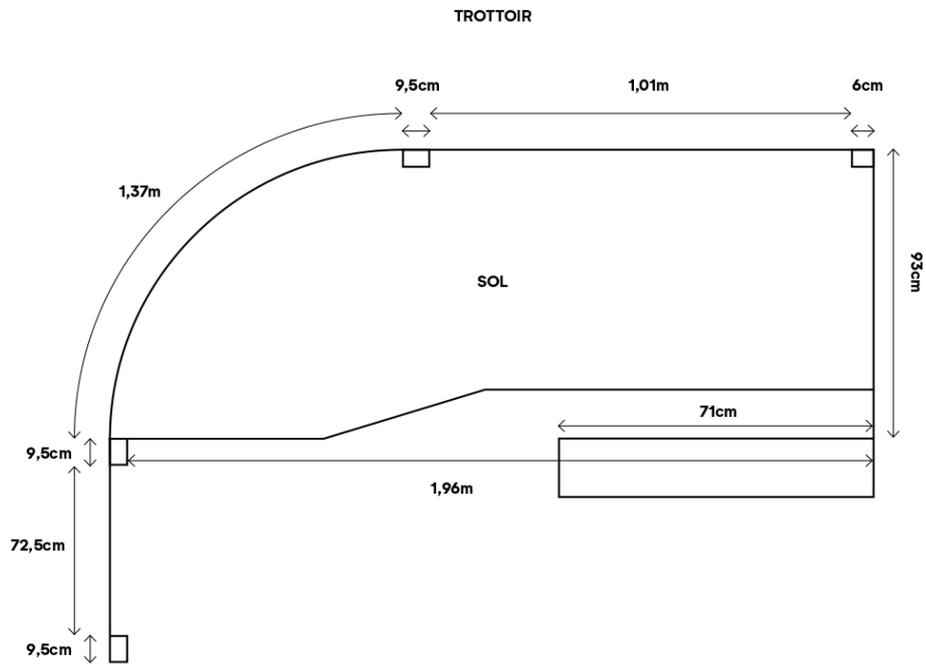
ANNEXE 1

Plan de l'espace principal d'exposition

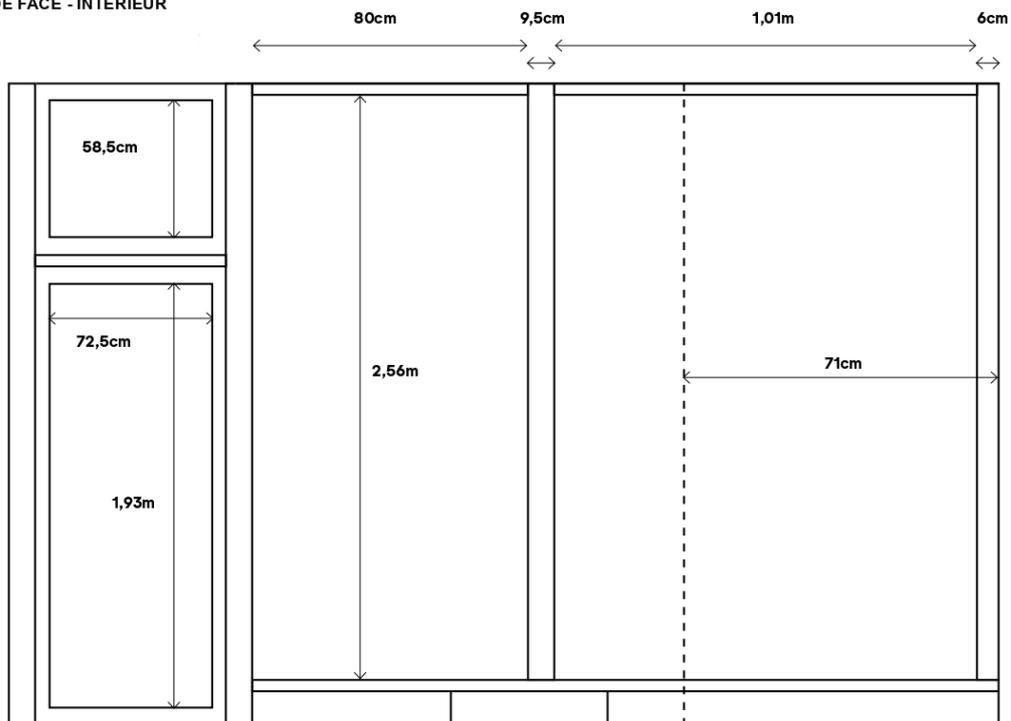


ANNEXE 2
Plan des vitrines (chaussée de Waterloo)

VUE DE HAUT



VUE DE FACE - INTÉRIEUR



ANNEXE 3

Références médias

1. Archive

« Signe du temps. Le théâtre du parvis », 20 janvier 1970, RTBF Auvio.

URL : <https://auvio.rtbf.be/media/signes-des-temps-2706764>

2. Sur les expositions de la saison 2022-2023

Laurence Van Goethem, « Espaces-temps. Des photos », 12 septembre 2022, La Pointe.

URL : <https://lapointe.be/2022/09/12/espaces-temps/>

Tamar Kasparian dans l'émission « T'es de sortie ? » présentée par Jessica Matthys, 15 novembre 2022, BX1 télé.

URL : <https://bx1.be/emission/tes-de-sortie-497/>

Laurence Van Goethem, « Végétales. Au centre culturel », 29 novembre 2022, La Pointe.

URL : <https://lapointe.be/2022/11/29/vegetales/>

Jean-Marc Bodson, « Chronique d'une jeunesse », 16 janvier 2023, La Libre Belgique.

URL : <https://www.lalibre.be/culture/arts/2023/01/16/chronique-dune-jeunesse-YPUNIH57ZF3BLDC4PY24C2OHY/>

Nicolas Catalano, Martin Gallone et Romain Cavallin dans la séquence « Les artistes de chez nous », 20 janvier 2023, Le Brunch présenté par Charlotte Maréchal, BX1 radio.

URL : <https://bx1.be/radio-chronique/les-artistes-de-chez-nous-nicolas-catalano-martin-gallone-et-romain-cavallin-20-01-2023/>

Chrystel Mukeba dans l'émission « T'es de sortie ? » présentée par Jessica Matthys, 31 janvier 2023, BX1 télé.

URL : <https://bx1.be/emission/tes-de-sortie-514/>

Chrystel Mukeba dans l'émission « Regards », 7 février 2023, Euradio.

URL : <https://euradio.fr/emission/4ob2-regards/aWg5-regards-chrystel-mukeba>

Delphine Deguislage dans la séquence « Les artistes de chez nous », 31 mars 2023, Le Brunch présenté par Charlotte Maréchal, BX1 radio.

URL : <https://bx1.be/radio-chronique/les-artistes-de-chez-nous-delphine-deguislage-31-03-2023/>

ANNEXE 4

Exemples de cartes postales éditées pour les expositions de la saison 2022-2023



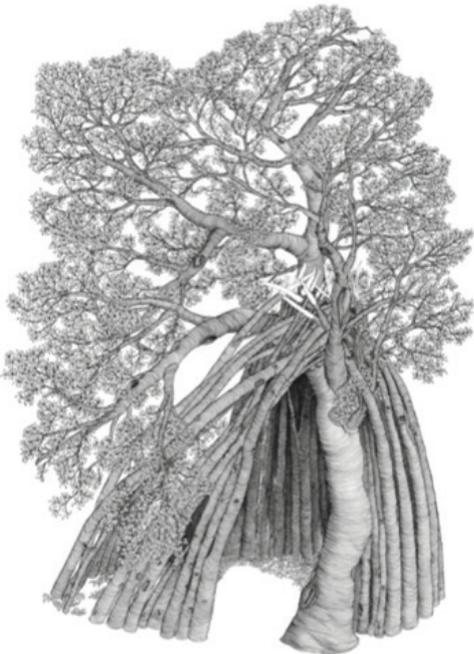
HÉLÈNE AMOUZOU
ESPACES-TEMPS

Jeu. 8 sept. → Dim. 16 oct. 2022
Photographies

LE JACQUES FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

lejacquesfranck.be

© Sandrine Mathison - Ch. de Waterloo, 94 - 1050 Bruxelles



TAMAR KASPARIAN
BEATRICE MEUNIER-DÉRY
Végétales

Ven. 21 oct. → Dim. 11 déc. 2022
Dessins

LE JACQUES FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

lejacquesfranck.be

Mustration : Beatrice Meunier-Déry - Ch. de Waterloo, 94 - 1050 Bruxelles

YOUTH

NICOLAS CATALANO & MARTIN GALLONE
ROMAIN CAVALLIN
RAMI HARA
AMELIEN LEDOUPE
CHRISTEL MUKERA
CHRISTINA STUHLBERGER

Ven. 13 janvier → Dim. 12 mars 2023
Photographies

En partenariat avec le Musée de la Photographie à Chateaufort.

**LE JACQUES
FRANCK**
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES



lejacquesfranck.be

Photo : Amelien Ledoupe - E.F. : Sandrine Mathewon - Ch. de Wasthof, 94 - 1050 Bruxelles



paroles paroles

DELPHINE DEGUISLAGE
ELYSE GALIANO
NILBAR GÜREŞ

**LE JACQUES
FRANCK**
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES



Les Festivaliers, Elise Galiano et Stephanie Gland
E.F. : Sandrine Mathewon - Ch. de Wasthof, 94 - 1050 Bruxelles

lejacquesfranck.be

Ven. 17 mars → Dim. 21 mai 2023
Pluridisciplinaire

ANNEXE 5

Exemples d'affiches pour les expositions de la saison 2022-2023



TAMAR KASPARIAN
BÉATRICE MEUNIER-DÉRY

Végétales

Ven. 21 oct. → Dim. 11 déc. 2022
Dessins



PRINT PRINT

market
ven. 16 déc. 17 – 22h
sam. 17 déc. 14 – 20h

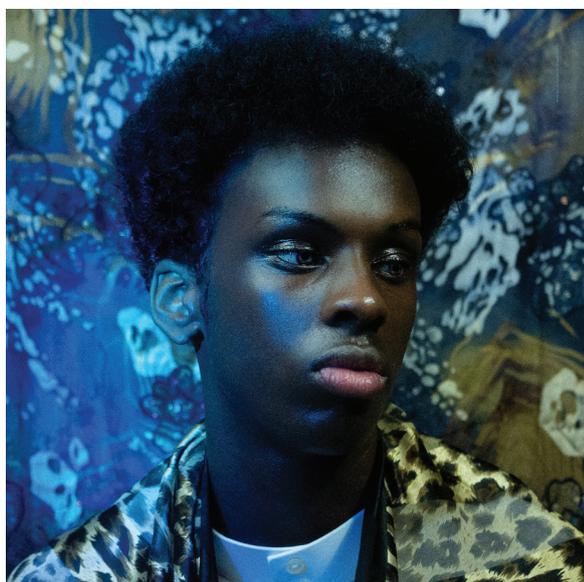
expo
dim. 18 déc. → dim. 8 jan.

Illustrations
Posters
Micro-éditions
Fanzines ...





lejacquesfranck.be



YOUTH

NICOLAS CATALANO & MARTIN GALLONE
ROMAIN CAVALLIN
RAMI HARA
AMÉLIE LEDOUPPE
CHRISTEL MUKESÁ
CHRISTINA STUHLBERGER

Ven. 13 janvier → Dim. 12 mars 2023

Photographies
En partenariat avec le Musée de la Photographie à Charleroi.



Une exposition et un film réalisés avec les enfants de l'École du Parvis de Saint-Gilles, questionnant la construction des rôles dans la société à travers un espace essentiel à cet âge : la cour de récréation.

Ophélie et Aïzée Honoré. Production de Fabel Night Hawks.

Mer. 17 → Dim. 21 mai
Exposition | Entrée gratuite

Mer. 17 mai — 18h
Soirée avec votre guide de l'exposition par les artistes, projection du film suivie d'un débat animé par Fabel l'architecture qui dialogue sur le thème. Genre et ingénierie dans l'espace public : le cas de la cour de récréation. Prix libre et solidaire.



ANNEXE 6

Exemples de notices explicatives pour les expositions de la saison 2022-2023

TAMAR KASPARIAN
BÉATRICE MEUNIER-DÉRY
Végétales

Ven. 21 oct. → Dim. 11 déc. 2022
Dessins

Dans l'exposition *Végétales* où leurs œuvres dialoguent, Tamar Kasparian et Béatrice Meunier-Déry nous invitent à poser un autre regard sur la nature. Fantasmées, étranges et surprenantes, ces représentations végétales sont toutefois ancrées dans la réalité, celle d'une époque où les transformations de la nature se sont accélérées.

Avec sa dernière série *Espèce invasive*, Tamar Kasparian dissèque une algue brunâtre qui détruit l'écosystème maritime et le littoral du sud de l'Espagne. Tout comme elle le fait dans la nature, l'algue laisse ici sa trace sur des papiers japonais traditionnels. C'est sur ce support végétal que Tamar Kasparian capte les forces de la nature, à l'image de la série *Vegetal chaos* où le papier disparaît sous une végétation foisonnante.

Les œuvres de Béatrice Meunier-Déry nous entraînent elles-aussi dans des microcosmes inconnus et

extraordinaires, dans un environnement végétal inspiré des mythes et légendes. Mousses, lichens, feuilles et branchages colonisent l'espace humain dans une série de cabanes, alors que des arbres s'érigent dans le paysage. Béatrice Meunier-Déry nous conte un monde où la nature a repris ses droits.

Les deux artistes ont en commun une démarche presque scientifique et une versatilité technique qui comprend dessins, pièces textiles et objets. Leurs créations hybrides, où l'empreinte végétale se confond avec les traces humaines, renouvellent nos perceptions de la nature.

Végétales

TAMAR KASPARIAN

Du végétal au minéral, le travail de Tamar Kasparian est fait d'obsessions. Elle est hantée par le végétal et les racines lointaines, happée par de petits détails de souvenirs d'enfance, obsédée par un lieu et le vent qui y souffle, par une vue, envoutée par des pierres, des textures et par les papiers. Sa quête artistique se résume inlassablement à saisir les traces de la nature et de ses innombrables transformations pour transcender celles-ci.

Tamar Kasparian est née en 1975 et vit à Bruxelles. Ses œuvres ont été exposées en Belgique - Villa Empain, Mind at Art/ Aeroplastics, Galerie Jonathan F. Kugel, La Chapelle de Boondael, Le Museum des sciences naturelles, Centre culturel Jacques Franck - et à l'étranger : à Paris, au Château du Rivau en France, à New York, Sao Paulo, Berlin...

BÉATRICE MEUNIER-DÉRY

« Les dessins, cabanes et objets présentés dans l'exposition sont extraits de la fiction artistique *L'empreinte de toute chose*. Le personnage principal, Linnea Kvarn, bryologue suédoise d'ascendance Samie est éco-anxieuse et solastagique. Coureuse des bois et forêts, elle reconstruit une nature selon ses fantasmes et cherche à sublimer ses peurs en se réfugiant dans son atelier. Linnea incarne un de mes avatars. »

Béatrice Meunier-Déry est née en 1964 et vit à Roubaix (France). Son exposition personnelle *L'Empreinte de toute chose* a été montrée en France (2021-2022), et *Le Peuple des femmes nuages - Himalaya 1907* au Musée St Rémi à Reims (2018). Elle a également participé à de nombreuses expositions collectives : *Plurielles* à la Condition Publique (Roubaix, 2022), *Salon Art Géo 200* (Paris, 2021), *Texturalis* et *De tout bois* (Tourcoing, 2021), *Narratives* (Bruxelles, 2020)...

paroles paroles

DELPHINE DEGUISLAGE
ELYSE GALIANO
NILBAR GÜREŞ

Ven. 17 mars → Dim. 21 mai 2023
Pluridisciplinaire

Le Jacques Franck,
Centre culturel de Saint-Gilles

L'exposition *paroles paroles* associe trois artistes qui explorent le langage dans une démarche féministe. Delphine Deguislage, Elyse Galiano et Nilbar Güreş sont conscientes de la portée des mots, des mécanismes par lesquels le langage peut créer des hiérarchies et engendrer des discriminations. Par leur usage du langage et du texte, elles cherchent à la fois à déconstruire les injonctions faites aux femmes et à créer des possibilités d'émancipation. Pour ce faire, Delphine Deguislage, Elyse Galiano et Nilbar Güreş détournent et se réapproprient le langage, décortiquent des citations et choisissent leurs mots avec précision. Elles vont aussi nommer les oubliées, des femmes invisibilisées aux autres déconsidérées.

Si chacune a une approche spécifique du langage — écrit ou oral — Delphine Deguislage, Elyse Galiano et Nilbar Güreş ont en commun de puiser dans leurs souvenirs et expériences personnelles. Cela se manifeste également dans les matériaux et objets textiles qu'elles utilisent, dans les gestes qu'elles reproduisent : tous sont familiers et domestiques. Sphère privée et domaine public coïncident pour générer un nouvel espace de dialogue, invitant ainsi à repenser la représentation des femmes.

Avec l'exposition *paroles paroles*, Delphine Deguislage, Elyse Galiano et Nilbar Güreş démontrent que les mots sont tout sauf creux.

DELPHINE DEGUISLAGE

Delphine Deguislage est née à Namur en 1980, elle vit et travaille à Bruxelles. D'abord intéressée par la perception de la couleur et l'espace, elle réalise de nombreuses installations in situ à travers lesquelles elle interroge la place des spectateur-riche-s en mouvement.

Par la suite, elle travaille de manière plus introspective en questionnant son corps en parallèle à des fragments de l'habitat. Elle revisite alors son histoire intime et personnelle à travers des techniques variées et artisanales.

En 2018, une expérience d'exposition la pousse à réfléchir à sa propre survie dans le monde et celui de l'art en particulier. Elle chemine ainsi vers une conscience accrue et sensible des pratiques sociales qu'elle étudie à travers le prisme du genre.

Depuis, Delphine Deguislage manifeste un intérêt particulier pour les questions portant sur les représentations des corps et des désirs, et les rapports de domination dans l'hétéro-patriarcat. Récemment, elle utilise l'écriture et crée de nouvelles pièces textiles en incorporant des draps de bain et des vêtements familiaux.

Delphine Deguislage est féministe. Elle transmet des pratiques artistiques dans une école supérieure des arts à Bruxelles. Son travail est exposé en Belgique et à l'étranger depuis une quinzaine d'années.

paroles paroles

ELYSE GALIANO

Elyse Galiano, née en 1980, est originaire de Strasbourg. Depuis 2010, elle vit et travaille en Belgique.

Elyse Galiano a étudié en France les Arts appliqués puis les Beaux-Arts. Depuis, ces deux types d'approche ne l'ont pas quittée dans sa pratique de l'installation, de la sculpture, de l'objet. À cela s'ajoute — depuis 2006 — la technique de la broderie main. Ces dernières années, elle a choisi de remplacer le traditionnel fil de coton par le cheveu naturel humain. Cette particularité vient encore amplifier la perspective féministe qui définit ses œuvres. « C'est le combat d'une femme, sur des pratiques et des injonctions sociétales aussi anciennes les unes que les autres. C'est en se réappropriant ces pratiques, en les assimilant d'abord, autour du tissu, de la broderie, du lien, qu'Elyse nous met en lumière, en les travaillant, les carcans qui nous étaient/ont imposés depuis toujours. [...] Elle déambule à même les règles de vie et des formes de jeux qui lui sont imposés, préalablement, qui l'enserrent et la structurent. » (S. Crunelle)

Elyse Galiano travaille aussi à la fabrication de décor et de costumes pour le théâtre jeune public et anime des ateliers.

NILBAR GÜREŞ

Nilbar Güreş (*1977, Turquie) est diplômée d'un Bachelor en peinture de la faculté des Beaux-Arts de l'Université Marmara (Istanbul) et d'un Master en peinture et graphisme de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. Après avoir obtenu son Master, l'artiste a étudié la pédagogie à l'Université des Arts appliqués de Vienne.

La pratique de Nilbar Güreş couvre la photographie, la vidéo, le film, la peinture, la performance, la sculpture, l'installation et le collage de médias mixtes sur tissus. Ses œuvres s'éloignent de la dimension autobiographique pour aborder des questions plus larges. Nilbar Güreş est particulièrement sensible aux injustices sociales, aux rôles de genre et aux codes d'identité culturelle. Elle recherche, documente et trouve des moyens poétiques pour déconstruire les conventions dans des représentations pleines d'esprit.

Nilbar Güreş vit et travaille à Vienne et à Istanbul. Elle a reçu plusieurs prix internationaux et multiples les expositions personnelles et collectives dans le monde entier. En 2023, elle participe à l'exposition *mixed up with others before we even begin* au mumuk à Vienne. Elle est représentée par la galerie Martin Janda (Vienne).

paroles paroles

paroles paroles



YOUTH

NICOLAS CATALANO & MARTIN GALLONE
ROMAIN CAVALLIN
RAMI HARA
AMÉLIEN LEDOUPPE
CHRYSTEL MUKEBA
CHRISTINA STUHLBERGER

Ven. 13 janvier → Dim. 12 mars 2023
Photographies

—
Au Centre culturel Jacques Franck
à Saint-Gilles.

—
En partenariat avec le Musée de la
Photographie à Charleroi.

Youth assemble des photographies sur la jeunesse, cette période vaste qui s'étend de la préadolescence à l'entrée dans l'âge adulte et l'accession à l'autonomie. À cet âge de l'entre-deux se formulent des préoccupations personnelles et sociétales, se forgent des comportements et des modes d'expression, se révèlent des aspirations et se dessinent des choix de vie. Cependant, les conditions d'émancipation de la jeunesse diffèrent en fonction du territoire, des origines et de la situation socio-économique. La jeunesse n'est pas universelle, mais bien plurielle : les jeunes doivent être considérées dans leur diversité sociale et culturelle.

C'est ce que font les artistes de cette exposition en abordant la jeunesse par le biais de la photographie, définie ici comme l'enregistrement d'une réalité. Des photographies comme des fragments intimes d'un quotidien pour Chrystel Mukeba, qui propose une incursion dans l'enfance. Pour Amélien Ledoupe et Rami Hara, il s'agit

de déconstruire des représentations stéréotypées pour sonder les questionnements liés à l'identité : le genre et l'orientation sexuelle pour l'un, l'héritage culturel pour l'autre. Au sein du collectif La Straussphère, Nicolas Catalano et Martin Gallone documentent la nouvelle génération du rap belge, la création, les amitiés et la scène. Avec *Vexin-Vie*, Romain Cavallin pose un regard singulier sur la jeunesse en milieu rural. Avant de revenir en ville avec *Rebels*, une installation vidéo de Christina Stuhlberger qui accompagne des adolescentes basketteuses dans les rues de Molenbeek.

Youth, ce sont autant de représentations nuancées et complémentaires de la jeunesse.

NICOLAS CATALANO & MARTIN GALLONE

Série *Straussphère* (2016 – en cours)

Martin Gallone et Nicolas Catalano se rencontrent à l'ESA Le 75 à Bruxelles, en cours de photographie. Après avoir shooté les premiers concerts de leur pote Roméo Elvis, ils fondent le collectif La Straussphère et commencent un travail au long court sur le rappeur belge et son entourage. À travers leurs clichés, ils partagent les tournées, les backstages et l'émergence de la nouvelle génération du rap belge qui inonde les ondes francophones et internationales. Photographes du mouvement, contraints à l'intensité du rythme des tournées, Nicolas Catalano et Martin Gallone replacent la photographie argentine au cœur de l'iconographie musicale, à coups de CompactFlash, Instantané et de moyen format.

Ambassadeurs d'une photographie spontanée, ils photographient ce que les autres ne voient pas, la vie en dehors de la scène, les studios, l'amitié. Au fil des années, leur travail s'élargit, témoignant d'une époque, d'un courant artistique et musical, et défend une écriture intemporelle et des images faites pour durer.



Nicolas Catalano est né en 1991 à Roubaix, il vit et travaille à Bruxelles. Il est titulaire d'un baccalauréat de photographie obtenu à l'ESA Le 75. Co-fondateur des collectifs La Straussphère et La Nombreuse, il documente depuis 2016 l'ascension de l'artiste belge Roméo Elvis. Il travaille principalement en argentique et accompagne ses photographies les plus personnelles de textes. Son travail photographique a été exposé à plusieurs reprises entre Bruxelles et Paris, et publié par des médias internationaux.

→ [@NICOLAS.CATALANO](#)

Martin Gallone (°1990) est photographe et réalisateur, et travaille à Bruxelles. Entre 2012 et 2015, il photographie quotidiennement le quartier Matongé à Bruxelles où il vit. En 2013, il part au Kurdistan turc avec Laura Lafon, également photographe, où ils documentent et interrogent les amours interdits. À la suite de ce voyage, ils sortent un livre auto-édité en 2016 : *You could even die for not being a real couple*. Depuis 2016, Martin Gallone travaille dans le milieu du rap à plein temps. Fondateur de La Straussphère avec Nicolas Catalano, ils suivent le rappeur Roméo Elvis depuis ses débuts.

→ [@GALLONE_](#)



ROMAIN CAVALLIN

Série *Vexin – Vie* (2020)

Que signifie être jeune en 2020, face aux enjeux de mobilité liés aux territoires ruraux ?

Durant quatre mois, Romain Cavallin a parcouru les communes du Vexin-Thelle (Hauts-de-France) en quête de réponses. Il a débuté cette résidence artistique à La Maison Avron à Hardivillers-en-Vexin. Le photographe a alors décidé de transformer une pièce de cette maison en une camera obscura – un appareil photo grandeur nature – et en laboratoire argentique. Son approche artistique était univoque : inviter les habitant·e·s à venir s’y faire photographier. Un second portrait était programmé et ensuite réalisé à l’extérieur, avec un appareil photo mobile. L’occasion pour Romain Cavallin d’aller à la rencontre des habitant·e·s et de découvrir l’étendue de ce territoire.

Ce travail a été produit dans le cadre d’une résidence-mission mise en œuvre par Diaphane, Centre d’art contemporain en Hauts-de-France.

Après une formation technique en BTS photographie à Roubaix, Romain Cavallin (né en 1994) intègre l’ESA Le 75 à Bruxelles où il s’intéresse à la photographie documentaire. Il développe une démarche et une réflexion personnelle sur le thème du portrait au sein du territoire. Il utilise la photographie argentique grand format comme un lien, entre un environnement et les habitant·e·s qui le composent, mais aussi entre les habitant·e·s elleux-mêmes. Romain Cavallin questionne par ces biais des notions d’identités territoriales, sociales, architecturales et industrielles.

→ [SITE DE ROMAIN CAVALLIN](#)

RAMI HARA

Série *Project Ciidna* (2019 – en cours)

Project Ciidna est une série en cours mettant en valeur l'héritage culturel de Rami Hara et documentant ses liens familiaux. Ce travail s'est construit en réaction à la manière dont sont traditionnellement représentées les personnes partageant les mêmes origines que lui (sic), avec des médias qui continuent de véhiculer des stéréotypes et des préjugés nuisibles.

Grandir en Belgique en tant que membre de la diaspora africaine n'a pas été sans difficulté pour Rami Hara, qui a été confronté au racisme et aux discriminations. Tout au long de son enfance et une grande partie de son adolescence, il a lui-même fait l'expérience de ces représentations négatives, qui l'ont limité à bien des égards.

C'est entre autres pour ces raisons qu'il a créé *Project Ciidna*, dans lequel il capture et donne à voir la beauté et la grandeur de sa culture et de son héritage. Rami Hara souhaite ainsi montrer à la jeune génération qui vit des expériences similaires, qu'elle est bien plus que les récits qui lui sont imposés.

Rami Hara est un artiste visuel bruxellois né en Somalie en 1994. Il est titulaire d'une maîtrise des Beaux-Arts et a appris la photographie en autodidacte. Depuis 2020, il présente son travail dans des expositions collectives et solos. En 2022, il a été sélectionné par le .tiff du FOMU parmi les jeunes photographes belges émergent·e·s.

Rami Hara traite ses portraits photographiques d'une manière singulière. Ils sont statufiés, presque sculpturaux. Les éléments vestimentaires sont élevés de leur rôle utilitaire à celui de marqueurs d'identité. Ils deviennent également parure : un hijab se change en voile royal, un durag en couronne. Par son traitement artistique, Rami Hara transforme ses portraits en peinture, les rapprochant de l'art pictural en lui empruntant ses codes.

→ [SITE DE RAMI HARA](#)





AMÉLIEN LEDOUPPE

Série *Anges* (2017)

La série *Anges* propose un ensemble de portraits et d'instantanés de vie d'une génération charnière, à l'aube d'une époque qui serait délivrée des tabous de genre et d'identité sexuelle. Le titre de cette série provient d'une réflexion du père de l'artiste qui, au moment où il décide de faire part de sa transidentité à ses parents, lui dit « Vous êtes des anges, les anges n'ont pas de sexe. » Cette image, pourtant si poétique, est encore loin d'être une réalité pour la société. Amélien Ledoupe a souhaité capturer la beauté des ailes et la fragilité des espoirs de ces personnes transgenres et de ces jeunes dont la sexualité et le genre se définissent hors des normes préétablies.

Amélien Ledoupe est né en 1992 et vit à Namur. Diplômé en photographie (ESA Saint-Luc Liège), ainsi qu'en communication graphique (Haute École Albert Jacquard à Namur), le monde de l'image est son terrain de jeu favori. Il s'intéresse principalement à la jeunesse et à sa beauté, à la fois puissante et fragile. Lui-même en réflexion sur son identité de genre, il photographie principalement cette communauté mais surtout, et avant tout, ses proches.

→ [SITE D'AMÉLIEN LEDOUPPE](#)



CHRYSTEL MUKEBA

Série *Les Instants* (2021 – en cours)

« Chrystel Mukeba prélève et donne à voir les fragments intimes d'un quotidien qui semble s'écouler hors du temps. On s'y glisse à pas feutrés, entre bruissements et murmures. Dans l'attention particulière portée aux plus petits détails, on croit lire le désir de la photographe de troquer ses yeux pour ceux de l'enfance. S'ils apparaissent parfois clos, se soustrayant au regard, ou parfois même implorants, ce sont ces mêmes yeux qui font advenir de toute chose un événement. La poésie du détail qui s'esquisse dans ces tous petits riens a le prodigieux pouvoir de raviver, en sollicitant nos sens, des émotions enfouies dans notre mémoire. Saisir la grâce fragile et fugitive de ces précieux instants semble relever d'une quête d'éternité dont la photographie se fait souvent l'instrument. Elle signe en creux cette irrépressible envie de fixer dans la durée le cours éphémère des petites choses de la vie, de suspendre enfin le temps et même peut-être de rêver follement à le vaincre. »

— Extrait d'un texte de Marie Papazoglou

Née à Bruxelles en 1983, Chrystel Mukeba étudie la photographie à l'ARBA-ESA. Sa pratique photographique tourne autour de l'intimité et de ses proches. La mort, l'angoisse de la perte et le besoin de figer les êtres et les instants sont des thèmes récurrents abordés par la photographe. à travers ses prises de vue où elle suspend le temps, Chrystel Mukeba cherche à capter la fragilité et la préciosité d'un instant, d'un détail. Elle partage ses émotions profondes avec le spectateur au détour d'un moment éphémère. À travers des portraits et des images de la vie quotidienne, la photographe tente de figer l'éphémère d'un moment.

→ [SITE DE CHRYSTEL MUKEBA](#)



CHRISTINA STUHLBERGER

Rebels (installation vidéo, 2022)

Rebels s'inspire et paraphrase une œuvre de Johan Grimonprez intitulée *Comment filmer Molenbeek ?* Ce film, tourné au début des années 1990 à Molenbeek, documente un atelier de réalisation de films. L'auteur y suit un groupe de jeunes explorant son quartier à travers la caméra. Trente ans plus tard, Christina Stuhlberger suit à son tour des adolescentes membres du club de basket-ball féminin Molenbeek Rebels. L'artiste passe deux jours avec elles, et les accompagne dans la réalisation de films tournés sur les mêmes lieux.

Née en 1982 à Passau en Allemagne, Christina Stuhlberger vit entre Bruxelles et Vienne. Elle est réalisatrice de documentaires. Son travail est centré sur le portrait, explorant l'histoire et la politique à travers l'expérience vécue. Elle est diplômée en arts audiovisuels du KASK (Gand). Avant de suivre une formation artistique, elle a obtenu une maîtrise en ingénierie environnementale à l'université de Weihenstephan (Allemagne), et a travaillé comme spécialiste de l'environnement pour les Nations Unies à Genève ainsi que pour diverses agences nationales de l'environnement.

Depuis 2020, Christina Stuhlberger est doctorante à la KU Leuven où elle occupe un poste d'assistante de recherche dans l'unité de recherche Intermedia de la LUCA School of Arts. Elle est également l'une des fondatrices d'elephy, une société de production et une plateforme de distribution de films et d'arts médiatiques à Bruxelles.

→ [SITE DE CHRISTINA STUHLBERGER](#)

YOUTH

DATES À RETENIR

- Vernissage le vendredi 13 janvier à 18h, avec un [concert de ZOMB.](#) à 20h. Le [Tipi Bookshop](#) proposera également une sélection de livres.
- [Visite guidée](#) par les artistes le samedi 14 janvier à 16h.
- Soirée expo+doc le mercredi 15 février : visite guidée de l'exposition à 18h30, puis projection du film documentaire *Que l'amour !* de Laetitia Mikles à 19h. En partenariat avec le Centre du Film sur l'Art.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Du vendredi 13 janvier au dimanche 12 mars 2023. Du mardi au vendredi de 11h à 18h30, samedi et dimanche de 14h à 18h30.
- Visite guidée pour les groupes et les scolaires sur demande.
- Contact :
Anaëlle Prêtre,
chargée de projet Expositions
au Centre culturel Jacques Franck
anaelle.pretre@lejacquesfranck.be

Cette exposition est en partenariat avec le [Musée de la Photographie à Charleroi](#).

Chaussée de Waterloo, 94 - 1060 Bruxelles
Midi au Ven. : 11.00 - 18.30 / Sam. : 14.00 - 18.30 / Dim. : 14.00 - 22.00

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

**Formulaire
de demande
de reconnaissance
d'une action culturelle
spécialisée* dans
un ou plusieurs
domaines des arts
de la scène** /
des arts plastiques*****

Décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels

Ce document est destiné à faciliter la rédaction de votre dossier dans le respect des prescrits du décret et l'appréciation de votre projet.

Il vous est vivement conseillé de prendre connaissance des dispositions légales et réglementaires relatives aux domaines artistiques visés par votre demande de reconnaissance d'action culturelle spécialisée.

* Introduire un formulaire par action culturelle spécialisée pour laquelle vous sollicitez une reconnaissance.

** Par domaine des arts de la scène, conformément à l'article 1, 1°, du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement des arts de la scène, il faut entendre : l'art dramatique y inclus le théâtre action, l'art chorégraphique, la musique classique et contemporaine, les musiques non classiques, les arts forains, arts du cirque et arts de la rue.

*** Par domaine des arts plastiques, conformément à l'article 1, 1°, du décret du 3 avril 2014 relatif aux arts plastiques, il faut entendre : les arts numériques et technologiques, les arts textiles, le design, le dessin, l'estampe, l'illustration, la mode, la peinture, la photographie, la sculpture, la vidéo d'art ou toute autre forme artistique ou technique, y compris novatrice, de même nature.

Dans ce dossier, ✕ signifie «supprimer les mentions inutiles» ou «supprimer si non valable ou néant»

A. Informations relatives à l'action culturelle spécialisée.

N'oubliez pas d'indiquer dans votre dossier général quels sont les membres et les fonctions de votre personnel affecté à la mise en œuvre de l'action culturelle spécialisée.

A.1. Action culturelle spécialisée sollicitée

Dans le secteur des arts de la scène :

Art chorégraphique	<input checked="" type="checkbox"/>
Arts forains, du cirque et de la rue	<input type="checkbox"/>
Conte	<input type="checkbox"/>
Musique classique	<input type="checkbox"/>
Musique contemporaine	<input type="checkbox"/>
Musique non classique	<input type="checkbox"/>
Théâtre (adulte)	<input type="checkbox"/>
Théâtre action	<input type="checkbox"/>
Théâtre pour l'enfance et la jeunesse	<input type="checkbox"/>

Dans le secteur des arts plastiques :

Arts textiles, dessin, estampe, illustration, peinture, photographie, sculpture, vidéo d'art.	<input type="checkbox"/>
Arts numériques et technologiques	<input type="checkbox"/>
Design et mode	<input type="checkbox"/>

A.2. Action culturelle spécialisée menée en coopération (D- art 12, alinéa 3)

Précisez si l'action culturelle spécialisée est proposée en coopération avec :

- Un ou plusieurs centres culturels - ~~OUI~~/NON ✕

Si oui, lesquels :

Joignez la preuve de la désignation du Centre culturel comme porteur et les conventions de coopération éventuelles.

- Un ou plusieurs opérateurs reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le secteur de votre action culturelle spécialisée - ~~OUI~~/NON ✕

Si oui, lesquels :

Joignez les conventions de coopération existantes.

- Un ou plusieurs opérateurs culturels ou « éducatifs » relevant des secteurs de l'architecture, des arts de la scène, des arts plastiques, des arts visuels, du cinéma, de l'éducation permanente, de l'enseignement, de la jeunesse, de la lecture publique, des lettres, du livre, du patrimoine culturel ou de tout domaine culturel ou éducatif - ~~OUI~~/NON ✕

Si oui, lesquels :

Joignez les conventions de coopération existantes.

- Un ou plusieurs opérateurs actifs dans le développement local ou régional, notamment dans les domaines de l'action sociale, de l'aménagement du territoire, du développement rural ou urbain, de l'environnement, du patrimoine ou du tourisme - ~~OUI~~/NON ✕

Si oui, lesquels :

Joignez les conventions de coopération existantes.

- Un ou plusieurs opérateurs assimilables aux 1°, 2° ou 3°, dont le siège social n'est pas situé en région de langue française ou en région bilingue de Bruxelles-Capitale - ~~OUI/NON~~ ✕

Si oui, lesquels :

Joignez les conventions de coopération existantes.

Décrivez l'intérêt de cette coopération par rapport à votre projet en termes de développement de la politique sectorielle et en termes de développement culturel (projet d'action culturelle générale).

A.3. Décrivez le projet d'action culturelle spécialisée que vous entendez mener, précisez les objectifs généraux et opérationnels poursuivis, les lignes de force artistiques du projet, et la manière dont l'action culturelle spécialisée est réalisée. Maximum 2 pages.

(D - art. 30, 2° et 3° ; AR - art. 12, 1°, a et b).

Intention et objectifs généraux

Lors de notre précédent contrat-programme, nous avançons comme un des premiers arguments un constat que nous vérifions toujours à travers nos différentes actions dans ce secteur depuis plusieurs décennies : la danse est un langage qui transcende les différences et qui rassemble.

En poursuivant ce travail nous espérons pouvoir contribuer à l'émancipation des individus invités à être en contact avec des chorégraphes professionnel.le.s puisqu'elle permet un investissement personnel et un épanouissement par la pratique artistique -objectif de démocratie culturelle- puis à donner une plus large visibilité à la danse sur notre territoire, en particulier auprès de publics plus fragilisés et rarement au contact de cet art. Nous envisageons de maintenir le nombre de représentations scolaires et tout public présentant un panel d'œuvres chorégraphiques de qualités et créées principalement en Fédération Wallonie-Bruxelles - objectif de démocratisation culturelle.

La danse pour ceux qui la découvrent et la pratiquent permet d'éveiller des émotions, de susciter des questionnements, de vivre des moments partagés entre générations et ce, quel que soit le bagage culturel et linguistique des personnes présentes. La maîtrise de la langue commune apprise à l'école n'est pas nécessaire pour partager ces moments où chacun.e voit un spectacle ou participe à un atelier, un stage, un bal, un flashmob. L'absence de cette barrière permet quand même à chacun.e de vivre pleinement son ressenti. De plus, à travers des actions plus spécifiques mises en place avec des danseurs.ses et chorégraphes, nous tâchons de construire en groupe des projets valorisants pour chaque participant.e.

Nous reprendrons ici des propos lus dans un entretien accordé par Emmanuelle Huynh (danseuse, chorégraphe enseignante qui a dirigé pendant 8 ans le CNDC d'Angers) pour la revue « La cause du désir » (n°91) : « *Le corps parle. Il interprète... À condition qu'on le regarde et qu'on s'intéresse à ce qu'il produit...* ». A nous de permettre à chacun.e de regarder, de s'intéresser à ce corps dansé et de voir ce qu'il produit en retour chez chacun.e... La danse comme source d'émancipation individuelle et collective.

Notre rôle est ici de continuer et de renforcer ce que nous avons mené lors de notre premier contrat-programme en portant une attention particulière et continue au fil de saisons à ce médium encore trop peu exploré en FWB, de le mettre en relation avec les publics et ce à travers plusieurs propositions d'actions et une palette élargie de programmations. A nous de surprendre, d'aiguiser les regards, de provoquer des rencontres, de semer le désir de cultures chorégraphiques chez les plus jeunes et les plus éloignés de la culture. Dans l'ensemble de nos projets, nous portons également une attention particulière aux questions de rapport aux normes, représentations, à l'acceptation de la différence et des codes culturels d'appartenance aux genres.

Un des objectifs majeurs à travers cette spécialisation en danse est de permettre la rencontre entre des artistes reconnu.e.s en FWB et des habitant.e.s à travers un médium qui peut parler à tout le monde.

Les gestes de danse, les regards, les déplacements, les chorégraphies produites par des artistes sont liées à l'exploration de ce qui les interpelle et parfois aussi de questions sociétales qui les traversent. Tout cela est recevable par tou.tes. Notre objectif vise à s'adresser au plus grand nombre de personnes en touchant toutes les tranches d'âge et en offrant à chacun.e la possibilité d'être sensibilisé.e à l'art chorégraphique par une approche qui permet la pratique de la danse (ateliers, stages, etc.) et la découverte de spectacles contemporains et diversifiés, et ce au fil des saisons.

La diversité d'univers chorégraphiques disponibles sur notre territoire est d'une grande richesse grâce à la présence de nombreux.ses danseur.euse.s installé.e.s en Belgique. Au cours d'un contrat-programme, nous pouvons donner à voir une palette variée de propositions au public.

De plus, notre infrastructure et son évolution avec désormais une ouverture sur l'espace public et l'occupation possible plusieurs fois par an du jardin Hélène de Rudder (alias ancienne cour du JF transformée en jardin à notre initiative suite à notre « analyse partagée du

territoire ») offre une nouvelle configuration et un potentiel nouveau d'interventions. Enfin, une politique culturelle communale concertée et créative, et désormais plus ouverte à l'intervention dans l'espace public, ajoute un atout à notre volonté de perpétuer notre travail en tant que scène chorégraphique locale.

Nous avons déposé notre précédent dossier en juin 2017. Au cours de ce contrat-programme, deux années de Covid ont amputé le rapport au spectacle de sa notion de vivant, de la présence partagée autour d'une œuvre et d'artistes in situ. Malgré ces deux années avortées, nous avons réussi à accueillir de nombreuses pièces, à ouvrir la porte à différentes générations de chorégraphes actives à Bruxelles (cfr. nos différents rapports d'activités), à mener plusieurs projets de médiation, à proposer des soirées surprises, gratuites et tous azimuts, à inscrire des performances de rue pour l'ouverture d'espaces publics, à inviter un chorégraphe en résidence.

Le futur projet du Jacques Franck restera polymorphe. Différentes actions seront déployées et concerneront différentes générations de chorégraphes. Le volet programmatique in situ et outdoor s'accompagnera d'un volet de médiation et de l'accueil de jeunes chorégraphes en formation financés par d'autres dispositifs (suivi des projets nés dans le cadre du Certificat de formation continue en Danse et pratiques chorégraphiques, accompagnement de projets portés par les WipCoop, Work In Progress coordonnés par la plateforme Mestizo Art Platform). Le volet jeune public sera quant à lui toujours essentiel au JF sans compter des résidences de projets en devenir qui viendront renforcer, élargir et enrichir plus encore notre action dans le soutien aux artistes. Cependant, il est évident que les moyens financiers octroyés permettront, ou non, de mener l'ensemble des actions proposées ici.

➤ **Les axes et objectifs opérationnels en matière de programmation danse.**

En «tout public», nous proposons:

- de perpétuer nos « Rencontres Danse, Cirque, théâtre... » les samedis à 18h commencées il y a 8 ans. Notre programmation «tout public», imaginée dans ce cadre le plus souvent, sera ouverte et diversifiée.
- d'alterner les soirées où seront programmés soit un spectacle seul soit des soirées composées de différentes pièces plus courtes mais donnant à voir des spectacles d'esthétiques différentes;
- de s'engager à reprendre en diffusion dans le cadre de ces rencontres pluridisciplinaires entre 50 et 70% de spectacles de danse sur la saison;
- de permettre la rencontre entre danses – dites – urbaines et danse contemporaine.
- d'accueillir et de représenter des compagnies à la croisée des danses hip hop et danse contemporaine, ou proposant un univers mixte entre théâtre et danse ;



@Lorena Spindler & Naïm Belhaloumi / Etre là / 2023

- d'envisager une programmation de « parcours dansés » qui débiterait dans le jardin Hélène De Rudder (notre ancienne cour de chargement) ou le traverserait pour sortir ensuite du JF et s'inviter dans d'autres lieux de l'espace public ou d'autres infrastructures communales. Idéalement, nous voudrions en proposer un chaque saison composé de petites formes diverses : courtes pièces, performances ou extraits de spectacles. Ce projet fait suite à l'inauguration de cet espace en avril 2023 qui appartient à la «promenade verte de Saint-Gilles»;
- de mettre en place des incitants financiers et responsables pour permettre à un public curieux de découvrir à un «prix libre et solidaire» (à partir de 3,50€ pour tou.te.s, sans compter l'accès avec l'article 27) des pièces créées en FWB au fil du temps. Cet accès est possible dans ces conditions depuis la saison 2018-2019.

En Jeune public qui est une de nos lignes de force, nous veillerons à:

- programmer une voire plusieurs pièces de danse jeune public chaque saison et tenter de toucher différentes tranches d'âges en fonction des pièces disponibles à la vente en FWB, dans le cadre scolaire et en «tout public». Emervillé.e.s, ému.e.s, surprises, enseignant.e.s et plus encore les enfants sont au fil du temps convaincu.e.s et toujours prêt.e.s à renouveler ces expériences chez nous.

- **présenter ces pièces jeune public aux enseignant.e.s (en collaboration avec la Roseraie, autre opérateur saint-gillois essentiel et très actif à Bruxelles) une fois par an via un accueil en grande salle avec projection de teaser et présentation orale des spectacles suivis d'un brunch.** En 2017, pour la première fois, la présentation des spectacles s'est faite dans la grande salle en raison de la curiosité croissante du corps enseignant qui depuis plusieurs générations «voit» de la danse au JF.
- **mener des projets d'animations dans le cadre scolaire en répondant aux appels à projet FWB, Cocof, PECA.** Même si la danse contemporaine est encore parfois considérée comme «élitaire», les nombreuses écoles avec lesquelles nous travaillons en ateliers depuis déjà plusieurs décennies expriment plus régulièrement le souhait de travailler sur l'expression corporelle et la danse.
Certains projets sont emblématiques et nécessitent un surinvestissement mais l'apport en terme de mise en lien, de coconstruction collective et d'émancipation pour chacun.e des participant.es est très valorisant. Par exemple, en 2020 et 2021, en plein Covid, en suivant les protocoles successifs, nous avons tout de même réussi à mener un projet encadré par Lisa da Boidt à l'Ecole Sainte-Marie à Saint-Gilles et une classe DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants). Depuis plus de 12 ans, cette école dispose d'une classe «passerelle» pour l'accueil d'enfants qui arrivent d'un pays étranger et ne parlant pas le français. Le travail mené par Lisa a enthousiasmé l'école. Rappelons que 6 bruxellois sur 10 sont nés non belges, qu'un.e migrant.e sur 5 vit dans 20 grandes villes du monde ; et Bruxelles fait partie de ces 20 métropoles.
- **intégrer un volet jeune public dans les «parcours dansés» décrits plus haut.**
Pour rappel, le ccJF s'est ouvert à la danse il y a plus de 35 ans en commençant par le jeune public.

En tout public et jeune public, nous tâcherons de:

- porter une attention particulière aux danses -dites - urbaines qui évoluent vers des formats de créations adaptés pour la salle, via entre autres, des cartes blanches à des acteur.ice.s de ce mouvement.
- de garder un focus vers les danses hip hop qui seront toujours au cœur de notre projet. La venue d'une soirée initiée par un.e acteur.ice de ce mouvement, d'un battle, d'un nouvel accueil des Hip Hop Games déjà passé sur notre plateau seront toujours à l'ordre du jour. Nous poursuivons notre collaboration avec le Detours Festival dont les lauréats sont repris au JF chaque saison. Par ailleurs, nous sommes proches du label Get Down – Dancers Management, dont plusieurs artistes ont déjà fréquenté le ccJF via Le Tremplin Hip Hop qui a eu lieu pendant dix ans au ccJF, des soirées Lezarts Urbains ou lors d'autres occasions (notamment Lila Magnin, Hendrickx Ntela, ou encore la compagnie Les Corpeaurelles).

➤ **Quelques exemples d'actions et de chorégraphes accueilli.es ces prochains mois pour mettre en œuvre et rencontrer ces objectifs généraux et opérationnels: via des programmations, parcours, balades, résidences de créations, performances...**

Nous accueillerons en tout public par exemple Shantala Pepe et Anton Lachky avec la reprise de leurs dernières créations «Rafales» et «Absurde» en 2023 > 2024 et la première de Astero Styliani Lamprinou avec «Stones», un trio sur le thème de l'évolution architecturale de la ville de Bruxelles et comment elle agit sur nos corps et nos esprits aujourd'hui. Cette dernière programmation d'Astero Styliani Lamprinou s'inscrit dans une réflexion plus vaste que nous menons sur notre rapport à la ville et que nous retrouverons via la coproduction que nous avons faite d'une nouvelle balade dansée « Danses des volutes » par «Si t'y dances» pensée pour Saint-Gilles par Florence Corin et Anne Golaz ainsi que l'asbl Mouvances en partenariat avec Contredanse et la FWB. L'analyse partagée continue de notre territoire que nous menons avec les associations invite le Centre culturel à réfléchir à l'occupation de l'espace, à ses manques, à la notion de densité poussée à l'extrême à Saint-Gilles sans oublier les 9m² des cellules qu'occupent les détenus avec lesquels nous travaillons par ailleurs sur un projet musical.

Puis, nous poursuivrons notre accueil de la mouvance hip hop et de formes hybrides mélangeant les cultures hip hop et la danse contemporaine chaque saison. Le ccJF a été un des premiers lieux institutionnels ouverts aux cultures urbaines. La présence du hip hop fait partie intégrante de notre identité et ce depuis plus de 40 ans. Nous voulons mettre davantage d'accent sur la production féminine, trop souvent absente des programmations et trouver un équilibre entre les genres. Ainsi, en 2023 > 2024, nous programmerons la Compagnie Les Corpeaurelles (rassemblant notamment Samantha Mavinga, Les Mybalés) avec « Au fil des héritages », une création mêlant house dance et danses traditionnelles. Cette même saison, nous accueillerons également Justine Theizen pour la deuxième fois avec la prochaine édition de son Battle de danses all style - All About Love, édition queer ; dans une volonté de visibiliser les danseur.euse.s queer jusqu'ici trop peu représenté.e.s et proposer un espace «safer» à l'ensemble des participant.e.s (son premier battle a eu lieu au JF en avril 2023).

Nous souhaitons aussi accueillir de jeunes chorégraphes et laisser la place à de nouvelles perspectives, avec notamment, Lorena Spindler qui dansait dans le projet M81 programmé au ccJF en 2022 de Stéphanie Auberville et que nous suivons via le WipCoop. Sa pièce de groupe «Free dance escape» vue lors d'une étape de travail à l'automne 2022 sera programmée au JF (sur le plateau et en extérieur) ainsi que «Seeing» (la version à deux interprètes de ce même projet). Idem avec les artistes proposés par Get Down – Dancers Management : Justine Theizen et Lila Magnin seront accueillies au ccJF en résidence et programmation pour leur nouvelle création respective. Remarquons que certain.e.s danseur.s actifs au sein de ces collectifs étaient déjà suivis par le ccJF depuis plusieurs années (Lila Magnin, Jules Rozenwajn, Justine Theizen,...).

De plus, Benoît 'Tuk' Nieto Duran, chorégraphe, interprète et 'B-boy' à la riche expérience d'interprète dans le Hip-Hop et la danse contemporaine, proposera sa prochaine création « Ailleurs » en duo avec Antonino 'Nino' Patuano (interprète dans 'Les autres' de Anton Lachky notamment). Cette programmation pérennise notre collaboration avec Benoît 'Tuk' Nieto Duran qui présentait en 2022 sa première création « Protéiforme » sur la scène de Jacques Franck et qui par ailleurs est interprète de la Cie Abis de Julien Carlier qui participait au Tremplin#1.

En 2025, nous envisageons un focus la Cie As Palavras. Claudio Bernardo est installé à Saint-Gilles depuis longtemps et fêtera les 30 ans de sa compagnie. Nous espérons trouver un équilibre entre différents lieux dont son jardin et son festival «Diagonal» initié il y a trois ans et que nous soutenons techniquement, des interventions dans l'espace public et la programmation de spectacle(s) de son répertoire. Pour

mémoire lors du contrat-programme en cours, nous avons mis le focus sur la Cie t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e qui a fait preuve d'une inventivité à toute épreuve en pleine période Covid. Le cclf étant un lieu reconnu en Arts plastiques et disposant de cimaises, nous avons pu ouvrir le lieu sous cette appellation même avec des formes performatives et/ou présentées en vitrine puis finaliser le focus programmatique à la réouverture des lieux culturels. Nous retrouverons vraisemblablement la Cie t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e avec une reprise d'une pièce du répertoire qui sera repensée avec la modification de nos moyens de communication. A suivre...

Nous accueillerons en résidence de création de sa première pièce la saison prochaine une toute jeune chorégraphe: Cassandre Cantillon qui développe un projet «Abstraction in Four» actuellement soutenu par Charleroi Danse, le Théâtre Marni et le Théâtre des 4 mains.

Cette rencontre inédite entre différentes mouvances tente de ne pas gommer les différences entre les expressions mais au contraire de les affirmer. Pour cette raison, il est indispensable de miser sur un lieu ouvert à la fois à la danse contemporaine et à cet art populaire. Nous pensons être légitimes à cette place et pouvoir être un de ces lieux permettant la coconstruction de projets communs et divers (cfr. notre historique dressé plus loin). La danse s'inscrit au fil de toutes nos saisons et dans les différents espaces.



@ Ypoon Chiem / B****/ 2023

A.4. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement de la politique sectorielle y relative.

(D - art.30, 2°, 3°, 6°, 7°, 8° [cf. aussi commentaire des articles – art. 12 § 2, 3 & 4] ; AR - art. 12, 1°, a, b, e et 2°).

Précisez comment le projet :

- s'inscrit et contribue à la mise en œuvre de la politique sectorielle (plus-value sectorielle en cohérence avec l'action publique menée au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ;
- se construit sur la durée de votre contrat-programme.

A.4.1. Historique. Cette action culturelle spécialisée est-elle la poursuite d'un travail que votre centre culturel mène déjà ? Indiquez depuis quand et énumérez les différentes étapes et évolutions du projet.

Cette action culturelle spécialisée permettra de poursuivre un travail amorcé il y a plus de trente-cinq ans. Aujourd'hui, bénéficiant d'un acquis de plusieurs décennies, nous le menons en tenant compte des enjeux définis dans le premier contrat-programme déposé sur base du décret des centres culturels de 2013 et l'ajusterons à la redéfinition de nos enjeux.

Les premiers pas au cclf : le travail auprès du jeune public.

- *en dehors du temps scolaire;*
- *et l'évolution des projets dans les écoles d'hier à aujourd'hui.*

Les premières formes accueillies furent courtes, ludiques, destinées à un jeune public acceptant plus facilement d'oublier les «codes récemment acquis» et de faire d'abord appel au registre des émotions.

Au milieu des années 1980, le Centre culturel Jacques Franck amorce les premières initiatives en matière de programmation de spectacles de danse en veillant déjà à les combiner avec un travail de sensibilisation et d'animation entrepris dans des ateliers menés dans les écoles. Alix Riga et Félicette Chazerand ouvrent le bal et tentent plusieurs expériences. Les titres sont éloquentes : « Méli-Mélo », « Mine de rien »...

Nous avons ensuite poursuivi au fil du temps notre travail plus largement, en entreprenant des animations en milieu scolaire permettant de toucher un public plus nombreux et en accueillant un panel plus vaste de spectacles dans le cadre scolaire et en dehors, en tout public, dévoilant toute la créativité de cet art. Les compagnies de la Casquette, Secuencia, le « Speeltheater » de Gand ou le « Théâtre Musical du Possible » présentent alors une combinaison de ce qui est possible d'exprimer et de raconter avec le corps : danse, break, mimes, jeux et contes dansés se succèdent sur scène.

Parallèlement à l'axe programmatique, nous menons depuis des décennies des projets artistiques dans des écoles de l'enseignement fondamental ou du cycle supérieur. Nous sollicitons chaque année des subventions ponctuelles auprès de la FWB et/ou de la Cocof. Depuis cette année nous ajoutons le nouveau dispositif du PECA («Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique») dans lequel nous nous sommes déjà inscrits avec par exemple un projet pluridisciplinaire validé et mené autour des questions de genre avec l'école attenante au JF: l'école du Parvis. Le but était alors de couvrir le plus largement possible notre territoire pour permettre au plus grand nombre d'élèves de rencontrer dans le cadre scolaire -et en dehors de ce temps-là- la danse.

Ce volet que ce soit en matière de danse ou via d'autres médiums s'articule aujourd'hui différemment. Les projets d'école, les autres opérations culturelles que nous engageons et même une partie de la programmation visent à rencontrer des enjeux propres au territoire que nous définissons en prenant le pouls d'acteur.rice.s actif.ve.s au quotidien.

La rencontre avec les associations et surtout les axes de travail des écoles sont déterminants dans les projets que nous menons. Les projets résultent de cette «analyse partagée» de notre territoire. C'est ainsi que le dialogue mené en direct avec une direction d'école fait naître un projet en adéquation avec une analyse que nous partageons.

L'orientation que nous avons prise avec le nouveau décret vise non seulement et comme par le passé la participation active du plus grand nombre mais avec une attention particulière aux personnes les plus défavorisées dans un contexte particulier et d'arrivée de nombreux.es enfants migrant.es, qu'ils soient mineur.es non accompagné.es ou dans leur environnement familial. Cet axe rencontre les objectifs de notre enjeu qui consiste à mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre ensemble et à valoriser l'expression des identités minoritaires, plurielles et singulières

Mener une action culturelle avec des élèves primo-arrivants s'accorde pleinement avec les enjeux du Centre culturel Jacques Franck. C'est une évidence pour notre structure de mettre en place comme nous l'avons fait en 2020 et 2021 -malgré le frein des protocoles sanitaires successifs liés à la crise Covid- le projet «Attrape le vent ou ...Magritte rencontre Pina Bausch». Ce projet axé sur la danse et pensé pour la classe DASPA de l'école Sainte Marie située à Saint-Gilles a été mené avec la chorégraphe Lisa Da Boidt, les titulaires de la classe et une animatrice-bibliothécaire.

L'arrivée de nouveaux.elles migrant.es à Bruxelles et la mise en place de dispositifs plus récents nous conduit à perpétuer notre travail avec des chorégraphes au sein des écoles en nous adaptant à ce contexte des années 2020 avec en plus, depuis une dizaine d'années, une pression démographique saisissante dans notre capitale. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant détaillant l'argumentaire de notre action (en point A.4.2)

De pas à pas, une programmation « Tout-Public » ouverte et diversifiée

Après une quinzaine d'années qui a vu l'aboutissement d'un travail auprès des plus jeunes et au sein du milieu scolaire, le Centre culturel envisagea, à partir du postulat de départ, d'étendre son travail avec des danseur.ses mais auprès de tous les publics. Nous voulions élargir notre action au-delà du jeune public et égayer aussi l'imaginaire des adultes, enchanter les spectateur.rices, éveiller de nouvelles émotions chez chacun.e et provoquer des rencontres par la danse.

L'ébauche de notre **festival « d'ici et d'ailleurs » (de 1999 à 2014)** s'est ainsi construite à partir d'une réflexion entamée avec des chorégraphes complices et habitué.es du Centre, qui consistait à accepter le constat suivant : les adultes, plus ancrés dans la réalité, devaient être sollicités, dans un premier temps, par des images ou des scènes proches, familières, reconnaissables. Dans un deuxième temps, à partir de cette réalité partagée, nous les invitons à découvrir des univers rêvés plus singuliers. Ainsi, nous avons d'abord intéressé le public en combinant des soirées composées donnant à voir des spectacles dansés traditionnels suivis par des spectacles dansés contemporains mais évoquant des éléments culturels liés à cet univers traditionnel (références sonores, visuelles...). Nous avons réussi à détourner progressivement les spectateur.rice.s d'une réalité parfaitement identifiable, canalisée, pour la présenter sous une forme plus insolite et inhabituelle (« soirée espagnole », mêlant danse traditionnelles galiciennes et « Te forras » spectacle de danse contemporaine présenté par Mònica Martí Aguiar et Fernando Martín).

Le ccJF, fort d'une première décennie pendant laquelle il avait développé des projets permettant d'intéresser, d'accompagner et de toucher de nouveaux.elles spectateur.rices, participe d'ailleurs à la réflexion entamée par le Ministère de la Communauté française et s'inscrit en 1995 dans la tournée promotionnelle, organisée par le Ministère de la Communauté française « Emotions » où la danse contemporaine, un art à part entière, tente d'entrer dans les lieux de proximité : les Centres culturels.

Les artistes retenus lors de la finale des tremplins étaient accompagnés lors des différentes phases de leurs créations. Les formateur.rices suivaient et «parrainaient» les créations particulières en offrant régulièrement des retours en studio (work in progress). Nous leur avons offert des moyens de coproduction (enveloppe financière, heures de studio pour répéter, moyens techniques, promotion...) et avons programmé ces spectacles en créant un événement qui clôturait avec panache le projet puis repris les spectacles en saison au ccJF.

Ce projet cherchait à améliorer la communication entre les acteur.rice.s du hip hop et les organisateur.rices d'activités. Il veillait avant tout à contribuer à la professionnalisation du milieu pour permettre la circulation des spectacles.

Dans un esprit de diversité, d'échange, d'apprentissage, d'interaction et de respect des différences, nous avons mené un projet pilote à plusieurs volets qui évoluait au fil des éditions, riche des analyses et retours de chacune des éditions.

Le but était de rompre l'isolement des artistes et des structures consacrées à la danse hip hop en Belgique et de contribuer au développement de ce secteur de la danse.



@ Corentin Piquard 2021 & Lila Magnin 2023 / artistes inscrit.es au Tremplin#3 et aujourd'hui chorégraphes

Lors de la première édition (2009 à 2012), cinq partenaires se sont associés au Jacques Franck pour mener à bien ce projet pilote soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles: le Théâtre Royal de Namur et la Compagnie Victor B., la Maison Folie à Mons, Charleroi Danse, les Halles de Schaerbeek et une association active dans le milieu hip hop depuis des décennies, Lezarts Urbains. La coordination était faite par le Centre culturel Jacques Franck. Le BIJ a également soutenu le projet. Lors de l'édition suivante, s'est ajouté Le Grand studio à Molenbeek et L'Eden. Pour la troisième et dernière édition (2017 > 2019), Les Halles se retirèrent mais trois nouveaux partenaires se rallièrent à cette aventure : Le Centre culturel Régional de la Louvière (Central) avec l'arrivée de Vincent Thirion à sa direction, Le Flow -Centre Eurorégional des Cultures Urbaines- installé à Lille et Iles asbl.

Aujourd'hui, les acteur.rice.s de la mouvance hip hop ont gagné en autonomie. Parallèlement au Tremplin, depuis 2009, iels ont enfin pu bénéficier d'une reconnaissance de la FWB via des subventions ponctuelles octroyées à des artistes issus de cette mouvance et même des conventionnements comme avec la Cie Abis de Julien Carlier. Les danseur.se.s urbain.e.s du côté francophone se sont d'ailleurs réuni.e.s et ont dressé un état des lieux de la danse urbaine en 2019. La Belgique depuis l'éclosion de ce mouvement il y a 45 ans a toujours compté des représentant.es de talent en tant que danseur.se.s ou réuni.es sous forme de crew. Les années 2000 à 2010, en même temps que la mise en œuvre des 3 éditions du Tremplin Hip Hop marquèrent un nouveau tournant avec une multiplication des structures autonomes auxquelles furent octroyées parfois ponctuellement des subsides et d'autres subventionnées de façon plus structurelles comme Art Fever, Detours festival, Détours cypher, Alerte urbaine, Urban Life, We Wanna Dance...

Mais malheureusement nous constatons une nouvelles fois que la FWB n'ouvre pas assez ses portes à ce mouvement. Il manque des lieux emblématiques et de travail. Il n'y a aucun lieu dévolu à cette culture contrairement à ce qui existe chez nos voisins. Le ccJF avait déposé une demande de subvention ponctuelle pour nous permettre de prendre un virage dans le Tremplin et de continuer à travailler de manière étroite avec des acteur.rice.s de ce mouvement. Nous n'avons pas été suivis. Une nouvelle fois, les subventions dont nous bénéficions aujourd'hui en tant que Centre culturel avec l'ensemble des missions qui nous incombent en dehors de cette spécialisation ne nous permettent pas et plus d'agir sur les différents volets.

Nous programmons et accompagnons les danseur.se.s hip hop via des formes créées ailleurs, nous donnons des cartes blanches à des partenaires (comme Lezarts Urbains, Get Down – Dancers Management, Milan Emmanuel, ...), nous proposons nos espaces et nous achetons des spectacles plébiscités par des jeunes comme les lauréats du Detours Festival, mais nous n'avons pu agir plus amplement. Il est d'ailleurs regrettable de continuer à suivre les plus jeunes c'est-à-dire le terreau, les formes naissantes principalement du côté néerlandophone (notamment via le réseau WIPCOOP de la structure flamande Mestizo Arts Platform). Depuis début 2023, afin de continuer à contribuer à l'expansion de la mouvance des cultures hip hop, nous avons engagé une collaboratrice chargée de projets en danses hip hop et fusion de styles. Cela permet au CcJF de se positionner à nouveau et de créer un lien pérenne avec les acteur.rice.s de ce mouvement en vue de coconstruire des projets ensemble.

La rencontre avec la danse urbaine

Après la rencontre entre danse traditionnelle et danse contemporaine, la présence, depuis 2000, de la danse urbaine dans le « festival d'ici et d'ailleurs » marque l'entrée de la mouvance hip hop sous ses formes les plus écrites dans les institutions culturelles en Communauté française. Nous avons constaté que les danseur.se.s les plus talentueux.se.s de ce courant se frottaient avec curiosité, inventivité et énergie aux chorégraphes contemporains en étant associés à certaines de leurs créations (d'ailleurs également programmées dans notre festival : Bud Blumenthal, Vegetal Beauty & Mad Spirit...).

Ce résultat est aussi le fruit d'un travail colossal mené en amont depuis une quinzaine d'années par une association: La Fondation Jacques Gueux devenue Lezarts Urbains. «Le Centre Culturel Jacques Franck à Saint-Gilles puis le Beursschouwburg et les Halles de Schaerbeek accueillirent les premiers grands événements historiques dans la capitale. Avec quelques partenaires passionnés comme la Fondation Jacques Gueux ou la Fédération des Maisons de Jeunes, ces salles et leurs équipes permirent progressivement (et lentement...) au hip hop belge de passer des pages sociales des gazettes locales aux pages- culture du Soir ou de La Libre. Parmi les moments forts de cette décennie, il convient de citer les festivals Rap Side Stories au Centre Culturel J. Franck en 92 et surtout Lezarts Hip Hop, en mai 97, aux Halles de Schaerbeek7, qui rassembla la quasi-totalité de la scène hip hop belge francophone sous les emblèmes de NTM, Geru the Damaja et Afrika Bambaataa.» (HIP HOP – DB (DE BRUXELLES) Le Hip Hop bruxellois : de la rue à la scène, du trottoir aux cimaises (1983-2010) Alain Lapiower, Roland Van der Hoeven Musées et Archives de la Ville de Bruxelles | « Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers « 2018)

Nous avons ainsi réservé, dès la deuxième édition du Festival (en 2000) et durant toutes les années consécutives, un accueil particulier aux «Rencontres de danses et de cultures urbaines», organisées par un partenaire installé sur notre commune, Lezarts Urbains et déclinées dans la programmation générale du Centre par l'équipe du Jacques Franck (exposition et performances « graffs », projections). La culture Hip Hop, en dehors de la danse stricto sensu mais sous ses différentes facettes, était depuis des années déjà présente au JF comme aux Halles, mais l'année 2000 marque indubitablement un tournant. La Ruina a été le premier projet hip hop porté par un chorégraphe de ce mouvement «labélisé» FWB et reconnu par le service de la danse via une subvention.

En effet, le ccJF avait introduit auprès le Communauté française, une demande de subside permettant de mettre en place une **résidence de deux ans avec Saïd Ouadrassi et de coproduire la toute première création professionnelle strictement hip hop en Communauté française** (« La Ruina Fel Couzina »), fruit d'un étroit partenariat avec Lezarts Urbains, collaborateur de longue date puisque dès l'entrée de ce mouvement au JF

En 2007 et pendant quelques années, **dans le cadre de «BXLBRAVO», nous avons mis en place et testé un nouveau concept : le «week-end parcours dansés»**. Il s'agissait d'un parcours composé de petites formes diverses : courtes pièces, performances ou extraits de spectacles. Ces parcours, ponctués d'interventions d'artistes travaillant en Belgique, sont programmés à plusieurs reprises au courant du week-end (matin, après-midi et soirée). Des parcours conçus pour que les publics se promènent dans les danses contemporaines : parcours de découvertes, diversités des genres, comme dans une carte du tendre de la danse, « à la recherche des coups de cœur ». Cette formule, accessible à tous, petits et grands en a séduit plus d'un.e. Pendant ces parcours, la grande salle, la petite salle, le hall, le bar-foyer, la cour parfois ou les escaliers du Centre culturel ont été investis par le public... sur les pas de chorégraphes, spécialement invité.es à cette occasion.

En 2009, nous avons élaboré puis mis en place un **projet pilote et pluriannuel «Le Tremplin Hip Hop»** avec un acteur du milieu hip hop reconnu internationalement malheureusement disparu en 2012, Jean-Claude Pambé Wayack. Afin de contribuer à la professionnalisation des artistes dans le secteur Hip-Hop

en Belgique, nous avons imaginé un projet réunissant une formation pour apporter à ces danseurs les outils techniques et pédagogiques nécessaires pour leur évolution vers le monde professionnel et l'accompagnement de projets scéniques personnels.

Ce projet a été mené entre 2009 et 2019 sans interruption.

@ Tremplin#3, 2020



Les résidences d'artistes

A la fin des années nonante, le ccJF, pionnier dans les projets «Culture/Education» autour de la danse, initie la première résidence d'artiste de danse avec Félicette Chazerand «Parce que le corps peut dire mieux que les mots». Nous étions dans un travail de proximité, à cheval entre médiation et soutien à la création sans avoir à mener en parallèle et en plus des opérations culturelles majeures reposant sur une analyse de notre territoire comme aujourd'hui Les programmeur.ices n'étaient pas encore des chargé.es de projets devant à la fois soutenir les artistes dans ce travail et menant des opérations beaucoup plus en lien avec les habitants.

A ce jour, nous avons invité six chorégraphes en résidence. Les cinq premières résidences ont eu lieu suivant les attendus de l'ancien décret des centres culturels: Félicette Chazerand, Saïd Ouadrassi, Julie Bougard, Caroline Cornelis, Melanie Munt. En revanche Mauro Paccagnella, notre dernier «résident» a été invité au moment où nous écrivions notre premier contrat-programme en suivant les balises du nouveau décret. C'était en 2016 et nous avons élaboré un «trajet» en matière de résidence très complet qui incluait outre la diffusion et la création, voire la médiation un volet participatif conséquent, énergivore et qui demandait un investissement de l'artiste et de l'équipe impossibles à renouveler sans les moyens humains et financiers adéquats. Nous avons alors alloué le subside «Scène chorégraphique» en très grande partie à cet objet mais au détriment de tout le travail que nous menions par ailleurs avec les différents courants et les nombreuses compagnies existant en Fédération Wallonie-Bruxelles sous forme de diffusion et d'achat de spectacles; nos subventions ne nous permettant pas d'additionner les différentes charges en relation avec tous les volets.

Nous avons par conséquent décidé, pour les années transitoires (2017 & 2018) d'ici l'application du nouveau décret au ccJF de suspendre ces nouvelles résidences plus en lien avec les attendus du nouveau décret. Nous ne pouvions pas assumer à la fois le travail de diffusion, d'animation et l'accueil en résidence reposant sur un lien aux habitants beaucoup plus prononcé et constitutif des projets mêmes pensés dans la cadre de la résidence.

Une fois notre dossier de contrat-programme approuvé, il s'est avéré que nos degrés de reconnaissance pour notre action culturelle générale puis intensifiée et spécialisée ne permettaient pas d'engager ce type de dépenses en plus des autres axes et opérations à mener selon nos enjeux et au regard des deux autres actions. Ceci sans compter la surcharge de travail en matière d'accompagnement et d'encadrement que nécessite ce type de résidence. 2019 marqua le début de notre premier contrat-programme. Pendant 4 ans, le volet spécialisation a toujours été assumé majoritairement par la directrice. Heureusement l'aspect jeune public a pu le plus souvent être porté par un chargé de projets pluridisciplinaire. Nous n'avons pas pu engager de nouveau.elle chargé.e de projet (ce qui était budgétisé dans notre précédente demande de reconnaissance de notre action spécialisée) et étions dès lors incapables de mettre en œuvre de nouvelles résidences dans de bonnes conditions.

Les pratiques amateur.ices

Les exemples sont légion au fil du temps. Pour n'en citer que quelques uns : les chorégraphies créées pour le Bal Moderne 2000 ont été programmées au ccJF - comme dans d'autres lieux bruxellois cette année là- puis nous avons décidé de réitérer cette manifestation, les années suivantes. C'était une rencontre ludique et originale avec la danse, non pas comme spectateur mais comme participant.e-danseur.se. Chaque chorégraphie était simple et ne prenait que 45 minutes à être maîtrisée. Tout le monde pouvait y participer.

Nous avons aussi mis en place des ateliers créatifs au travers de projets comme « Pas de Ville » et « Danses du quotidien III », proposés par Flavia Ribeiro Wanderley en 2003 et 2007 et d'autres plus tard par Lili Burnotte (qui organise aujourd'hui le Sassy Cabaret à l'Os à Moelle et une fois par an dans notre grande salle). A chacune des éditions, une trentaine de personnes, dont de nombreux Saint-Gillois, âgées de 8 à 62 ans et non danseuses, qui n'ont pas d'a priori sur ce qu'est une forme dansée et qui éprouvaient le besoin de bouger différemment (qu'en faisant un peu de gym ou de sport) ont suivi, pendant plusieurs mois, un atelier créatif encadré par une chorégraphe.

Les résultats ont été présentés sur le plateau du Centre culturel, en clôture du festival, sous forme de pièces chorégraphiques. Gage de la qualité de cette démarche, un des spectacles fut reprogrammé au Beursschouwburg à l'occasion de l'événement « BrxlBravo » (2005) et ces ateliers ont ensuite été ouverts et par Charleroi Danse et les Tanneurs.

Pendant plusieurs années, nous avons proposé le « stage 3 danse » ou comment en 3 X 60 minutes faire bouger son corps dans trois univers différents. Pour des raisons financières, nous avons dû les cesser. Chaque année nous invitions 45 jeunes, provenant essentiellement des quartiers environnants, à participer à un stage pendant les congés de printemps.

Aujourd'hui nous débutons des thés dansants avec des musiciens live à destinations des aîné.es résident.es du home les Tilleuls et d'autres structures qui permettent de sortir de leur lieu de vie et des rencontres intergénérationnelles. Les directions du home et du CPAS soutiennent activement cette démarche. Les artistes rencontrent les résident.es au home en amont pour le choix des musiques et le jour J, la boule à facettes est de sortie et les crêpes boostent les un.es les autres entre deux danses. Notre nouvelle configuration avec l'accès entre le bar et la petite salle depuis la percée du mur et l'accès PMR par le jardin facilitent grandement l'organisation de ces après-midi.

A.4.2. Argumentaire. Maximum 2 pages.

Il nous semble opportun, sur notre territoire de la FWB et dans ce secteur nourri par le talent de nombreuses compagnies installées souvent en région bruxelloise et dont certaines bénéficient d'une aura à l'international de mener un travail parallèle et complémentaire aux lieux de création permettant ainsi aux artistes d'expérimenter d'autres actions les mettant plus largement en relation avec les publics.

Les missions croisées de démocratie culturelle et de démocratisation de la culture inhérentes au cahier des charges des centres culturels peuvent trouver leur expression à travers de multiples propositions.

L'immersion dans le paysage chorégraphique que nous mettons en œuvre au ccJF pourrait se résumer à quelques mots : accueillir, accompagner, inciter à la participation, former, sensibiliser.



@ Thé dansant au JF avec les résident.es du home Les Tilleuls et leurs proches / 2023

Ces verbes se regroupent autour d'une notion essentielle. Ils permettent l'émancipation de chacun à travers la découverte et la pratique d'un art jugé par certain.es comme élitiste, moins connu et parfois mal-aimé.

Nous souhaitons prolonger, approfondir le travail que nous menons depuis plusieurs décennies et innover également à partir d'actions entreprises par le passé en fonction des bilans faits au fil des saisons.

Nous tenterons d'accueillir des chorégraphes de FWB dans leur diversité avec les limites décrites dans le paragraphe consacré à cet aspect (cfr. supra). Nous faisons la part belle au mélange des genres, avec des compagnies qui mixent la musique, la vidéo, le cirque, la capoeira, la performance, la danse contemporaine et le hip hop.

Nous présenterons, en particulier avec le milieu associatif les mercredis après-midi, des spectacles qui puisent leur inspiration dans des thèmes reconnaissables par des spectateurs néophytes. La dimension sociale et/ou sociétale prend tout son sens : évoquer le jeu, le rêve et l'imaginaire, l'amour, la recherche d'équilibre, ou tout aussi joyeusement ou plus gravement évoquer la société de consommation et ses dérives, le harcèlement, le réchauffement climatique et ses conséquences ...Dans le lien aux publics, nous tâchons de donner une dimension sociale à la danse pour créer une plus grande proximité, un ancrage de départ avec les personnes qui sont amenées à la découvrir chez nous.

Nos «Rencontres Danse, Cirque, Théâtre...» des samedis 18h sont aussi pensées pour amener un public diversifié à découvrir à un «prix libre et solidaire» des pièces que certaines personnes n'oseraient pas aller voir dans des lieux moins pluriels. Certains publics côtoient le Jacques Franck dans un autre cadre (une rencontre professionnelle en journée pour des acteur.rices sociaux.les, une jam de jazz, un open mic de slam avant un spectacle d'humour –cfr. nos JF Comedy-, une visite d'expo dans le cadre des études en cours du soir etc...) et découvrent la programmation de ces samedis par ricochet en prenant nos prospectus, voyant nos affiches, parlant avec la chargée de projets des expos qui guide une visite ou tout simplement en croisant et en parlant avec des membres de l'équipe présents ce jour-là. Ces personnes «s'invitent» alors à revenir et à découvrir de la danse. Cette sortie est souvent aussi familiale.

Comme nous ne sommes pas dans une logique de recherche d'une «première» ou de soutien à la création en priorité, nous explorons de multiples autres pistes pour aborder la danse.

Au ccJf la diffusion jeune et tout public en danse et les quelques créations proposées représentent depuis 1999 environ 12 spectacles par saison (dont des pièces courtes et des spectacles présentés en soirée composée) qui se jouent une ou deux fois ces dernières années. A cette couverture non négligeable, nous pouvons ajouter les performances en lien avec la programmation y compris dans l'espace public et

selon les années les chorégraphes animant les stages, les projets menés avec des écoles ou la mise en place d'ateliers à destinations d'amateurs sur du long terme comme ceux pensés par Flavia Wanderlez, Leila Burnotte ou Mauro Paccagnella, à chaque fois sur une saison entière.

Par ailleurs, rappelons que si nous pouvons bénéficier de subventions plus importantes -que celle octroyée au titre de notre spécialisation dans le contrat-programme en cours- pour accueillir des artistes résident.es sur la durée du contrat-programme, nous leur demanderons, d'une part de présenter leurs spectacles achetés par le ccJF, d'autre part, de provoquer des rencontres avec de nouveaux publics par des projets mis en œuvre avec des amateur.rice.s en étant alors décemment rémunérés sur cet aspect de médiation où les aides ponctuelles sont largement insuffisantes au regard de la quantité de travail que ces projets nécessitent. Et nous souhaitons créer de réelles synergies entre les ateliers entrepris par les acteurs sociaux et ceux proposés par l'artiste lui-même dans le cadre de son projet.

@ Cie t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e / Chambre d'hôtel – place Marie Janson / 2021



Cette polyvalence apporte selon nous une plus-value évidente dans l'approche de ce secteur. Les chorégraphes, tous reconnus en FWB et/ou à l'étranger s'affirment ici de manière plus vaste et approchent véritablement des non-publics.

Nos missions qui ne sont pas celles d'un théâtre ou centre chorégraphique visant à contribuer entre autres à la production de nouveaux spectacles professionnels nous invitent à tisser des liens entre pratique professionnelle et pratique des amateur.rice.s, entre adultes et enfants puisque toutes les générations sont concernées –cfr. atelier inter générationnel mis en place il y a quelques années par F.Wanderley-, entre découverte de nouvelles formes et reprises de spectacles qui ont déjà rencontré un succès public.

Ces dispositifs au Jacques Franck sont au service de projets qui permettent avant tout de rencontrer l'enjeu défini dans notre contrat-programme et qui articule nos choix en matière d'opérations culturelles. Il repose sur l'analyse de notre territoire et pourrait se résumer à quelques mots clefs et à des notions comme la mixité, l'urbanité, l'inclusion, la présence des minorités, la précarité, le décrochage, le fait «d'habiter» la Commune et de se l'approprier, de partager des moments dans des espaces publics.

Notre enjeu propose de mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre ensemble. La danse est un secteur tout à fait approprié dans le travail que nous menons dans une ville comme Bruxelles et plus précisément une Commune comme Saint-Gilles où 184 nationalités sont représentées. Pour rappel, un migrant sur 5 dans le monde vit dans 20 grandes villes du monde dont Bruxelles. La plupart des Communes (14 sur 19) de notre capitale ont des classes DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés).

Dès lors, travailler avec des DASPA et des danseur.se.s s'est avéré être une façon optimale de rencontrer notre enjeu. Nous avons décidé en 2020 et 2021 de mettre en place un projet danse avec une de ces classes ouvertes à Saint-Gilles en primaire et de faire appel à Lisa da Boidt. Un prochain se dessine la saison prochaine.

Ce que nous pouvons apporter par ce médium et un tel projet repose aussi sur l'approche des enseignant.e.s. Nous avons opté pour un DASPA situé à l'Ecole Sainte-Marie où l'enseignement y est principalement axé sur l'apprentissage du français, en mettant l'accent sur l'oral, notamment en les faisant vivre la langue par le corps (Méthode verbo-tonale de Claire André Fabert) et en privilégiant une approche interdisciplinaire.

L'expérience a donné à ces enfants la possibilité d'explorer le langage corporel pour s'exprimer individuellement et collectivement au-delà de la barrière linguistique. Ce projet a contribué à leur faire prendre confiance en eux, à se sentir bien dans leur corps et à former un groupe classe soudé, ce qui les a aidés dans tous leurs apprentissages.

Ce projet a donné également à ces enfants l'opportunité non seulement de sortir de l'école pour aller voir des spectacles chez nous et ailleurs, de visiter des musées mais aussi de rencontrer des artistes et de s'initier à leur langage artistique afin d'éveiller leur sensibilité et de développer leur créativité et leur imaginaire. En se réalisant au Jacques Franck, ce projet leur permet de se familiariser à ce lieu situé près de chez eux, ce qui leur donnera peut-être envie de le fréquenter en dehors du temps scolaire et plus tard.

Beaucoup d'enfants scolarisés sur notre Commune viennent voir des spectacles de danse depuis des décennies. Aujourd'hui ce sont les enfants de la première génération de spectateur.rice.s qui les découvrent. Les parents connaissent le lieu et la pratique de la danse ce qui facilite les sorties discutées au sein des écoles avec les parents.

Il ressort que, d'une manière générale, tous les enfants et les encadrants se sont sentis portés par les qualités pédagogiques, artistiques et humaines de Lisa Da Boit, sécurisés par sa bienveillance et son respect. Son attitude leur a permis de développer leur confiance en eux, de se sentir bien dans leur corps et d'oser danser devant les autres, d'exprimer leur créativité et leur sensibilité à travers ce moyen artistique. Au cours des ateliers, tous ont appris l'exigence du travail collectif mais aussi le plaisir de danser ensemble. Ils ont travaillé leur concentration et leur écoute ainsi que leur mémoire. Ils ont fait connaissance avec les autres de la classe et au fil des séances, ont découvert leur personnalité d'une autre manière. Ils ont également apprécié d'aller voir Lisa sur scène jouer un de ses spectacles à la Roseraie.

Nous espérons pouvoir réitérer de tels projets mais surtout de pouvoir rémunérer les artistes devenus animateur.rices dans ce cadre de façon plus conséquente en apportant un complément de rémunération et/ou en leur proposant de déployer différentes facettes de leur travail via des résidences qui leur permettraient d'amener les enfants à «embrasser la danse» par la pratique et le visionnement de plusieurs spectacles.

A.4.3. Identifiez et décrivez les relations et les collaborations menées et envisagées avec les opérateurs sectoriels (locaux, communautaires, nationaux, internationaux) ainsi que les réseaux dont le Centre culturel fait partie.

Au niveau local, il est évident que le travail du ccJF se fait avant tout en concertation avec l'Echevinat de la culture et le Service de la Culture de la Commune de Saint-Gilles qui ont en charge la gestion de différents espaces installés sur le Saint-Gilles : Maison Pelgrims, Maison du Peuple et surtout la Maison des Cultures qui bénéficie du label «Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale». Notre complémentarité concerne essentiellement les programmations où généralement seul le ccJF annonce des spectacles de danse. D'autres formes sont proposées à la MDC.

Nous travaillons aussi avec le Service des affaires néerlandophones. Ces deux services ont lancé des appels à projets Culture/Cultuur 1060 auxquels nous avons participé activement.

Le ccJF participe à l'élaboration du «Plan Culturel de Politique Communale». Le premier est sorti après le lancement de notre premier contrat-programme (selon le dernier décret des cc) et couvre les années 2020 à 2025. Il y a deux rencontres annuelles avec l'ensemble des opérateurs sur le territoire pour l'ajuster. C'est une occasion pour partager, échanger, créer d'éventuelles collaborations et aligner l'agenda saisonnier des propositions dans l'espace public en fluidité (périodes et lieux) où le ccJF veille à proposer chaque année de la danse - et ce y compris dans nos vitrines quand c'était la période Covid-.

Le plan d'action proposé par la MDC de Saint-Gilles nous a été soumis et il veille à rendre complémentaires nos missions en particulier autour d'activités «outdoor» sur le bas de Saint-Gilles et celles mises en place «in situ» à destination des enfants et adolescents dans le temps scolaire ou en dehors. La danse à nouveau en fait partie. Le volet hip hop nous semble là essentiel.

Ajoutons le Service Jeunesse de la Commune de Saint-Gilles et nos étroites collaborations avec des Maisons de Jeunes. Le Service Jeunesse a lancé «Le CuBe», «Centre Urbain d'Expression», projet-phare du Programme Politique de la Ville 2021-2025 qui a ouvert ses portes il y a quelques années dans des locaux temporaires -le temps d'aménager le «CuBe définitif» dans le quartier «Porte de Hal» (Rue Hollande, 49)- pour correspondre aux besoins particulièrement importants de ce quartier très dense de la commune. Le CuBe a vocation à être un centre participatif d'expression artistique, culturelle, sportive, citoyenne. Il propose différents espaces et différents modes d'accès. Il dispose d'un espace musique, un espace sport et un foyer en accès libre et gratuit pour chaque membre (à partir de 16 ans). Des moments de 'libre utilisation' y sont programmés 4 jours/mois. Divers ateliers sont proposés chaque semaine par les animateur.rice.s ou par des prestataires extérieurs (boîte, atelier vidéo, musique et bien sûr de la danse avec entre autres une danseuse hip hop qui a créé une pièce collective sur le plateau du Jf). Les ateliers sont gratuits et sur inscription. Enfin, les espaces du CuBe peuvent être mis à disposition pour des groupes. C'est un espace destiné aux jeunes de 15 à 26 ans en priorité avec des programmations qui allient sport et culture.

Les animateur.rices de cet espace investissent aussi des lieux sensibles comme le square Jacques Franck pendant tout l'été afin d'attirer les jeunes vers le CUBE à d'autres moments. Espace public où nous étions de sortie avec Les Mybalés (Doris et Nathalie Bokongo) ou Les Ballets Confidentiels il y a quelques années et que nous n'investirons qu'en binôme, avec d'autres structures associatives en raison de la tension aiguë qui règne à cet endroit et à laquelle nous avons été confrontés.



@ Ballets Confidentiels, Johanne Saunier / Ball Game – square Jacques Franck / 2019

Nous avons engagé un poste 1/3 ETP depuis février 2023 comme chargée de projet danses hip hop et fusion pour travailler in situ au Jacques Franck mais aussi plus étroitement avec le CuBe, les écoles et d'autres partenaires pour imaginer des synergies, penser des programmations, des événements indoor et dans l'espace public. C'est un des volets danse de notre prochain contrat-programme qui s'inscrit dans le prolongement de notre travail historique autour des cultures hip hop (cfr. supra, chapitre «A.4.1. Historique»).

Dans l'optique de pérenniser les liens du Jacques Franck avec les danses hip hop et d'être dans une dynamique de coconstruction avec les acteur.ice.s de ce mouvement, nous souhaitons nous mettre au service de ceux qui le construisent. Cela nous permettra d'établir des projets et mener des actions communes, notamment avec les acteur.ice.s du mouvement suivants : Lezarts Urbains, Detours Festival, Impulsion Dance, Timiss Asbl, Get Down – Dancers Management, ou encore Freestyle Lab - certain.e.s nouveaux.elles opérateur.ice.s et d'autres déjà bien connu.e.s du Jf depuis de nombreuses années.

Ajoutons les partenariats récurrents et la coorganisation d'événements avec des opérateurs comme la Maison du Livre ou la Bibliothèque avec lesquels nous venons d'inaugurer le jardin Hélène de Rudder -cour attenante au JF devenue, sous notre impulsion, espace public-. La Maison Poème est aussi depuis son lancement en septembre 2021 un partenaire essentiel avec lequel nous travaillons en complémentarité. Des événements pluridisciplinaires et coconstruits sont et seront à l'ordre du jour du prochain contrat-programme.

Et c'est lors de cette inauguration du jardin en avril 2023 que nous avons coproduit la dernière balade urbaine dansée de « Si t'y danses » « *Danser les volutes* » qui met particulièrement en lumière le patrimoine et le patrimoine Art nouveau de la commune ainsi que ses espaces verts. Au gré du parcours, les liens se tissent entre danse et architecture, individus et collectif dans les rues de la commune. À chaque étape, une citation sur la danse apparaît sur smartphone, révélant une dimension poétique, politique ou sociale de cet art du mouvement. Après avoir positionné la citation en réalité augmentée dans l'espace qui les entoure, les participant.e.s ont accès à un bonus lié : vidéos d'archives, invitations à danser, explorations guidées, créations et anecdotes historiques...Ce projet mené par Anne Golaz en complicité avec Florence Corin est soutenu par Contredanse, visit.brussels et la FWB. Un projet PECA est aussi mené en relation avec ce projet et une version de la balade sur tablette accessible aux plus jeunes est lancée au moment du dépôt de notre contrat-programme



@ Si t'y dances, balade urbaine Danser les volutes / Anne Golaz et Florence Corin – avenue Jean Volders & place van Meenen / 2023

Notre bâtiment et notre sortie de secours sont connexes à l'École du Parvis. L'ouverture publique du jardin Hélène de Rudder nous autorise à organiser 10X/an selon le ROI signé avec la Commune des activités portées par le JF dans cet espace. Il permet d'accueillir des formes plus «brutes», sans travail trop exigeant au niveau des lumières.

Nous avons ainsi déjà testé cet espace avant sa rénovation avec «La cosa» de Claudio Stellato que nous avons programmé en ouverture de saison 2017.

Cette année, c'est la chorégraphe Lorena Spindler qui a réuni des interprètes de plusieurs disciplines dont une majorité de danseur.ses pour faire un «Free dance escape» dans cet espace et dans la rue de Rome sur laquelle donne ce jardin et qui a été fermée à la circulation à notre demande le temps d'un we. Au programme, outre des formules duo en danse proposées par Lorena nous avons d'autres activités gratuites pour les habitants coorganisés avec l'école du Parvis, la Maison du Livre, L'atelier «Pierre papier Ciseaux», la Bibliothèque et la Maison Poème. Cet espace proposé par Lorena était «une zone sûre, imaginaire, solidaire qui permettait d'explorer la notion de connexion à l'autre». L'inspiration pour «Free dance escape» est issue d'une vidéo TikTok.

Le partenariat avec la Compagnie «endouce» de Lorena se poursuivra au cours du contrat-programme avec des accueils in situ et l'envie de mettre en place des interventions en extérieur. Nous envisageons aussi d'associer notre travail à celui de la Cie As Palavras installée à Saint-Gilles. Outre la reprise de pièces du répertoire de Claudio Bernardo au JF, nous voudrions élargir le festival «Diagonal» organisé par la Compagnie depuis 2021. «Diagonal» est une série de performances en plein air de 5 à 20 minutes. La singularité de ce projet est d'être diagonal, soit transversal aussi dans son expression artistique. Les artistes utilisent Le Jardin rue de Hollande comme un laboratoire où ils peuvent créer, tester ou essayer une idée avec toute liberté, afin de mener à bien un projet et de le partager avec le public dans un cadre atypique et convivial. L'ouverture du Jardin Hélène De Rudder attenant au bâtiment du Jacques Franck offre de nouvelles opportunités à explorer et ici nous imaginerions ensemble des activités en parallèle et en complémentarité dans les deux lieux et entre les deux «jardins» dont l'un est dans le bas de Saint-Gilles et l'autre au centre de la Commune.

Enfin, il est une évidence pour nous de travailler avec la Roseraie; en particulier sur le volet programmation jeune public et sur l'élaboration de projets d'écoles menés ensemble et cofinancés. Ce lieu situé à Uccle, à deux arrêts de tram du terminus du 51 appartient à la Commune de Saint-Gilles. Il permet à de nombreux enfants de traverser la ville pour découvrir dans ce lieu excentré des pépites que beaucoup applaudissent ensuite lors du festival estival de Huy.

Du côté francophone et saint-gillois, les programmations in situ dans nos différents lieux sont concertées. Par exemple, nous organisons un brunch à destination des écoles de Saint-Gilles en début de saison pour présenter nos programmations. En septembre 2016, pour la première fois, nous avons convié la Roseraie à être des nôtres. Depuis lors le choix des spectacles est finalisé ensemble pour que toutes les tranches d'âges et les disciplines soient abordées. Danse et cirque sont des pôles importants dans nos deux institutions.

A ces partenaires du quotidien saint-gillois, nous pouvons également compter sur le travail développé par le Pianofabriek, opérateur culturel néerlandophone précieux et installé à 200 mètres du ccJF et dont l'infrastructure et la configuration des lieux sont tout à fait différentes du ccJF et complémentaires.

Le Pianofabriek est un «Gemeenschapscentrum» -Centre culturel néerlandophone- ; un lieu où se déroulent essentiellement de nombreux cours, des activités pour les enfants et des expos. C'est aussi un «Centre de formation» puisque reconnu comme «ILDE» (Initiative Locale de Développement de l'Emploi), un «CiyLab» (incubateur pour jeunes artistes bruxellois) où travaille par exemple Yassin Payne qui a créé différents spectacles au JF et bien sûr un «Kunststenwerkplaats». Résidences, performances et présentations de «try out» sont proposées

dans une salle de spectacle aménagée à cette fin. Connaissant cette infrastructure, le ccJF qui dispose de très peu de salles, se limite dès lors à des ateliers bien déterminés et pour des publics précis et souvent les plus précarisés, en particulier avec les ateliers danse mis en place avec le CPAS (comme ceux proposés par Mauro Paccagnella en 2016) ou avec des musiciens comme nous l'avons fait toute cette saison avec le collectif Tagada Tsoin Tsoin (où nous proposons des concerts dans des lieux où ceux qui y vivent n'ont pas facilement accès à la culture : les prisons, les homes, les centre d'accueil, les hôpitaux).

Notons que nous avons déjà organisé il y a quelques années un parcours dansé entre le ccJF et le Pianofabriek avec une programmation élaborée ensemble et avec des artistes issus des deux communautés. Nous avons alterné des performances dans les deux lieux, des programmations de spectacle en soirée et des interventions dansées dans l'espace public et les commerces qui séparent les deux bâtiments.

L'envie de réitérer ce genre d'événements est présente mais l'absence de temps, d'encadrement et de budget nous en empêchent aujourd'hui. Le volet danse est en grande partie assumé par la direction qui cumule de nombreuses fonctions. La mise en place et le suivi des opérations culturelles majeures (comme Intersongs ou Murmuziek) nées dans la cadre du nouveau décret ralentissent le travail de programmation entrepris par ailleurs. L'équilibre est tenu et sans cesse à refaire. Le développement et la relance d'un partenariat plus intense avec le Pianofabriek par exemple ne serait possible qu'avec l'engagement de personnel supplémentaire.

Du côté francophone et saint-gillois, les programmations in situ dans nos différents lieux sont concertées. Par exemple, nous organisons un brunch à destination des écoles de Saint-Gilles en début de saison pour présenter nos programmations. En septembre 2016, pour la première fois, nous avons convié la Roseraie à être des nôtres. Le choix des spectacles a été finalisé ensemble pour que toutes les tranches d'âges et les disciplines soient abordées. Danse et cirque étant des pôles importants dans nos deux institutions, il s'est avéré que nous accueillons quasi tous les spectacles de danse jeune publique créés en FWB.

A l'échelle de Bruxelles, nous travaillons aussi avec le Centre Scénique Jeune Public, Pierre de Lune. Il s'est avéré qu'au ccJF, nous accueillons quasi tous les spectacles de «danse jeune public» créés en FWB. Il nous arrive par conséquent d'accueillir certains d'entre eux avec Pierre de Lune pour rassembler des spectateur.rice.s de différentes communes.

Nous sommes également impliqués dans «Brussels, Dance!» qui a pour objectif de mettre le focus sur la danse à travers un événement auquel participent de nombreux opérateurs bruxellois. En 2021 > 2022, nous avons, avec Contredanse, copiloté la coordination de ce projet Et la Commune de Saint-Gilles a donné son accord pour participer à l'exposition *La fabrique des regards*, réalisée en collaboration avec Lise Bruyneel et qui comprenait plus d'une quarantaine de photos de danse provenant des archives de Contredanse. Les images étaient accrochées comme des tentures dans les rues de Bruxelles, Saint-Gilles, Ixelles et sur les façades de certains lieux partenaires. Une manière poétique et inattendue de susciter l'émerveillement et d'inspirer la curiosité du mouvement chez les passants.



@ La fabrique de regards / Brussels Dance sur la chaussée de Waterloo, devant le ccJF / 2022

Le ccJF est membre du réseau des scènes chorégraphiques, reconnues et subsidiées par la Cocof et qui programment des spectacles de danse toute l'année. Ce réseau bruxellois rassemble les Brigittines, les Tanneurs, L'L, le Marni, le Varia, La Raffinerie de Charleroi Danse, La Balsamine, les Halles et le ccJF.

Au niveau national, le ccJF appartient au réseau professionnel Asspropro dont une des missions vise à soutenir, organiser ou coorganiser des tournées d'artistes belges dont les chorégraphes de la FWB. Le ccJF est membre de la commission danse de cette structure depuis ses débuts en 2000 et a participé à ses réflexions visant à améliorer la visibilité et l'accueil des artistes dans le réseau des Centres culturels. Cette commission projetait de se relancer en 2019 puisque le secteur chorégraphique étant en demande de rencontres et de présentation des projets des compagnies.



@ La fabrique de regards / Brussels Dance sur la chaussée de Waterloo, devant le ccJF / 2022

Le Covid est passé par là mais depuis une journée de rencontre « Danses en perspectives » a été initiée et organisée par Asspropro et l'Association Francophone des Ecoles de Danse fin avril 2023. Cette journée de rencontres professionnelles portait sur le thème des synergies d'aujourd'hui et de demain dans le secteur de la danse. Pour cette première édition, le JF a accueilli l'événement et ses soixante participant.e.s. Artistes,

kinésithérapeute, écoles de danses, centres culturels, associations, compagnies étaient présent.e.s pour apporter leurs visions de la danse et pour échanger avec plusieurs acteur.ice.s influent.e.s du secteur.

Par le biais du projet Tremplin Hip Hop qui a duré une dizaine d'année, nous avons aussi entretenu des relations privilégiées avec les partenaires engagés dans la mise en œuvre de ce projet. Ces acquis sont précieux si nous souhaitons déployer à nouveau des actions ensemble. Il s'agit de la Compagnie Victor B, Lezarts Urbains, Charleroi Danse, le Grand Studio, Artist Project/Iles asbl, Central – La Louvière, du Théâtre et du CCN de Namur, MARS – Mons Arts de la Scène, le Théâtre de Liège, et pendant les deux premières éditions Les Halles. Rappelons que nous avons des accointances avec plusieurs de ces structures avant même le lancement de ce projet et il nous arrive toujours ponctuellement d'accompagner des productions ensemble avec l'une ou l'autre structure et de suivre les générations issues des tremplins dans leurs avancées.

A.4.4. Argumentaire sur la cohérence entre les ressources humaines dont vous disposez et le projet d'action culturelle spécialisée poursuivi.

Il s'avère que l'action menée depuis 35 ans autour de la danse s'est mise en place dès l'émergence des premières compagnies de danse prêtes à mener un travail de sensibilisation, (cf. historique). Ce choix reposait avant tout sur une curiosité du personnel de direction et d'animation de l'époque et la rencontre entre ces derniers et des chorégraphes prêts à innover et à s'investir dans des actions de sensibilisation. Le choix des directions successives de s'entourer ensuite d'animateur.ice.s et de régisseur.se.s sensibles à la danse a été déterminant.

Aujourd'hui encore, la directrice qui travaille depuis longtemps avec le secteur danse, tâche de garder un lien privilégié avec ce dernier et particulièrement avec les chorégraphes tout public, jeune public ou hip hop qui investissent le lieu et participent à notre identité. De plus un chargé de projet pluridisciplinaire (engagé au départ à la retraite de Catherine Simon) s'est vu confier dans la programmation jeune public un axe danse toujours prioritaire. Nous faisons preuve de constance et menons ainsi un travail de proximité avec les écoles et les publics au fil des générations et ce sans interruption.

Le raisonnement qui prévalait au départ et qui reste un fil conducteur aujourd'hui consiste à penser que les spectacles bâtis avec des formes dansées dévoilent chez les enfants et les adolescents concernés une palette de sentiments et d'émotions, exprimés seulement par les corps. Émerveillés, émus, enseignant.e.s et plus encore les enfants sont surpris puis progressivement convaincus et prêts à renouveler ces expériences. Nous bénéficions aujourd'hui d'un entourage, d'un réseau scolaire et associatif favorable et qui partage ce postulat.

Cette initiation commence dans le cadre scolaire pour nous dès les maternelles et les premières primaires comme nous l'avons encore constaté à l'automne dernier avec la venue d'Olga de Soto avec son duo « Incorporer – Kids », programmé pour cinq représentations dont quatre scolaires devant une jauge de spectateur.ice.s importante.

Nous cumulons des compétences diverses et entretenons des liens d'une part avec le secteur de la danse d'autres part avec les partenaires potentiels avec lesquels mener des projets de médiation en jeune et en tout public.

Nous restons proches aussi de nos Echevin.e.s et des Services communaux nous permettant de tisser ces partenariats avec les écoles, les associations et avec les autres opérateurs et d'investir l'espace public.

Notre équipe rassemble ces compétences mais est en sous-effectif pour assumer pleinement les différentes actions à entreprendre. Les moyens dont nous disposons aujourd'hui nous obligent à ralentir le nombre de projets engagés, et ce malgré l'intérêt qu'ils suscitent. Notre expérience est reconnue mais elle ne suffit pas à nous permettre de répondre favorablement aux demandes exprimées.

Au sein des nombreuses activités de diffusion, de soutien à la création, de médiation, les pratiques artistiques et créations actuelles en danse contemporaine paraissent il y a quelques décennies de prime abord souvent difficiles d'accès, voire tout simplement incongrues. La danse contemporaine est aujourd'hui encore parfois considérée comme « élitiste » mais comme nous faisons preuve de patience et de constance et initions régulièrement des projets danse, la demande augmente et l'opportunité créée par le PECA la rend encore plus tendue.

Les nombreuses écoles avec lesquelles nous menons des projets expriment aussi le souhait de travailler l'expression corporelle et la danse puisque nous bénéficions d'une expérience reconnue au fil du temps et d'interlocuteur.rice.s au sein de l'équipe qui y sont sensibles. Les acquis des générations passées et les expériences conduites précédemment jouent en notre faveur. Le dernier projet mené avec Lisa Da Boïdt dans une classe DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés), même dans un contexte atypique (période Covid) s'est avéré tout à fait prometteur. Il est prévu de prolonger ce travail, a fortiori dans des dispositifs où la maîtrise de la langue française n'est pas encore acquise. L'apprentissage de la langue couplé à une discipline artistique qui valorise d'autres capacités ajoute une plus-value, déplace le discours ailleurs et facilite la mise en lien entre les élèves et les élèves et enseignant.e.s.

Un programme proposant des œuvres de qualité pour adultes et avec une attention particulière pour les jeunes publics et privilégiant la création contemporaine, réalisées par des artistes professionnels et amateurs, accessibles à l'ensemble de la population locale et régionale, demeure dans nos priorités, autant en danse que dans les autres disciplines (arts plastiques, cirque, cinéma, théâtre, musique...). Il s'avère qu'au fil des deux dernières décennies, nous programmons autant de danse, voire plus, que d'autres disciplines.

A nos yeux, le Centre culturel Jacques Franck est le lieu adéquat permettant de conforter un pôle de rencontres autour de la danse et ce pour plusieurs raisons :

- Des liens privilégiés et de confiance se sont tissés au fil des années, au cours des projets entrepris entre les membres de l'équipe, des artistes et des associations.

- Outre la directrice et un chargé de projet pluridisciplinaire, nous avons engagé une chargée de projet danse urbaine et danse fusion 1/3 ETP depuis le mois de février 2023 pour resserrer davantage les liens entre acteur.rice.s du mouvement et les espaces institutionnels dont Le CUbe ouvert à Saint-Gilles par le Service jeunesse de la Commune. Accueillir et soutenir, avec plus de moyens, des spectacles de danse urbaine permettrait d'offrir une visibilité à un pan entier de la danse contemporaine toujours trop peu représenté sur nos scènes.

- Nous cumulons nos forces et compétences avec des structures actives dans le secteur des danses urbaines. « Lezarts Urbains », association voisine du Centre culturel, est un partenaire essentiel avec lequel nous dialoguons régulièrement en vue de promouvoir ensemble les arts urbains dans le cadre institutionnel. Idem avec « Detour festival » mais aussi « Get Down agency » qui a organisé avec Justine Theizen le premier Battle All About Love au Jf ce printemps : premier battle all-style – édition queer en Belgique. Danseuse hip hop et queer, Justine Theizen a toujours souhaité réunir ces deux communautés.

*@ 1^{er} Battle All About Love /
Justine Theizen & FabiJoow / 2023*

C'est ainsi qu'est née l'idée d'un Battle All Style, dont l'objectif est double : à la fois visibiliser les danseur.euse.s queer jusqu'ici trop peu représenté.e.s et proposer un espace "safer" à l'ensemble des participant.e.s. Ce battle est ouvert à toute personne, danseur.euse de hip hop ou non, se sentant touchée par la communauté queer de près ou de loin. Cet espace d'expression permet d'ouvrir, inclure et de valoriser les différentes formes d'expressions, de représentations, de normes et de publics. Un second est prévu à l'automne 2023.





@ 1^{er} Battle All About Love sous la houlette de Get Down Agency / 2023

- Le Jacques Franck est sans doute toujours encore la première scène chorégraphique parmi les Centres culturels. La «palme de la diffusion de la danse» nous revenait, selon une étude menée par Contredanse au début des années 2000 (cfr. NDD info n°31 / printemps 2005) et nous perpétuons cet axe au fil des saisons

- Le ccJF veille à trouver un équilibre entre les différents volets permettant l'accès à tous à un art (sensibilisation, projets d'écoles, diffusion, coproductions...). Cette faculté particulière, ne limitant pas l'approche d'un art par la seule présentation de spectacles, renforce la proximité entre les publics et les artistes.

- Le ccJF est un lieu conforme et compétent sur le plan technique et logistique :

- Le ccJF dispose d'un plateau remplissant les conditions nécessaires à l'accueil de spectacles de danse (plancher adapté, ouverture cadre de scène suffisante).
- Le ccJF, au fil des ans, acquière et renouvelle le matériel son & d'éclairage permettant de travailler à la «création lumières» de pièces chorégraphiques et accueille chaque année des pièces en studio.
- Le ccJF a recruté, formé et continue à former du personnel technique à la régie des spectacles de danse (cfr. Accueil des Formations de la Régie Mobile culturelle d'Etterbeek).
- Le ccJF a initié, en partenariat avec le CEFA, le Centre d'Enseignement Technique Pierre Paulus et le Pouvoir Organisateur de la Commune de Saint-Gilles, la reconnaissance et la mise en œuvre d'une filière de formation à la régie de spectacle au sein de l'enseignement secondaire.

- Le ccJF a été et est encore, lors de certaines éditions le partenaire d'initiatives et d'événements organisés au niveau bruxellois et communautaire. Par ordre chronologique, nous pouvons citer quelques exemples: «Danse en Vol», «Danse à la Balsa», «Parade Zinneke», «BRXLBRAVO», «article 27», «Rallye Chantons français», «Brussels Dance», «Objectif danse»... Il joue un rôle fédérateur au sein d'un pôle culturel réunissant les communes du sud de Bruxelles (cfr projet de coopération «Quel Cirque!» mené avec Escale du Nord à Anderlecht et Le Brass à Forest où le trapèze volant s'invite dans l'espace public chaque été avec d'autres agrès) et rayonne sur l'ensemble de la Région et de la Communauté.

Nous pensons réunir des atouts nous permettant de poursuivre cette spécialisation. Le souci essentiel est de parvenir à pérenniser rapidement l'engagement de personnel d'animation compétent dans ce domaine pour décharger la direction. Nous avons entré un budget de spécialisation lors de notre dernière demande qui n'a été rencontré qu'à moins de la moitié. Dès lors nous n'avons pas pu engager de personnel supplémentaire pour accompagner les résidences comme celle de Mauro Paccagnella par exemple ni investir davantage sur les salaires artistiques dédiés aux actions participatives et projets d'écoles. Nous pensons très clairement que les artistes qui les mènent sont insuffisamment rémunérés en rapport à la charge de travail inhérente à ce type de projet. Ils nécessitent un temps de dialogue avec les partenaires et un temps de préparation qui n'est jamais pris en considération. Nous revendiquons de pouvoir d'une part payer les artistes davantage sur le volet médiation, d'autre part engager au moins un mi-temps supplémentaire dédié à cette fonction.

L'approfondissement et la mise en œuvre de notre travail doit s'accompagner par une intervention financière ad hoc.

B. Informations relatives à l'inscription de l'action culturelle spécialisée dans votre projet d'action culturelle générale.

B.1. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement culturel sur le territoire d'implantation. Notamment, précisez l'(les) articulation(s) entre votre projet d'action culturelle spécialisée et votre projet d'action culturelle générale, ainsi que la (les) plus-value(s) apportées par l'action culturelle spécialisée à l'action culturelle générale et par l'action culturelle générale à l'action culturelle spécialisée.

(D - art.30, 4°, 5°, 7° [cf. aussi commentaire des articles – art. 30] ; AR - art. 12, 1°, c, d).

Maximum 2 pages.

Le Jacques Franck est à la fois un pôle culturel de quartier, un pôle culturel urbain et un pôle culturel régional. Cette définition s'appuie sur une analyse statistique des populations mais aussi sur tous les ressentis recensés lors de notre analyse partagée. L'enjeu que nous avons défini et les actions que nous mettrons en place résultent de cette analyse. La spécialisation en danse permet de donner une résonance singulière et d'appuyer plus largement une action générale menée de manière transversale qui concerne tous les secteurs d'activités. De plus notre expertise dans le secteur chorégraphique et les complicités entretenues avec de nombreuses compagnies apportent une plus-value évidente dans notre capacité d'organisation d'actions et d'imagination autour de cet art.

Le Centre culturel Jacques Franck est un lieu de rencontres, de transmissions, d'analyses, de dialogues, d'accueils d'initiatives associatives et de créations artistiques professionnelles et amateur.rice.s qui dès le début a décidé de ne pas opérer de choix dans les arts de la scène et donc de ne pas exclure la danse, pourtant souvent considérée comme «élitiste». Tous les arts vivants furent représentés et la danse a très vite eu une visibilité importante voire dominante puisque aujourd'hui nous programmons au moins autant de danse voire plus certaines saisons que toute autre discipline des arts de la scène. Ce secteur a par conséquent déjà une identité forte sur notre territoire d'implantation.

Plusieurs générations d'enfants scolarisés à Saint-Gilles ont déjà été en contact avec la danse contemporaine par notre biais et ce de différentes manières. Outre la découverte de nombreux spectacles proposés au fil des saisons, plusieurs projets d'animation ont vu le jour dans les écoles via les programmes développés et financés par la Cocof et la FWB. Nous souhaitons continuer à accompagner des démarches artistiques dans les écoles auprès d'enseignant.e.s motivé.e.s et toujours plus curieux.ses de cet art, qui ne bénéficie pas partout ailleurs de cet accueil.

Saint-Gilles et plus largement Bruxelles sont des territoires habités par une diversité culturelle hors normes, par une vie sociale à plusieurs vitesses, par une précarité interpellante, par des facteurs migratoires complexes, par un rajeunissement important de la population et par une série de causes qui provoquent de l'exclusion et de l'isolement.

Ces données nous confortent dans l'idée que travailler avec des artistes qui n'utilisent pas la langue comme médium mais le corps, est un moyen de mettre sur un pied d'égalité des groupes mixtes, y compris les plus précarisés lors de la mise en place d'animations de rue, d'ateliers in situ et de modules de médiations autour des spectacles proposés.

Lors des «mercredis après-midi du ccJF», nous donnons à voir spectacles où la danse est régulièrement présente ou organisons des activités intergénérationnelles dansées. Citons à titre d'exemple, en dehors des spectacles, la rencontre en janvier 2023 ouvertes à tou.tes et où étaient invités à participer des résident.e.s du home Les Tilleuls et leurs proches mais aussi des ainé.e.s du groupe de seniors forestois de l'asbl «A travers les arts». Nous avons proposé un après-midi musical, dansant et convivial autour du flamboyant DJ Chazam. Entre reprises, compositions personnelles et autres sons, rendez-vous était donné en-dessous de la boule à facette pour danser et déguster un goûter.

Les «mercredis après-midi» rassemblent essentiellement le milieu associatif, dans sa grande diversité et le tout public, libre à cet horaire-là. Avec la danse, aucun pré requis n'est nécessaire. Un groupe en alphabétisation peut côtoyer des adolescent.e.s de la Maison de Jeunes sans que l'un ou l'autre groupe possède a priori plus d'éléments d'analyse et d'appréciation. Tous sont aptes à profiter pleinement du spectacle ou de l'activité et à se laisser porter par des émotions qui transcendent l'apprentissage du langage.

Bruxelles et Saint-Gilles connaissent aussi une explosion démographique importante. Bruxelles a passé le cap du million d'habitants en 2004. 19 ans plus tard, la croissance a été encore plus forte de plus de 20%. Nous atteignons au 1^e janvier 2022 1.222.637 habitants et la proportion d'enfants et de jeunes est conséquente (+ de 20% de personnes ont moins de 18 ans). Dans notre seul quartier, sur un périmètre d'un km autour du ccJF, sont situées 11 écoles fondamentales. A cela s'ajoute une des densités les plus fortes de Bruxelles, en particulier dans les quartiers porte de Hal et Bosnie où elle est alors 5 à 6 fois plus élevée que la moyenne bruxelloise. Relevons aussi que la population dont la nationalité est étrangère atteint 48% sur notre Commune pour une moyenne de 35% dans la région et que plus de 60% des Bruxellois sont nés à l'étranger et sont non belges au départ. De manière générale, l'insertion des Bruxellois étrangers ou d'origine étrangère constitue une préoccupation régulièrement rencontrée.

Face à ces données, de nombreux témoignages illustrent et révèlent des besoins significatifs d'insertion et de convivialité. La danse peut y contribuer d'une manière inclusive.

Les ateliers «danse» imaginés par Julie Bougard puis Mélanie Munt et Caroline Cornélis et plus récemment par Mauro Paccagnella ou Lisa da Boidt (pendant la durée de notre premier contrat-programme découlant du décret 2013 des CC) sont le fruit de cette réflexion et de ces constats partagés. Iels ont animé des stages et des ateliers tout à fait singuliers. Alliant différentes techniques de danses et la musique ou le cirque, les participant.e.s découvraient toute une palette de sentiments, d'émotions exprimées avec les corps. Iels ont découvert la

danse à travers le jeu et le plaisir. Il s'agissait pour elleux de partager un moment de danse en commun guidé par des consignes claires et ludiques. Aucune connaissance n'étant requise, tou.te.s se retrouvaient à un même niveau, ensemble. Cette pratique n'est pas excluante, au contraire.

C'est à partir de ces constats et d'un besoin significatif de dialogue et de rencontres que nous pensons que poursuivre notre spécialisation en danse nous permettra de renforcer notre travail autour de l'enjeu retenu qui consiste à : « utiliser la culture comme moteur de dialogue et de vivre ensemble » et qui se décline autour de 5 axes (Cfr . notre dossier de contrat-programme) :

- Incarner la diversité, être un lieu safer en proposant par exemple des espaces physiques et symboliques sûrs, inclusifs et bienveillants permettant à chacun.e d'être ce qu'il est, quelle que soit la culture, la norme, la manière de fonctionner (cf. le premier Battle « All About Love » organisé par Justine Theizen au Jf ce printemps (premier battle all-style – édition queer en Belgique).
- Aller à la rencontre en arpentant le territoire pour aller vers des publics plus éloignés de la culture et en menant des actions sur le territoire de telle sorte que chacun.e puisse se le réapproprier, en développant des liens fluides entre toutes les couches de la population
- Inviter, accueillir et laisser la place en (R)éveillant et transmettant le désir et la capacité de créer et en mettant à disposition des outils qui révèlent le potentiel de chacun.
- Coconstruire des représentations et des espaces partagés en coinventant des projets communs à partir d'expertises/des demandes/des interrogations portées par d'autres et que l'on n'aurait pas pu réaliser seul.es.
- Ouvrir des perspectives en rendant possible l'émancipation pour permettre à chacun.e d'aller plus loin

Il s'agira par exemple de valoriser l'expression et la créativité d'adolescents et de jeunes adultes. Les adolescents sont directement concernés par les cultures urbaines. La danse hip hop est un superbe moyen d'expression corporelle pour une large frange d'adolescents et de jeunes adultes bruxellois. Le hip hop existe bel et bien dans les quartiers, la rue, les maisons de jeunes mais encore trop peu sur les scènes de nos lieux de diffusion et de création de Communauté française. Rares sont les théâtres et Centres culturels francophones accueillant chaque saison et régulièrement de la danse hip hop. Le ccJf pense pouvoir répondre à cette demande et a déjà une tradition d'ouverture à cette culture depuis les années 70. Conforter ce travail nous semble nécessaire. Ces formes, plus proches de l'univers des jeunes, les accrochent et peuvent leur donner goût à d'autres types de danses si nous veillons à provoquer une mixité des genres.

La danse hip hop sera présente via l'accueil de spectacles professionnels hip hop et de spectacles qui mélangent danse contemporaine et hip hop. De plus, nous soutenons et accompagnerons des initiatives associatives émanant des maisons de jeunes ou de festival comme « Tremplin Babel ». La danse hip hop et en particulier les femmes et les genres non binaires seront présent.e.s également grâce à l'engagement de Camille Philippot 1/3 ETP au JF et qui représente déjà sous l'égide de son label «Get Down» cette mouvance et en particulier des artistes femmes.

La danse nous permet aussi de participer à la valorisation et à l'expression de personnes handicapées et de contribuer ainsi à changer les regards portés sur les «normalités». Nous poursuivrons l'accueil et les partenariats avec des associations comme le Créahm ou le Musée Arts et marges où la danse est représentée et où des personnes dites «normales» participent à l'activité sur un pied d'égalité avec des artistes porteurs d'handicap mental. A côté de l'apprentissage de techniques artistiques, ces rencontres nous confrontent à un certain type de différence et par la même occasion nos préjugés sur ce qu'est la normalité. D'autres partenariats visant à mettre en valeur les personnes porteuses d'un handicap sont déjà initiées. La plupart des secteurs artistiques sont concernés. Un travail de désinhibition lié à la pratique de la danse permet à chaque participant de vivre un bien-être corporel et de voir le potentiel créatif qui l'habite au-delà et avec son handicap. Ce processus contribue à une émancipation individuelle puis une émulation collective puisque ces activités ont lieu en groupe.

Nous pouvons aussi proposer de la danse sous forme d'ateliers ou de spectacles à découvrir, en salle ou «outdoor» via des parcours urbains, des battle pendant les fêtes de quartier, des performances dansées dans le cadre d'événements gratuits liés à une autre discipline ou à une fête de quartier permet d'animer des espaces publics donc de créer de la convivialité, de susciter des espaces à partager et à vivre des émotions ensemble qui ne nécessitent l'apprentissage d'aucun code ou d'aucune langue et donc de susciter des «dialogues intergroupes». Nous tablons sur un parcours dansé sous forme de biennale avec plusieurs rendez-vous estivaux construits avec des partenaires saint-gillois (Pianofabriek, compagnies, collectifs d'artistes...).



@ Cie t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e / Distorsions urbaines & Insert Coin / 2021

Notre action générale couplée avec une action spécialisée nous permettent de garantir des programmations, des médiations et des animations adaptées à chaque tranche d'âge et à répondre à des attentes liées aux différents publics (public scolaire, public associatif, public en soirée, publics en alphabétisation, publics qui ne s'expriment pas en français, publics porteurs d'un handicap...) en alternant des formules différentes (soirées composées ou un seul spectacle/représentation, performances, présentations de plusieurs petites formes).

Les enjeux de démocratie culturelle visés par la « mise en relation des artistes et du public, des associations et des écoles » font partie intégrante de nos souhaits et nous semblent primordiaux, tout comme l'attention donnée aux dialogues intergroupes. La danse facilite cette approche. Nous souhaitons en faire un outil majeur de mise en relation, d'émancipation, de valorisation individuelle et collective. Notre expérience, notre équipement et notre engagement serviront à déployer nos actions en répondant aux enjeux énumérés plus haut. Nous croyons que cette spécialisation peut servir à répondre aux défis qui se posent à Saint-Gilles et plus largement à Bruxelles.

C. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet.

Veuillez décrire les dépenses et les ressources prévues et motiver le montant de la subvention sollicitée.

Les éléments que vous apportez ici explicitent le budget prévisionnel qui accompagne votre dossier global. Son classement « par nature » des charges et des produits doit refléter par « destination » les postes de dépenses et de recettes relatives à vos actions spécialisées. Pour ce faire, procédez à une codification détaillée (au-delà celle à 4 ou à 5 chiffres adoptée par le **plan comptable minimum harmonisé**).

TOTAL RECETTES en classe 7 : 131.704€

736155	Subs de la Commun. Franç. Wall.-Bxl AC Spécialisée danse	111.004€
736155	Subs de la Cocof – scène chorégraphique (convent* pluri donc indexée à p. 2024)	20.700€

TOTAL DEPENSES en classe 6 : 143.657€

En 61 (Services et biens divers) : **58.500€**

615204	Autres frais spéc spec, progr & manif Danse	20.000€
615206	Autres frais spéc spec, progr & manif Danse Jeune Public	15.000€

615014 Partenariats associatifs	3.000€
616304 Droits d'auteurs	5.000€
615201 Autres frais spéc, prog, manif résid	3.000€
615013 Partenariats CPAS	4.000€
615015 Evènements danse hip hop	8.500€

Remarques :

Les postes 615204 et 615206 correspondent à des factures pour achats de spectacle via contrats de cession

Les prestations d'artistes engagés dans des actions de médiation, facturation via Smart ou autres bureaux, entreprises, asbl ou coopératives sont repris sous les autres comptes.

En 62 (Rémunérations et charges sociales) : **73.204€**

620201 (Rému & avantages sociaux personnel de médiation & d'animation dont pécule de vacance ttc) + 621201 (Cotisations patronales d'assur. sociales personnel de médiation & d'animation)

- 1/2 ETP chargé.e de projets danse hip hop, médiation, in situ et outdoor (CP 329, 4.2, 7 ans ancienneté négociée): 31.884€ (23.077€ brut + 7.038€ + 1.769 PV)
- 1/2 ETP chargé.e de projet danse tt public et jeune public & administrat° (CP329, 4.1, 21 ans ancienneté acquise) : 41.320€ (29.907€ brut + 9.121€ cp+ 2.292€ PV)

D. Infrastructure(s) disponible(s) pour la mise en œuvre de l'action culturelle spécialisée sollicitée

Indiquez la ou les infrastructures dont vous disposez pour mettre en œuvre le projet d'action culturelle spécialisée que vous sollicitez. Vous pouvez renvoyer un plan des infrastructures en annexe du dossier général.

D.1. Espace de travail, de répétition ou de résidence : - OUI/~~NON~~ ✗

- Espace(s) propre(s) à l'opérateur - OUI/~~NON~~ ✗
Equipement et fiches techniques des locaux du ccJF en annexe
- Nbre d'espaces : 1 Grde salle de spectacle et 1 studio de répétition
- Espace de travail, de répétition ou de résidence distinct de la salle de(s) spectacle(s) - OUI/~~NON~~ ✗

Si non distincte, s'agit-il de :

- La scène principale - OUI/~~NON~~ ✗
Si oui, dimension plateau :

Ouverture :	12,50 mètres (cadre de scène)
	17 mètres (mur à mur)
Profondeur :	7,90 mètres (cadre de scène – mur lointain).
Hauteur :	4.50 mètres (sous grill).
- La scène secondaire (petite salle avec gradins amovibles ou salle de répétition) - OUI/~~NON~~ ✗
Si oui, dimension plateau :

Ouverture :	9 mètres (cadre de scène)
	mètres (mur à mur)
Profondeur :	9 mètres (cadre de scène – mur lointain).
Hauteur :	3,50 mètres (sous grill).
- Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
 - Table lumière Chamsys
 - 19 découpes Robert Juliat
 - 30 PARS
 - 30 PC
 - 7 PAR led

Nous venons d'introduire une demande de subvention d'aide à l'équipement pour compléter et permettre la transition à la technologie Led.

- Tapis de danse Noir/Blanc

Toute la surface du plateau et les dégagements sont recouverts par un plancher de danse flottant en bois noir, très apprécié des compagnies de danse. Sa grande ouverture est appréciable ainsi que la scène frontale de plain-pied qui offre un rapport privilégié aux spectateur.ices. Un tapis de danse noir recouvre l'entièreté du plateau. Un Grill technique surplombe l'entièreté de l'espace.

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée (durée de mise à disposition, accompagnement technique éventuel, ...).

Les temps de prémontage puis de montage et de démontage sont définis de manière concertée entre la direction technique de la compagnie et notre directrice technique. Si nous devons emprunter ou louer du matériel, nous nous en chargeons.

Pour la mise à disposition du studio de répétition ou du grand plateau pour des résidences, c'est au cas par cas. Nous privilégions les accueils de compagnie que nous accompagnons.

Si autre qu'une des salles de spectacle, veuillez remplir la demande d'informations ci-après :

- Salle 1 :
 - Dimensions de l'espace : L x l.
 - Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
.....
.....
- Autre(s) (dont espace extérieur, ...) : La « cour à partager » du ccJF
 - Dimensions de l'espace : L x l.
 - Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée (durée de mise à disposition, accompagnement technique éventuel, ...).

La cour du ccJF a bénéficié pendant la durée de notre premier contrat programme d'un aménagement et d'une verdurisation grâce à un financement obtenu dans le cadre d'un Contrat de Quartier suite à notre analyse partagée du territoire.

Cet espace pourra accueillir ponctuellement des ateliers et des performances de danse singulières. Nous pouvons organiser 10 activités en soirée par an via un règlement amendé par la Commune.

Nous avons inauguré cet espace en partenariat avec d'autres opérateurs culturels locaux le we des 1^{er} et 2 avril et la semaine qui a suivi. Nous avons demandé la fermeture de la rue de Rome une journée pour organiser des activités en lien avec le quartier.

Avant même les travaux, à la rentrée 2017, nous programmons déjà « La cosa » de Claudio Stellato dans cet espace et organisons le dimanche deux ateliers de construction bois autour d'une activité ludique (un brunch proposé dans le bar/foyer).

D.2. Espace(s) d'exposition : - OUI/~~NON~~ X

Cfr. demande d'AC spécialisée en Arts plastiques

- Espace(s) propre(s) à l'opérateur - OUI/~~NON~~ X
- Nbre d'espaces :
- Espace 1 :
 - Dimensions de l'espace : L x l.
 - Description succincte de l'équipement disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
.....
.....
- Espace 2 :
 - Dimensions de l'espace : L x l.
 - Description succincte de l'équipement disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
.....
.....

-
- Autre (s) (dont espace extérieur, ...) :

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée.

.....

.....

.....

D.3. Autres espaces mis à disposition des projets :

- Bureau ~~OUI/NON~~ ✕
-

Remarque :

Nous avons lors du premier contrat-programme mis à disposition une partie de nos bureaux pour des résidences administratives aux Cie Nyash, Chaliwaté et à l'asbl Ad Libitum (qui accompagne des projets de diffusion dans différents secteurs). Les bureaux, accès wifi, accès téléphone étaient libres de charges. Aucune location n'était demandée. Un échange était envisagé autour des projets de création avec présentation de bancs d'essai, interventions dans la rue, rencontres bords de scènes...

Ce fut une expérience riche de croisements et d'échanges mais nous sommes à l'étroit et manquons de bureaux avec l'avancée du contrat programme et la mise sur pied d'opérations culturelles emblématiques comme Murmuziek ou Un futurEnsemble, Intersongs. Ces opérations dont il est questions dans notre rapport d'autoévaluation ont nécessité d'avoir à demeure des bureaux pour les chargés de projet engagés au fur et à mesure. Nous avons recherché des subventions ponctuelles (maison de justice, cohésion sociale etc...) pour leur mise en œuvre et ces projets s'avèrent concluants et permettent à de nombreuses personnes d'exercer leurs droits culturels. Aujourd'hui nous devons modifier notre infrastructure, manquons cruellement de bureaux même partagés et en tenant compte qu'une partie du temps de travail peut-être presté en télétravail. Nous avons rentré en tant qu'asbl un permis d'urbanisme pour modifier le hall et l'accès à des bureaux.

- Salle de réunion - ~~OUI/NON~~ ✕
- Hébergement ~~OUI/NON~~ ✕

Remarque :

Notre bar/foyer est ouvert tous les jours et des compagnies peuvent s'y retrouver pour des rdv ou réunions sans consommer quoi que ce soit. C'est aussi un lieu de rencontre où les caterings sont offerts entre deux représentations scolaires. De plus la cour attenante au JF, transformée en « jardin Hélène De Rudder » qui fait partie de la promenade verte de Saint-Gilles est ouverte depuis quelques semaines suite à des travaux conséquents. C'est un lieu paisible avec quelques tables et chaises que nous mettons à disposition pendant la belle saison où artistes et habitants peuvent se retrouver.

Capacité d'accueil : personnes.
Nbre de chambres :Chambres.

- Autres :

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée.

F. Contacts de l'opérateur

F.1. Responsable du projet d'action culturelle spécialisée

- ~~M~~, Mme ✕
- Nom : Mathevon
- Prénom : Sandrine
- Numéro de téléphone : 02 538 90 20
- Numéro de GSM : 0495 21 05 74

Adresse courriel : sandrine.mathevon@lejacquesfranck.be

F.2. Autre responsable du projet

- ~~M~~, Mme ✕
- Nom : Philippot
- Prénom : Camille
- Numéro de téléphone :
- Numéro de GSM : 0484 71 16 99
- Adresse courriel : camille.philippot@lejacquesfranck.be

Formulaire de demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée en musique non-classique

Décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels



Concert de MURMUZIEK au Jacques Franck - septembre 2022 (photo: Rozenn Quéré).

A. INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE

A.1. Action culturelle spécialisée sollicitée

Dans le secteur des arts de la scène: **MUSIQUE NON-CLASSIQUE.**

A.2. Action culturelle spécialisée menée en coopération

Précisez si l'action culturelle spécialisée est proposée en coopération avec :

- > **Un ou plusieurs centres culturels** - NON mais nous collaborons ponctuellement pour l'organisation de concerts avec le BRASS et le PointCulture.
- > **Un ou plusieurs opérateurs reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le secteur de votre action culturelle spécialisée** - NON mais la majorité des artistes / musicien·nes avec qui nous collaborons sont issues de la scène musicale de la FWB.
- > **Un ou plusieurs opérateurs culturels ou « éducatifs » relevant des secteurs de l'architecture, des arts de la scène, des arts plastiques, des arts visuels, du cinéma, de l'éducation permanente, de l'enseignement, de la jeunesse, de la lecture publique, des lettres, du livre, du patrimoine culturel ou de tout domaine culturel ou éducatif** - NON
- > **Un ou plusieurs opérateurs actifs dans le développement local ou régional, notamment dans les domaines de l'action sociale** - OUI voir p. 27, Annexe 2, Les partenaires.
- > **Un ou plusieurs opérateurs assimilables aux 1°, 2° ou 3°, dont le siège social n'est pas situé en région de langue française ou en région bilingue de Bruxelles-Capitale** - NON

A.3. Décrivez le projet d'action culturelle spécialisée que vous entendez mener, précisez les objectifs généraux et opérationnels poursuivis, les lignes de force artistiques du projet, et la manière dont l'action culturelle spécialisée est réalisée.

INTENTION:

Le Centre culturel Jacques Franck souhaite pouvoir poursuivre et étendre son travail de diffusion au sein du secteur Musique (via le Chouette Festival, la Fête de la Musique¹, les artistes locaux et de plus loin,...) et d'accueil (pour des résidences et/ou des tournages)² mais aussi et surtout **renforcer et pérenniser les projets socioculturels s'adressant à des publics éloignés de la culture, isolés, fragilisés, précaires et/ou enfermés.** Ces projets ont débuté lors de la mise en œuvre du contrat-programme courant sur la période 2017-2023.

Suivant la ligne de conduite que nous trace, pour 2024-2029, l'enjeu qui est de *mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre ensemble*, nous souhaitons agir en offrant des espaces de rencontre, d'expression et d'expérimentation ouverts à toutes, où chaque partie prenante trouve sa place dans le projet d'action culturelle générale. Nous serons en prise avec la vraie vie, celle de nos publics et de nos quartiers, et retrouverons des moments festifs et fédérateurs. Nous affirmons qu'une vie culturelle riche n'est pas un luxe. Nous devons la rendre accessible et permettre la réflexion et les émotions, créer la surprise.

C'est par cette porte d'entrée que nous nous engouffrons, plutôt joyeusement, avec dans nos bagages des projets où l'on retrouve la trinité du socioculturel : la démocratie culturelle, la démocratisation de la culture et la cohésion sociale. Cette porte grande ouverte qui nous mène régulièrement, au sens propre comme au figuré,

¹ En partenariat avec le service Culture de la commune de Saint-Gilles qui gère la demande de subventions auprès du Conseil de la Musique: le Jacques Franck fait activement partie du comité de programmation et met à disposition le jour de l'événement son équipe de régisseurs et deux de ses chargées de projets.

² Nos espaces sont régulièrement mis à disposition pour des tournages de clips, teasers d'album ou des séquences live. Le Jacques Franck a d'ailleurs continué à respirer durant les confinements grâce à cela: une partie des équipes de la régie et de l'accueil étaient présentes alors que nous étions fermés au public pour accueillir et encadrer les artistes. Les *Martiens Go Home* ont même joué un live sans public mais diffusé simultanément sur Radio Campus.

à l'extérieur du Centre culturel Jacques Franck; certes pas très loin même si parfois nous avons l'impression de pénétrer dans un monde radicalement différent du confort de notre salle.

Sortir de cette zone de confort s'est fait progressivement avec des projets ayant tous un point commun: la musique. Entre l'accueil de groupes, de résidences et de projets musicaux mettant en lumière des personnes porteuses de handicaps mentaux, après avoir animé différents ateliers offrant la possibilité de composer et d'enregistrer, dont un en milieu carcéral, ou encore un projet rassemblant des chorales qui s'est mué en une création de spectacle collectif autour du chant et joué en public... **La musique est ce fil conducteur qui crée et développe en nous la dopamine, une hormone du plaisir: on écoute, on danse, on chante et après on se sent mieux.** Ce bien-être simple à atteindre avec un médium qui peut être de dispositif ultra léger (la voix) et adaptable techniquement pratiquement partout, nous est apparu comme une évidence après le passage brutal de la crise sanitaire: le développement et le renforcement de ces projets musicaux nous ont semblé nécessaires et vitaux.

Prétexte à la rencontre, la musique permet de nous retrouver et de resserrer des liens sociaux distendus voire disparus d'autant plus chez les personnes isolées, incarcérées, âgées, porteuses de handicap, précaires, marginalisées etc. La musique que l'on retrouve à travers des propositions de concerts, d'ateliers participatifs autour d'une composition collective, de séances d'écoutes.... le tout presté et/ou encadré par des musicien·nes professionnel·les soigneusement invité·es à accompagner ces publics. Des émotions sont ainsi partagées; des chants, des rythmes et même des danses sont engagées seul·e ou à plusieurs, créant du contact, de l'apaisement, du relationnel, mettant entre parenthèses le quotidien parfois compliqué et/ou ayant un effet purement cathartique.

Des émotions qui peuvent, comme dans le cas des ateliers en prison, être de l'ordre, selon les retours de certains détenus, du thérapeutique. Ou alors - entendu lors d'un débriefing avec des membres du personnel médical encadrant les senior·es du Home Les Tilleuls, recréer du lien aussi bien entre et avec les résident·es mais également au sein de l'équipe des encadrant·es. Ou encore, à la fin de la session d'ateliers où les participant·es étaient invités à balancer ce qu'ils avaient sur le cœur et le mettre en musique, le désir de garder le contact et proposer qu'une semaine plus tard, à l'heure où se faisaient les ateliers, que le groupe aille se balader en forêt.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX:

- Pouvoir exercer pleinement nos principales missions de centre culturel, à savoir être un point de rencontre entre les citoyen·nes et la culture et œuvrer pour la démocratisation culturelle auprès de publics fragilisés, souvent intimidés, ou tellement pris dans leur quotidien qu'ils ne s'accordent pas un temps pour se poser. Et ainsi pouvoir leur proposer d'exercer leurs droits culturels par la découverte, la rencontre, la création, la réflexion tout en étant attentif·ves à leurs attentes, envies et besoins et avec des propositions qualitatives.
- Pouvoir proposer une offre régulière d'activités culturelles ainsi qu'une rencontre / médiation aux structures que nous avons déjà rencontrées mais aussi étendre nos propositions culturelles à davantage de structures d'accueil dans notre commune mais aussi en Région Bruxelloise, comme par exemple:
 - à la prison de Saint-Gilles;
 - à L'Olivier (accueil d'enfants et d'ados nécessitant une aide spécialisée en dehors de leur milieu familial);
 - à DoucheFLUX (accueil de personnes sans abri);
 - au Refuge (structure d'hébergement d'urgence et d'accompagnement pour personnes LGBTQIA+ âgées de 18 à 25 ans et en situation d'exclusion en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre);
 - au service SOS Enfants de l'hôpital Saint-Pierre;
 - via Iriscare, dans des centres d'hébergement pour personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel;
 - à la Plateforme Citoyenne Refugees Bruxelles (accueillant une vingtaine de "MENA" - Mineurs Étrangers Non Accompagnés)...³

³ Cette liste est non-exhaustive et nos actions dans ce type de lieux sont reprises sur le site du Jacques Franck et ses réseaux sociaux, ce qui peut inciter d'autres structures d'accueil à prendre contact avec nous pour développer des collaborations avec elles. Par ailleurs, suite à leur

- Pour des projets tels que **MURMUZIEK / INTERSONGS / ZIM BAM BOUM / POUSSE TON CRI / PARLER D'AMOUR**:⁴ pouvoir proposer le nombre d'ateliers nécessaires qui permette non seulement la mise en place d'une synergie au sein du collectif mais aussi un temps à la réflexion, au partage, à la création et à la mise en pratique de la finalisation des productions (enregistrement, mixage, mastering en studio, clips et diffusion) tout en permettant à l'artiste /aux artistes / intervenant-e(s) artistique(s) d'être rémunéré-e(s) correctement sans devoir rogner sur le nombre d'heures d'ateliers.
- Continuer à pouvoir inviter des artistes professionnel-les, issu-es de la scène musicale de la Fédération Wallonie-Bruxelles et permettre à ceux-ci de se frotter à des publics qui n'ont pas spécialement l'habitude de fréquenter les salles de concert dites "traditionnelles". Cela permet aussi aux musicien-nes, quand cela s'avère nécessaire ("scène" réduite, budget et/ou technique limités, acoustique sensible), d'adapter leur set: ce type d'exercice peut leur permettre d'être "tout terrain" et de faciliter leurs adaptations scénique et musicale à des tiers-lieux. Ces artistes sont soigneusement choisi-es en fonction du public auquel iels s'adressent, celui-ci pouvant être sensible, fragile, énervé voire imprévisible. Tout un travail est fait en amont des propositions culturelles: un choix est posé sur un-e artiste et dans la foulée, les chargé-es de projets rencontrent les directions / encadrant-es de chaque structures d'accueil avec l'artiste ou les artistes pressentis pour la prestation. Cela permet une immersion et de se rendre compte sur place de qui sont les personnes fréquentant ces structures ainsi que leurs envies et attentes.
- Nous espérons, grâce à tous ces projets, davantage s'implanter au cœur de la commune et par extension, de la Région Bruxelloise. De pouvoir décoller cette étiquette galvaudée, qui prétend parfois que la culture s'adresse à des initié-es, en sortant des murs et en allant activement, non seulement, à la rencontre des partenaires sociaux œuvrant sur le même territoire que nous, mais surtout, à la rencontre des publics qu'ils accueillent. Le désir d'échanges et de partenariats est vif, enthousiaste et joyeux: sortons du Jacques Franck, créons des liens et, peut-être qu'un jour, ces publics, feront le chemin inverse vers notre Centre culturel.
- Dans la suite de **MULTI ORDINARY** (festival autour de l'art outsider sous toutes ses formes) et du projet **PUHE - Projet Utopique Hautement Explosif**,⁵ nous souhaitons également poursuivre la mise en avant et soutenir par l'accueil et la diffusion les projets musicaux / arts de la scène émanant d'ateliers comme ceux de La "S" Grand Atelier, le Créahm, Indigo, Gratte etc. qui travaillent avec des personnes en situation de handicap mental.
- En parallèle à tous ces projets et armés de notre seule curiosité des sorties et nouvelles tendances, nous souhaitons poursuivre la programmation et la diffusion d'artistes sortant des sentiers battus ou ayant des projets amateurs et/ou confidentiels et/ou fragiles (lors d'une exposition consacrée à l'ERG - Ecole de Recherche Graphique, nous sommes allé-es à la rencontre d'étudiant-es musicien-nes que nous avons programmé-e lors du vernissage; nous avons ainsi pu découvrir sur scène *Lazza Gio*, dont la carrière prend actuellement ses marques en France ou bien nous avons proposé une carte blanche à Elise Dutrieux et son projet *La Mante des eaux*) ou encore le duo d'artistes français *Le Club des Chats* avec leur ciné-concert *Mini Mini Chat Mini Mini Show* qui a fait salle comble.
- Nous sommes aussi désireu-x-ses de créer des programmations parfois surprenantes mais où un lien ou une filiation se dessine, créant ainsi une proposition étrangement cohérente comme par exemple le combo *Alek et Les Japonaises* et *Micuicocola* (big band composé de

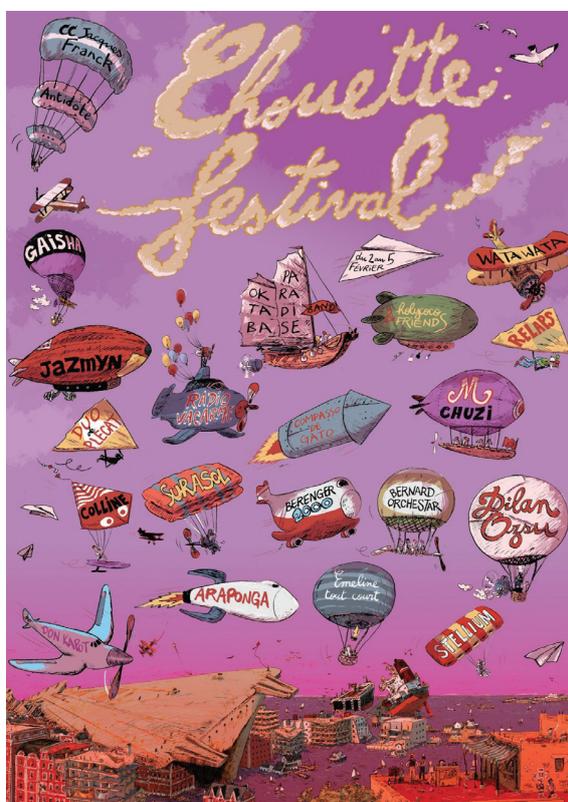
demande, la Plateforme Refugees, qui fonctionne avec un budget ultra limité, se voit régulièrement proposer des places gratuites pour assister à des spectacles / projections / concerts au Jacques Franck avec ses MENA.

⁴ Ces projets sont décrits à partir de la page 8.

⁵ Ce collectif détonnant composé des jeunes adultes en situation de handicap mental de Gratte asbl et du Créahm-Bruxelles, des jeunes valides de la MJ Cité de Jeunes de Saint-Gilles et des artistes Nils Delot, Carl Roosens, Antonin de Bemels, Monsieur Pimpant et Super Fischl ont fait des ateliers de travail et d'échanges sur une période de 6 mois ainsi que deux résidences d'une semaine au Jacques Franck. Le résultat est une belle soupe audio-visuelle sous forme de musiques et courts-métrages, oscillant entre le tragi-comique et l'art brut.

personnes issues de l'asbl *le 8e jour* et de musicien-nes profession-nelles dont *Monolithe Noir*).

- Nous n'oublions pas les Saint-Gillois-es en souhaitant également, entre autres, mettre sur pied et programmer une version estivale du Chouette Festival⁶ en extérieur, et bien évidemment poursuivre notre collaboration avec le service Culture de Saint-Gilles ainsi que la Fête de la Musique.



Affiches de 2023 pour la Fête de la Musique et le Chouette Festival.

- Pour conclure sur un point qui nous tient à coeur, nous tenons à affirmer que le Centre culturel Jacques Franck accorde une attention toute particulière à la présence de minorités de genre et des personnes discriminées que cela soit à la race sociale,⁷ à la classe, à l'âge, à l'orientation sexuelle et au handicap, à travers sa programmation. Cette vigilance s'est accrue au fil des années et des évolutions sociétales et se poursuivra sans faillir.

⁶ Le *Chouette Festival* (ex-*Sacrés Saint-Gillois*, 8e édition en 2023) émane d'un appel à projets sur Saint-Gilles proposé en 2015 par le Jacques Franck à l'attention des artistes issues de la commune. Le Jacques Franck s'est ensuite associé à l'asbl CHOUETTE (dont son siège social est sur Saint-Gilles) pour partager la programmation et également s'ouvrir à des artistes internationaux. Cette programmation inclut des concerts jeunes publics, une place aux musicien-nes et groupes amateurs, une release d'album. Des résidences au Jacques Franck sont aussi proposées en amont du festival. Le Chouette Festival se déroule désormais sur plusieurs jours et dans différents lieux (BRASS, Vieille Chéchette, Crick Café, L'Antidote, L'Annexe, Tri Postal mais aussi chez l'habitant-e et dans l'espace public comme la place de Bethléem). Depuis deux ans, le Chouette Festival fait partie du plan SACHA - Safe Attitude Contre le Harcèlement et les Agressions.

⁷ Dans une perspective historique et sociologique, la race est ce qui précède et détermine le destin social d'un individu sans qu'il soit nécessairement lui-même parvenu à se représenter en ces termes. C'est l'ensemble des traits physiques et culturels auxquels une valeur négative a été attribuée.



Eifo Van De Velde - Vernissage de l'expo de fin d'année de l'ERG (juin 2022 - photo Fabonthemoon)

A.4. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement de la politique sectorielle y relative.

A.4.1. Historique. Cette action culturelle spécialisée est-elle la poursuite d'un travail que votre centre culturel mène déjà ? Indiquez depuis quand et énumérez les différentes étapes et évolutions du projet.

A.4.2. Argumentaire

Cette action culturelle spécialisée nous permettrait de renforcer un travail sporadique de partenariats, de diffusions, de programmations, de réflexions et d'envies amorcé depuis une petite dizaine d'années mais qui s'est vraiment intensifié ces 5 dernières années. Les changements sociétaux et les différentes crises que nous ne finissons pas de traverser, passés au filtre de la rédaction de notre nouveau contrat-programme ainsi que la redéfinition de nos enjeux, nous confortent dans cette direction.

Depuis 2013, le Jacques Franck a consolidé le secteur musique en réorganisant l'équipe des chargé-es de projets en vue d'affecter nettement plus de temps de travail à ce secteur. Depuis lors, la programmation musicale s'affine de jour en jour : l'identité se renforce tout en restant ouverte. Nous y retrouvons différentes approches locales, urbaines, multiculturelles et émergentes, des omnis⁸, une belle mise en avant des musicien-nes reconnu-es par la FWB, une attention toute particulière au jeune public et surtout la création de projets socioculturels / socio artistiques offrant à la musique une place centrale et créant une rencontre privilégiée entre les artistes et les publics.

⁸ OMNI: Objet musical non identifié.



François Breut, dans le cadre de Multi Ordinary - février 2019 au Jacques Franck (Photo: Fabonthemoon)

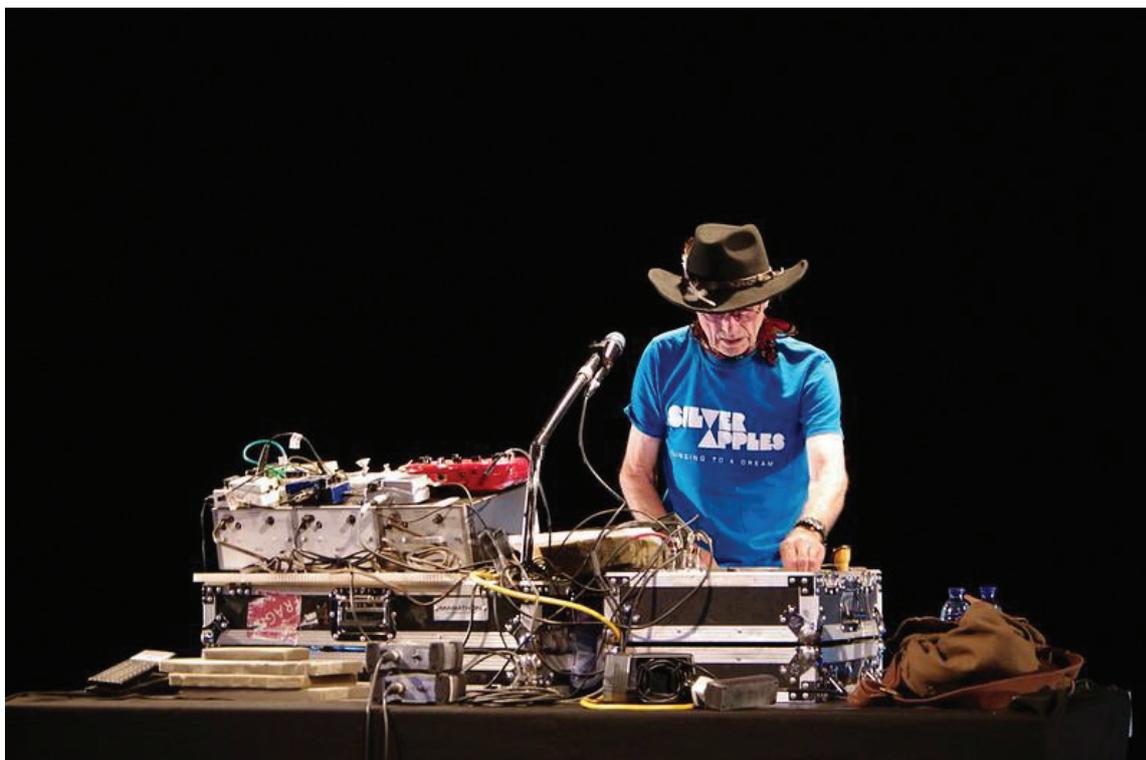
Cette évolution de la place de la musique au sein du Centre culturel Jacques Franck s'est faite progressivement, au fil de rencontres, des appels à projets, de constats posés suite de notre Analyse Partagée du Territoire,⁹ des envies émanant des chargé-es de projets mais aussi et surtout de la distorsion sociale, accentuée par le passage de la pandémie, et par ce biais, des besoins énoncés par des acteur-ices sociaux et actif-ves dans la commune.

RETRAÇONS TOUT CELA:

En 2016 s'est tenu la première édition de **MULTI ORDINARY** en collaboration avec le musée *Art et Marges* et le CEC flamand *Het With*. **MULTI ORDINARY** se penche sur des artistes ayant des démarches artistiques non-conventionnelles et « non-savantes ». Nous y présentons des artistes associé-es à l'art outsider. Pour l'occasion, nous avons eu sur scène le groupe *Wild Classical Music Ensemble* composé de musicien-nes porteurs-ses d'handicaps mentaux et de musiciens professionnels. Ce fut une explosion musicale devant une salle comble qui prépara l'arrivée du second projet artistique de la soirée : le cultissime et iconoclaste américain, *Silver Apple*, 78 ans et précurseur de l'introduction de la musique électro dans le rock ! Cette double proposition a été l'occasion de donner une visibilité à des personnes mises à l'écart de la société et de mettre en avant les richesses et libertés artistiques qu'elles possèdent. Cette soirée a permis un autre type de décroisement et une rencontre avec le public et, par ce biais, de contrer certaines idées reçues.

C'est ainsi qu'est naturellement venu dans la foulée, le désir de mettre davantage la musique, pratique artistique et créative, accessible à toutes (tout le monde peut taper dans les mains et marquer un rythme / toute personne vivant en zone urbaine entend ou écoute régulièrement de la musique, qu'il le veuille ou non), aux cœurs de projets socioculturels qui émergent du Centre culturel Jacques Franck. Et étant donné que la musique n'est plus uniquement programmée et diffusée intra-muros et lors des Fêtes de la Musique, sa « gestion » est devenue plus transversale auprès d'une partie des chargé-es de projets.

⁹ Saint-Gilles est un territoire urbain et dense traversé par les différentes crises (sanitaire, post-sanitaire, économique, sociale, migratoire, climatique) et leurs impacts (existentiels, professionnels) ont amplifié des problématiques déjà présentes, qui se sont exprimées de façon d'autant plus intense. Parmi celles-ci, nous retenons, entre autres, le sentiment d'abandon, de déclassement de mise au rebut, d'isolement ou sentiment d'isolement, sentiment d'inutilité sociale, repli individuel ou communautaire, défiance vis-à-vis des autorités. A cela s'ajoute la situation géographique du CC Jacques Franck, à proximité du Parvis et à quelques minutes de la Gare du Midi, lieux où la concentration de personnes en situation de précarité (sans-abris, migrant-es, ...) s'est fortement densifiée ces dernières années.



Silver Apple, dans le cadre de Multi Ordinary - octobre 2016 au Jacques Franck (Photo: Fabonthemoon)

Voici donc différents projets de cohésion sociale et de démocratie culturelle que nous avons développés et qui nous ont fait sortir des murs du Jacques Franck pour aller directement à la rencontre de publics fragilisés et/ou n'ayant peu ou pas accès à la culture (parce que précarisés, porteur-euses de handicap, détenus, dépendant, isolés, marginalisés...) à travers le large prisme de la musique et, ne le cachons pas, dont nous sommes particulièrement fier-es :

> **MURMUZIEK¹⁰ / MURMUZIEK EXTRA-MUROS** - Afin de permettre une rencontre entre la prison et l'extérieur, Le Jacques Franck a mis en place des ateliers de musique et de créations sonores à destination des personnes incarcérées à la prison de Forest. Après 3 éditions s'étalant chacune entre 6 mois et une année (à raison d'un atelier hebdomadaire de 3h),¹¹ ce projet pilote a débouché sur des clips, des concerts au sein de la prison et en dehors¹² et la sortie de onze titres sur cd + sur les plateformes de streaming. Une extension de **MURMUZIEK** s'est tenue hors les murs avec des ex-détenus motivés de poursuivre le travail de création.

N'oublions pas le côté humain du projet : **MURMUZIEK** est un projet qui se veut un collectif (à géométrie variable) à part entière, créant des liens puissants entre des détenus qui se découvrent des affinités via un biais « hors » de la routine du système carcéral. Certains ex-détenus ont intégré les artistes intervenant-es dans leur cercle social et culturel, ce qui était loin d'une évidence quand le projet a débuté en janvier 2018 au sein de la prison. Ces contacts peuvent aussi créer de nouvelles rencontres et ainsi que permettre de s'insérer dans de nouveaux réseaux artistiques. Mais aussi, évidemment, permettre de les accompagner, les soutenir parfois dans des démarches, par exemple, administratives. Bma Grace, l'un d'entre eux, a pu grâce au soutien du Jacques Franck, décrocher un emploi d'animateur en CDI aux Ateliers Populaires (CEC situé dans les Marolles). Notons également que Lart2son, rappeur rencontré lors des ateliers en prison, a été invité par le biais de **MURMUZIEK** à se produire au festival SONIC PROTEST de Paris en juillet 2021. Il a également été convié à une table ronde organisée autour du projet en amont de son concert.

¹⁰ MURMUZIEK a gagné en 2022 le prix "Vivre ensemble" décerné par Ethias et l'ACC ainsi qu'un intérêt marqué de la part des médias (RTBF, Politis, Alter Echo, Tarmac, Radio Campus...), un post du SPF Justice lui est consacré sur ses réseaux sociaux, ainsi qu'un soutien financier pour la production et la promotion de l'album de la part de la FWB Musique qui lui a reconnu ses qualités musicales en plus de son intérêt en tant que projet socio-artistique. Cf. Annexe 3.

¹¹ La participation à ces ateliers se fait sur inscription: généralement entre 15 et 20 inscrits en début de session, ensuite leur nombre varie au fil des ateliers, en fonction des parloirs, rendez-vous, formations, strict, libérations... Dans ces conditions particulières, au total, l'atelier a accueilli +/- 80 participants de passage et/ou assidus.

¹² 3 concerts dans la salle de théâtre de feu la prison de Forest + des concerts au BRASS, au Cinéma NOVA et au Jacques Franck où des détenus ont eu l'autorisation exceptionnelle de quitter la prison afin de se produire sur scène, devant un public très enthousiaste.

Précisons également que ce projet est désormais connu des assistant-es de justice qui accompagnent les détenus dans leurs démarches pénales : le fait de participer activement et régulièrement à **MURMUZIEK** est vu comme un élément positif dans un parcours carcéral. Les autorisations de sorties dans le cadre d'un concert de **MURMUZIEK** organisé extra-muros sont, en fonction des peines, encouragées et soutenues par ces assistant-es auprès des juges.

De par ces liens, le projet **MURMUZIEK** participe ainsi activement au processus de désistance, de par l'ouverture et le maillage social qu'il crée, et entre par ce biais dans les objectifs défendus par la Déclaration de politique de la FWB pour 2019-2024.



Concert de MURMUZIEK à la prison de Forest - août 2019. Photo par Olivier Donnet.

Les artistes intervenant-es / musicien-nés qui officient en prison sont des professionnel-les issu-es des scènes alternatives musicales de FWB, à savoir, Damien Magnette (*Why The Eye, Wild Classical Music Ensemble, Facteur Cheval*), Carl Roosens (*Les Hommes-Boîtes, Facteur Cheval*), Léo Campbell (*Techno Thriller, Robbing Millions, Marrakech*), Aurélie Muller (*Soy Un Caballo, Blondie Brownie*) et Brune Campos (*Marrakech*)¹³. Chacun-e d'entre elleux ont des pratiques et styles musicaux bien spécifiques qu'ils mettent au service des ateliers tout en étant ultra réceptif-ves aux souhaits et attentes des personnes incarcérées. C'est ainsi qu'est né **MURMUZIEK** - une musique oscillant entre le rap, le hip hop, le slam, la trap et interprétée avec (contraintes carcérales obligent), très peu ou pas d'instruments, beaucoup de sons étant créés uniquement à partir de la voix, et où toutes les participant-es, détenus et musicien-nés, s'y retrouvent, artistiquement parlant, sur un même pied d'égalité. Notons encore que:

- **MURMUZIEK est attendu à la prison de Haren** mais est soumis à une demande de subventions pour pouvoir se faire; subvention aléatoire, parfois acceptée, parfois rejetée mais jamais rencontrée avec des montants permettant au projet de se déployer de manière optimale. Nous espérons pouvoir reprendre les ateliers en janvier 2024.
- Malgré de nombreuses demandes, **MURMUZIEK** n'a jamais pu se mettre en place à la prison de Berkendael qui accueillait exclusivement des femmes; celles-ci ayant également été transférées à Haren, nous souhaitons réitérer notre demande pour pouvoir développer ce projet avec elles.

¹³ MARRAKECH est un projet musical radiophonique, lauréat de la bourse du Fonds d'Aide à la Création Radiophonique (FACR) en 2021 et qui sera présenté en version concert au Jacques Franck en octobre prochain.

- Nous souhaitons également pouvoir inviter en prison des artistes en featuring pour poser leur voix, réaliser une compo et/ou un texte avec les détenu-es.

> Projet initialement centré sur des rencontres entre chorales, **INTERSONGS** est à sa 9e édition et chapeaute désormais les projets *FUTURENSEMBLE* et *SINGING IN EVENING*: l'un propose des ateliers pluridisciplinaires (chant collectif - improvisation et composition vocale, mouvement, écriture et mise en scène, déclamation, dessin) pour la création collective d'un spectacle autour d'une thématique concitoyenne. L'autre propose des cercles de chant d'improvisation en grand groupe favorisant la rencontre, la mixité, l'expression et la création collective spontanée: initiation, découverte, chant, mouvement et cohésion. Les publics accueillis viennent majoritairement via SINGA, le Jacques Franck et la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek, le Service Senior de Forest, le CPAS de Saint-Gilles et tous leurs partenaires associatifs et culturels ainsi que des publics venus via le bouche-à-oreille.



Spectacle FuturEnsemble¹⁴ - juin 2022 au Jacques Franck. Photo par Simon Loiseau.

Pour découvrir les coulisses d'INTERSONGS, nous vous invitons à écouter [la captation sonore](#) réalisée par Les Microsondes, qui ont suivi le collectif entre janvier et juin 2022.

> **ZIM BAM BOUM** - ateliers (64h sur une année scolaire) qui vont de l'initiation à la musique (par le jeu, l'écoute, le chant, la pratique d'instruments, la danse...) à des sorties culturelles¹⁵ et s'adressant à des enfants primo-arrivants. L'enjeu de ce projet est de favoriser l'éveil musical de jeunes enfants issus de milieux défavorisés: leur donner la possibilité de s'imprégner et de développer leur intérêt pour la musique, de stimuler leur créativité, de jouir du plaisir d'expériences musicales, d'oeuvrer à la mise en place d'une première culture musicale chez l'enfant. Ces moments ludiques et motivants procurent de la joie, du plaisir, de l'apaisement. Partagés, ils renforcent le sentiment d'appartenance au groupe et peuvent réduire des tensions. Ces objectifs s'inscrivent parfaitement dans le cadre du PECA - Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique.

Au niveau scolaire, des projets comme **ZIM BAM BOUM** ont pour but de renforcer le projet pédagogique d'une école, de valoriser les élèves d'un point de vue individuel mais aussi la classe dans son ensemble. Le tout, à travers une démarche artistique guidée vers un but. Les professeur-es découvrent leurs élèves d'une autre façon laissant ainsi la place à une large ouverture d'esprit. Cet engagement est une priorité pour nous. Il

¹⁴ La 2e édition *Réenchanger les présents* a eu lieu le 19 mai 2023 au Jacques Franck devant une salle sold out !

¹⁵ En fonction des programmations en cours de projet, ces sorties peuvent se faire au Jacques Franck, aux Jeunesses Musicales, à La Montagne Magique, à La Roseraie etc.

concerne souvent des enfants en difficulté sociale ou autre. Les demandes de partenariat peuvent émaner d'une école, d'un-e artiste et il nous arrive également d'en proposer.

> **TAGADA TSOIN SOIN** – afin de rendre la culture accessible pour toutes, **TAGADA TSOIN SOIN** propose des rencontres et concerts se déroulant dans des lieux éloignés des circuits culturels traditionnels; à savoir, directement dans des structures d'accueil (centre d'accueil de jour pour des sans-abris, maison d'accueil pour femmes et enfants, Resto du Cœur, CPAS...) où se retrouvent des personnes précarisées / fragilisées et des musicien·nes professionnel·les. Un repas / goûter est partagé et un concert est proposé. Dans la foulée, un open mic est accessible aux plus téméraires: entre le rap frénétique déclamé en arabe (ci-dessous, photo de gauche, le souriant Hamza) et l'adolescente chantant son morceau préféré du moment, la joie est palpable !

C'est ainsi que nous avons pu proposer *Kaito Winse* (leader burkinabè du trio *Avalanche Kaito*) au Point d'Appui de Saint-Gilles (CPAS), *Alek & les japonaises* à la résidence Les Tilleuls (home pour senior-es dépendant du CPAS), *Témé Tan* et *Lart2son*¹⁶ au Resto du Coeur, *Castus* et *Bma Grace* à L'Îlot - centre de jour et *Brèche de Roland* et *Guillaume Maupin* à L'Îlot - résidence d'accueil. *Lart2son* s'est également produit lors d'un arrêt du Foodtruck Solidaire à Forest. Un espace scénique est créé avec les moyens du bord et la place dont on dispose. Les concerts peuvent être amplifiés ou non, si c'est le cas nous apportons le matériel nécessaire à la technique. Nous nous adaptons complètement au public et au lieu qui nous accueillent.

Dans le cadre de la Fête de la Musique en juin prochain, la musicienne *Refurinn Kitsune* proposera une rencontre suivie d'un concert au Home Les Tilleuls.

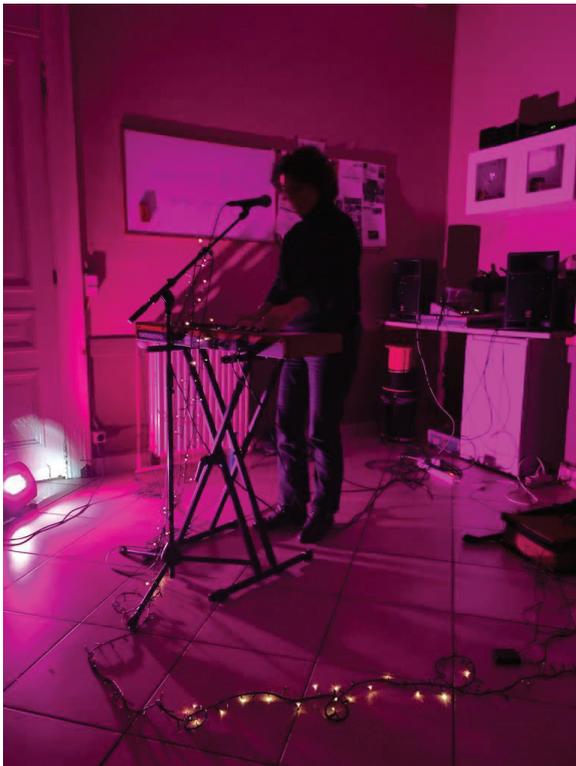


Lart2son, Hamza & Témé Tan au Resto du Coeur (Octobre 2022 - Photo: Le JF)



Castus à L'Îlot - accueil de jour (Parvis de Saint-Gilles - Octobre 2022 - Photo: Le JF)

¹⁶ Notons que Lart2son et Bma Grace sont deux rappers rencontrés à la prison de Forest lors des ateliers MURMUZIEK et qu'ils n'ont pas hésité à nous rejoindre dans l'aventure TAGADA TSOIN SOIN.



Brèche de Roland à L'Îlot - Maison d'accueil d'urgence pour femmes (Octobre 2022 - Photo: Le JF)



Kaïto Winse au Point d'Appui (CPAS de Saint-Gilles - Novembre 2022 - Photo: Le JF)



Alek & Les Japonaises au home Les Tilleuls (Septembre 2022 - Photos: Le JF)

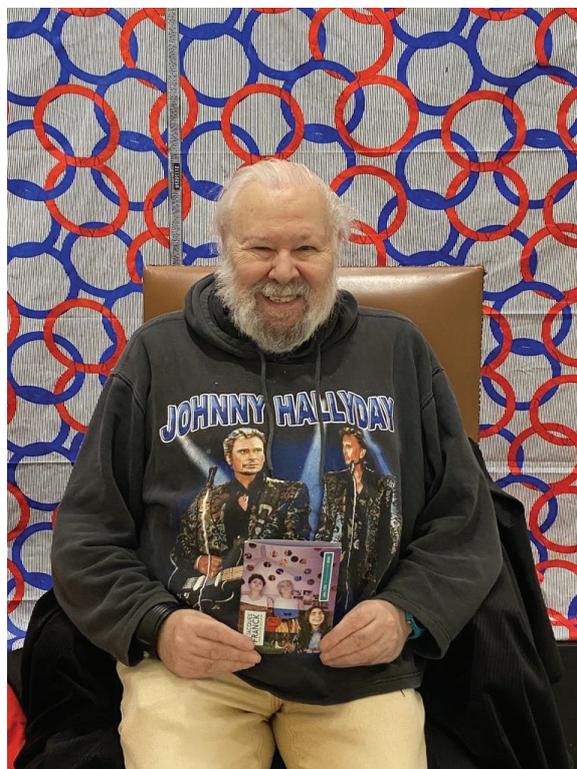


> Dans la foulée du projet **TAGADA TSOIN SOIN**, des **THÉS DANSANTS** où la piste de danse fait la part belle aux gambettes, déambulateurs, cannes et autres fauteuils roulants de nos aîné-es ont vu le jour: des concerts et bals s'adressant à toutes les senior-es (dont les résident-es aux Tilleuls et à la résidence de jour Aegidium à Saint-Gilles) et se déroulant au Jacques Franck.

Un atelier en amont du Thé Dansant a lieu dans leur résidence afin de trouver un terrain musical commun entre les souhaits des senior-es et l'univers du/de la musicien-ne invité-e afin qu'il ne soit pas juste un juke box. A l'élaboration des propositions pour sortir des sentiers battus, faire dodeliner tout ce beau monde et passer un chouette moment ensemble !



Thé dansant pour les aîné-es animé par le Pacifique Records



Guy, 82 ans, heureux de son après-midi et fan de Johnny.
(Janvier 2023 - Photos: Le JF)

Ces **THÉS DANSANTS** accueillent en moyenne une cinquantaine de senior-es (+ leur famille, conjoint-es, proches) et une dizaine d'encadrants (ergothérapeutes, infirmier-res, etc.). Gros contre coup du passage de la pandémie, un énorme travail a parfois dû être fait par ces encadrants pour motiver certain-es des aîné-es (qui ont parfois dépassé allègrement leur centième année !) angoissé-es à l'idée de sortir de leur résidence voire même de leur chambre. Une fois arrivé-es au Jacques Franck, une attention particulière est portée à l'accueil - on fait sauter les crêpes et on branche la boule à facettes: le cœur est à la fête et on danse à son rythme aussi bien sur Daft Punk que sur Lio ou un bon vieux Johnny ! Dans l'enthousiasme, la prochaine date du Thé Dansant est rapidement fixée.

Ces après-midi dansant ont été enjailés par *David Chazam*, le label *Pacifique Records* et le seront encore, dès la rentrée, par le collectif de djettes *POXCAT*.

> Nous pouvons également ajouter les deux sessions de **POUSSE TON CRI** (2021) et **PARLER D'AMOUR !** (2023),¹⁷ projets proposant des ateliers de paroles, d'écritures et de créations musicales ouverts à toutes de 12 à 100 ans pendant la période estivale (20 x 3h) et dont le résultat final, créé participativement, tout comme pour MURMUZIEK, est un mixage et un mastering des titres par des professionnel-les ainsi que la réalisation de clips. **POUSSE TON CRI** a rassemblé un groupe assidu de 7 personnes venues d'horizons divers et âgé-es de 19 à

¹⁷ Un dossier pour une demande de subvention a été remis en avril auprès du service Cohésion Sociale de la commune de Saint-Gilles pour PARLER D'AMOUR !

74 ans et a à son actif deux titres qui ont été clippés.¹⁸ Magie des rencontres, de la confiance et des liens qui se tissent au fil du temps, ces ateliers sont proposés, encadrés et animés par Bma Grace dont on a déjà parlé précédemment.

Un mot aussi sur:

- **1060 FRÉQUENCES**, projet proposé les étés 2018 et 2019, avec le soutien du CPAS et de la Cohésion Sociale de St-Gilles, consistant en la mise en place au Jacques Franck d'un studio d'enregistrement gracieusement mis à disposition d'artistes de tous horizons et tous niveaux. Au terme de ces sessions d'enregistrement, **1060 FRÉQUENCES** se déclinait en un festival où étaient invités à se produire les artistes passés par le studio. L'objectif était de favoriser la création, le partage et des possibilités de concerts pour ces artistes, pour la plupart, amateurs. Lors de notre Analyse Partagée du territoire, ce souhait d'avoir la possibilité d'enregistrer dans un studio a à nouveau été émis par les Maisons de Jeunes.
- Et **OPEN SOUND LAB (OSL)** - en partenariat avec Constant vzw, qui a proposé en 2014 et 2015 en période scolaire et durant tout l'été 2017, des ateliers de beatmaking et de musique numérique accessibles dès 15 ans. Les cours étaient gratuits et donnés sur des logiciels disponibles en open source, ce qui permettaient aux participant-es de poursuivre l'initiation sur leur ordinateur personnel.

Les cours partent de la création musicale numérique et abordent des compétences techniques tout en offrant une ouverture et découverte du monde collaboratif du web. A terme, **OSL** souhaitait créer des ponts avec différents acteurs de la commune (Maisons de Jeunes, radios locales, ateliers complémentaires) et proposer d'apporter une touche sonore aux différents projets audiovisuels développés par les associations de la commune. Une collaboration est ainsi née avec Radio Alma qui a permis aux participant-es de l'atelier de réaliser des jingles pour diverses émissions de celle-ci. En clôture des ateliers, une séance d'écoute et de présentations des projets réalisés étaient proposées au Jacques Franck.



Atelier OPEN SOUND LAB (Eté 2017 - Photo: le JF)

OPEN SOUND LAB n'a pas eu lieu en 2016 car nous attendions une réponse des pouvoirs subsidants. Une réponse ensuite favorable a permis que ce budget soit utilisé sur 2017. Depuis 2018, nous n'avons plus réussi à réunir les fonds nécessaires pour cette activité qui nous tenait particulièrement à cœur. Des nouvelles d'**OSL**, à propos d'une éventuelle reprise de ce projet, sont régulièrement demandées par des membres de notre Conseil d'Orientation qui appréciaient sa potentielle transversalité entre différents acteurs locaux et qui regrettent que cela n'ait pas abouti.

¹⁸ Chaîne [YouTube](#) de POUSSE TON CRI.

- Des projets one-shot comme les **CONCERTS HAUTEMENT PARTICIPATIFS** ont également émergé en 2017 et 2018. Le concept est simple: un atelier proposé le mercredi après-midi ouvert aux enfants (issu-es d'écoles des devoirs, d'associations ou particulier-ères) où des musicien·nes (*Le Ton Mité, Castus...*) les invitent à intervenir sur plusieurs de leurs compositions personnelles et après cela, tout ce beau monde se produit sur scène, en public. Pour l'anecdote, nous avons eu la participation de l'école du Parvis qui accueille des enfants souffrant de troubles de l'apprentissage et qui ont absolument tripé sur le fait de poser leur voix dans un micro: pour beaucoup d'entre elleux, c'était la première fois et... les bégaiements intimidants en groupe se sont soudain envolés pour laisser la place à des paroles fluides et chantantes !

Tous ces projets résultent de l'Analyse Partagée de notre territoire. L'orientation que nous avons prise avec le nouveau décret vise non seulement la participation active du plus grand nombre mais avec une attention particulière aux personnes les plus défavorisées et/ou éloignées de la culture. Suivant notre enjeu qui est *mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre ensemble*, ces projets rencontrent les cinq axes¹⁹ qui en émanent, à savoir: incarner la diversité / aller à la rencontre / inviter, accueillir et laisser la place / co-construire des espaces partagés / rendre possible, ouvrir des perspectives.



Concert de MURMUZIEK au Jacques Franck (Septembre 2022 - Photo: Rozenn Quéré)

A.4.3. Identifiez et décrivez les relations et les collaborations menées et envisagées avec les opérateurs sectoriels (locaux, communautaires, nationaux, internationaux) ainsi que les réseaux dont le Centre culturel fait partie.

Au niveau local, le travail du Jacques Franck se fait en concertation et en complémentarité avec l'Echevinat de la Culture et le Service de la Culture de la Commune de Saint-Gilles qui ont en charge la gestion de différents espaces installés sur le Saint-Gilles : Maison Pelgrims, Maison du Peuple et la Maison des Cultures.

¹⁹ Détail de ces axes: p.40, Annexe 5.

Nous travaillons aussi avec le Service des Affaires Néerlandophones. Ces deux services ont lancé des appels à projets *Culture/Cultuur 1060* auxquels nous avons participé activement.

Une grande partie du volet social de notre travail se fait en étroite collaboration avec le CPAS de Saint-Gilles et son comité culturel. Également via le Point d'Appui, lieu accueillant des permanences sociales, où nous sommes présent-es pour présenter notre programmation et où nous avons proposé un concert de *Kaito Winse*. Idem à la résidence pour ainé-es Les Tilleuls, qui dépend aussi du CPAS, et où nous avons programmé un set d'*Alek & Les japonaises*.

Le Jacques Franck participe à l'élaboration du *Plan Culturel de Politique Communale*. Le premier est sorti après le lancement de notre premier contrat-programme et couvre les années 2020 à 2025. Il y a deux rencontres annuelles avec l'ensemble des opérateurs sur le territoire pour l'ajuster. C'est une occasion pour partager, échanger, créer d'éventuelles collaborations et aligner l'agenda saisonnier des propositions dans l'espace public.

Ajoutons le Service Jeunesse de la Commune de Saint-Gilles et nos étroites collaborations avec des Maisons de Jeunes qui sont très preneuses des propositions d'activités et d'ateliers initiés par Le Jacques Franck.

La Maison Poème est aussi, depuis son lancement en septembre 2022, une partenaire essentielle avec laquelle nous travaillons en complémentarité. Rassemblant sous un même toit Les Midis de la Poésie et Francofaune, des collaborations entre nos deux maisons sont et seront à l'ordre du jour du prochain contrat-programme. Idem avec La Tricoterie et nos collègues néerlandophones des Ateliers Claus et de la Pianofabriek, lieux culturels polyvalents également situés sur Saint-Gilles, dont les infrastructures sont complémentaires à celles du Jacques Franck.

A.4.4. Argumentaire sur la cohérence entre les ressources humaines dont vous disposez et le projet d'action culturelle spécialisée poursuivi.

Lors de l'élaboration de notre premier contrat-programme, le secteur musical occupait seulement un mi-temps. Depuis, comme la musique n'est plus uniquement programmée et diffusée intra-muros et lors des Fêtes de la Musique, sa « gestion » est devenue plus transversale auprès d'une partie des chargé-es de projets pluridisciplinaires et socio-artistiques. Ceux-ci coordonnent pour ces projets les prises de contact, le recrutement des artistes, la médiation avec les publics et les partenaires sociaux ainsi que la logistique pour la mise en place de l'évènement / l'activité.

Les opérations culturelles telles que **INTERSONGS**, **MURMUZIEK**, **TAGADA TSOIN SOIN** et les **THÉS DANSANTS** occupent désormais l'équivalent d'un mi-temps (chargé-e de projets), d'un trois-quart temps (chargé-e de projets) et d'un tiers-temps (régisseur).

La programmation des spectacles musicaux adressés au jeune public, la coordination du projet ZIM BAM BOUM et une partie de la programmation musique occupent un mi-temps.

L'équipe technique travaille à temps plein et est composée d'un ingénieur son, un éclairagiste et un régisseur plateau ainsi que deux stagiaires.

Tous les autres services du Jacques Franck que cela soit la billetterie, l'accueil, l'administration (suivi des contrats d'artistes, déclarations Arts & Vie, Sabam etc.), le graphisme, la communication papier et numérique (site web du Jacques Franck, les réseaux sociaux, les newsletters) occupent également une belle part de leur temps de travail pour ce qui concerne le secteur musique. En fonction des autres secteurs - arts de la scène, expos, cinéma, nous pouvons affirmer que le secteur musique occupe un cinquième (1/5) du temps de travail global de ces équipes.

B. Informations relatives à l'inscription de l'action culturelle spécialisée dans votre projet d'action culturelle générale.

Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement culturel sur le territoire d'implantation. Notamment, précisez l'(les) articulation(s) entre votre projet d'action culturelle spécialisée et votre projet d'action culturelle générale, ainsi que la (les) plus-value(s) apportées par l'action culturelle spécialisée à l'action culturelle générale et par l'action culturelle générale à l'action culturelle spécialisée.

Toutes ces propositions de projets de démocratie culturelle ont comme particularité de susciter l'attention, créer une synergie, de la joie et encourager la participation active des publics au départ d'une rencontre (lors d'ateliers, en amont d'un concert voire sur scène) avec un-e ou des artistes, à travers la musique.

Ces échanges dynamiques n'ont eu que des échos positifs et ont marqué **un enrichissement mutuel** tant sur le plan humain qu'artistique, que cela soit de la part des publics à qui l'on s'adresse et de leurs encadrant-es, des artistes sollicité-es mais aussi de la part des chargé-es de projets. Ces rencontres nécessitent tout un travail de préparation et de coordination pour arriver à un aboutissement qui donne envie à toutes les participant-es d'y revenir. Le contact avec ces publics peut-être délicat et doit se faire en douceur et avec bienveillance, parfois aussi avec un peu de courage comme pour l'organisation des concerts de *Castus* et *Bma Grace* à "L'îlot", une structure d'accueil de jour située sur le Parvis de Saint-Gilles et recevant des sans-abris, pour la plupart des hommes. "L'îlot", spatialement parlant, est un couloir avec un comptoir tout au bout: peu d'espace, lumière au néon, une odeur chargée, des gens épuisés et avachis, d'autres nerveux voire alcoolisés. On débarque et on doit installer la technique: les encadrant-es se prennent au jeu, sont content-es *qu'il se passe quelque chose*, viennent nous aider. Le concert commence, iels vont commencer à danser et puis vont chercher le public et là, soudain, nous nous retrouvons avec tout "L'îlot" en train d'applaudir, dodeliner, sauter... Ils sortent même leur smartphone pour faire des vidéos whatsapp pour des proches ! Les artistes sont enthousiastes, en rajoutent et prolongent leur set et leur public leur rend bien.

Ces moments partagés sont indescriptibles, ce sont des joies sans enjeu et qui pourtant valent de l'or, où l'on laisse tout de côté pour profiter un maximum. En tant que chargé-es de projets, ces moments sont incroyables car soudain, comme en prison avec des personnes incarcérées, dans un home avec des personnes (très) agé-es etc. ces publics parfois peu connus, parfois évités, qui peuvent même être craints, se retrouvent sans étiquette, sur le même pied d'égalité, on s'attrape les mains et on danse, on rigole, on gueule, on est ensemble. L'après-midi s'achève sur ces images et on ne peut que promettre que l'on reviendra.

De nombreuses collaborations²⁰ et connexions sont établies ou sont envisagées²¹ pour mener l'action culturelle spécialisée: partant du principe que la musique peut se déployer à partir de dispositifs très légers (peu voire pas amplifiée), nous sommes arrivés à l'évidence que la musique pouvait être jouée (à peu près) partout et atteindre ainsi un public large et varié, pas toujours enclin à se déplacer jusqu'au Jacques Franck. Notons également que la Maison Poème - association entre les Midis de la Poésie et Francofaune, installée à quelques rues du Jacques Franck depuis quelques mois - est enthousiaste à nous soutenir dans notre démarche que cela soit par de l'accueil dans leur salle, par un travail de médiation ou des propositions de programmation.

Lors du déploiement de tous ces projets, nous accordons une attention particulière à la mise en avant de notre programmation en présentant le Centre culturel Jacques Franck (même en prison) mais aussi en promotionnant l'application du prix libre et solidaire dès 3,5€ et des Articles 27; dispositifs donnant plus aisément accès à nos propositions culturelles aux personnes n'ayant pas nécessairement la possibilité de dégager un budget consacré à la culture dans leurs revenus. Notons aussi que des activités de qualité et en accès gratuit sont proposées, comme les concerts lors de vernissage ou ceux de la section jazz de l'Académie Arthur De Greef (4x par an; avec des sets de qualité à la fois d'élèves mais aussi de professionnel-les).

Tous ces projets ne sont, disons-le franchement, pas rentables en termes de billetterie / de participation aux frais car ils s'adressent à des publics fragilisés et/ou précarisés. Les structures qui nous accueillent n'ont pas de

²⁰ Voir liste des partenaires Annexe 2, p. 27.

²¹ Voir ci-dessus les objectifs généraux p.3.

budgets alloués pour la culture et ce serait mal venu, étant donné les crises sans fin que nous traversons et le public grandissant qu'elles reçoivent, de solliciter une participation financière pour les cachets, l'organisation et/ou la logistique de tels événements. Ces projets ont donc pu voir le jour grâce à des enveloppes budgétaires glanées lors d'appels à projets émanant de la commune (via les services Cohésion Sociale ou Culture) ou bien de la FWB (via "Un Futur pour la Culture") ou encore de la COCOF ("La Culture à de la classe") et complétée par un apport du Jacques Franck, qui nous permettent de rémunérer correctement les artistes professionnel-les avec qui nous collaborons.

Ces subventions émanant d'appels à projets sont un bel incitant à la prise de contact avec des nouveaux partenaires et pour proposer des projets sortant du cadre des saisons du Centre culturel. Par contre les budgets sont limités car souvent octroyés au prorata du nombre de demandes reçues pour un appel à projet et à cela s'ajoute l'effet "one-shot" qui limite les possibilités de pérenniser un projet. Or ces médiations culturelles ont pourtant prouvé leur nécessité et, par ce biais, créé une attente non seulement des publics à qui elles s'adressent mais également du personnel et des bénévoles encadrant ces publics.



WILD CLASSICAL MUSIC ENSEMBLE dans le cadre du MULTI ORDINARY (octobre 2016 - photo Fabonthemoon).

Cette demande de spécialisation dans le domaine de la musique non-classique fait suite aux constats que nous avons dressés dans l'autoévaluation de l'action culturelle générale de notre premier contrat-programme. La majorité de ces projets (nés d'opportunités, de sollicitations de partenaires ou de l'impulsion / expertise des chargé-es de projets) se sont donc développés dans la foulée de ce contrat-programme et du nouveau Décret: beaucoup ont été amorcés grâce à des subventions issues d'appels à projets. Au fil du temps, certains de ces projets ont pris une vitesse de croisière difficile à poursuivre et à pérenniser s'il n'y a pas de financements garantis et réguliers. Ce qui peut créer des incompréhensions et des déceptions, aux yeux des publics que nous rencontrons: un projet rassemble un public motivé, génère de chouettes résultats²² et une fierté toute légitime lorsque création il y a, et soudain s'arrête du jour au lendemain au seul prétexte du manque de financements... Nous souhaitons donc pouvoir poursuivre ce travail de rencontres et d'échanges avec ces publics, proposer une récurrence, une stabilité mais aussi pérenniser ces projets lancés ces dernières années tout en élargissant notre champ d'action sur la commune mais aussi au-delà.

²² Par exemple, dans le cadre d'ateliers: l'entente et la cohésion au sein du groupe. L'engagement, le bien-être et la constance de chacun-e au sein du projet. La qualité des propositions et les thématiques qui s'en sont dégagées. Les résultats obtenus et leurs diffusions. Si cela a suscité le désir de dépasser le cadre de l'atelier et de poursuivre personnellement le travail qui y a été amorcé.

Les enjeux de démocratie culturelle visés par la mise en relation des artistes et des publics font partie intégrante de nos souhaits et nous semblent primordiaux, tout comme l'attention donnée aux dialogues intergroupes. La musique facilite grandement cette approche. Nous souhaitons en faire un outil majeur de mise en relation, d'émancipation, de valorisation individuelle et collective. Notre expérience, notre équipement et notre engagement serviront à déployer nos actions en répondant aux enjeux énumérés aux pages précédentes. Nous croyons que cette spécialisation peut servir à répondre aux défis qui se posent à Saint-Gilles et plus largement à Bruxelles.

Il est également important de préciser que Le Jacques Franck a vu certains de ses espaces rénovés de fond en comble: lors des phases de réflexions concernant l'aménagement du bar, du studio et de l'accès au jardin, des consultations ont été réalisées auprès des habitants de Saint-Gilles et de notre Conseil d'Orientation. Il en est ressorti le souhait de désenclaver le studio afin de le transformer en une salle polyvalente permettant toujours sa transformation en boîte noire pour la tenue de petites formules de spectacles mais surtout, également, des concerts avec un public debout (contrairement à la grande salle où les gradins sont fixes): deux ouvertures dans le mur ont donc été percées et deux doubles portes insonorisées ont été placées entre le studio et le bar, rendant la circulation du public plus fluide, conviviale et permettant plus aisément la création d'une ambiance intimiste et chaleureuse. Une baie vitrée a également été percée dans le bar (dont l'acoustique a été optimisée grâce à la pose d'un plafond isophonique): nous profitons dorénavant de la lumière du jour et d'une vue verdoyante, ce qui a cassé la sensation de bunker ressentie avant ces travaux. Nous avons désormais une belle salle de concert dotée d'un bar où l'on peut acquérir une bière ou une limonade locales et passer un bon moment.

Last but not least: située dans le prolongement du bar, la cour du Jacques Franck est devenue accessible au public depuis le 1er avril dernier en devenant le *Jardin Hélène de Rudder*, petit écrin de verdure un peu caché de 300m² et permettant désormais d'accueillir des petites formules de spectacles mais aussi des concerts peu ou pas amplifiés.

C. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet.

Avant de débiter le développement du budget prévisionnel, il nous semble nécessaire de préciser la spécificité des prestations demandées aux artistes / musicien·nes sur les projets **MURMUZIEK**, **TAGADA TSOIN SOIN** et les **THÉS DANSANT**: comme précisé plus haut, ces artistes sont soigneusement choisis pour leur aisance, leur patience, leur enthousiasme et leur naturel vis-à-vis des publics à qui ils s'adressent. Le relationnel et la rencontre sont donc primordiaux.

Pour **MURMUZIEK**, la capacité de mettre en avant l'énergie du groupe de détenu·es, de parvenir à tirer le meilleur de chacun·e et à mener les participant·es le plus loin possible dans le processus de création est absolument nécessaire pour la réussite du projet. Ce processus ne peut se faire que si un rapport de confiance est mis en place. Avec des ateliers hebdomadaires de 3h, cela peut prendre un certain temps pour que le collectif se stabilise et que la collaboration artistique démarre. Tout cela demande un travail considérable et constant sur toute la période des ateliers, ce qui a évidemment un coût. Les ateliers sont donnés par un binôme de musicien·nes qui se partage la création et la technique pour les enregistrements. Deux binômes se relaient pour que le projet ne s'engonce pas mais aussi pour permettre aux musicien·nes de pouvoir travailler sur d'autres projets ou tout simplement partir en tournée.

Voici un exemple de budget prévisionnel: si nous comptons 24 ateliers hebdomadaires répartis sur +/- 6 mois au tarif de 135€ / heure (ce qui revient à +/- 60€ de l'heure TTC en passant par SMART) = 135€ x 5h = 675€ x 2 musicien·nes = 1350€ pour un atelier donné en binôme. Ce qui reviendrait à 1350€ x 24 ateliers = 32.400€ réservés à la rémunération des artistes afin de développer le projet **MURMUZIEK** à la prison de Haren.

Ces 5h d'ateliers comprennent 2h de préparation / suivi / débriefing + 3h d'atelier effectives donnés en binôme.

A cela s'ajoutent la production, le mixage et le mastering des titres ainsi que l'achat de matériel nécessaire (technique, informatique, papeterie etc.) pour le bon déroulement des ateliers. Ainsi que les rémunérations des participants au projet se produisant sur scène lors de concerts extra-muros (notons que la chargé·e de projet a fait les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de cartes d'artiste pour ceux qui avaient une pratique de la musique avant leur incarcération) et les rémunérations des éventuel·les featurings (voir p.10).

Pour **TAGADA TSOIN SOIN** et les **THÉS DANSANTS** comme pour les prestations en mode "achat de spectacle", les musicien·nes font généralement partie du catalogue des tournées *Art & Vie* de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sinon, nous sommes sur un forfait de 250€ TTC par artiste, adapté en fonction du nombre de musicien·nes présent·es sur scène.

MONTANT PRIS EN CHARGE PAR ACS MUSIQUE	ACTIVITÉ	CODE COMPTABLE
15.000	MURMUZIEK (att*= 25.000€ FWB Maison de justice à demander en +) / budget annuel = 40.000€ hors charges sal JF	615006
7.811	POUSSE TON CRI PARLER D'AMOUR	615035
3.500	TAGADA TSOIN SOIN	615038
4.173	Rétrib tiers	619405
19.260	Autres frais spéc spec, progr & manif Mus	615205
1.070	Droits d'auteurices	616305
1.900	Médiation THÉS DANSANTS	615010
2.500	Trait,alimen,boiss,resto,perdi rep Mus	613406
55.214		
VOLET SALARIAL ACS MUSIQUE		
1) ½ ETP chargée de projets MURMUZIEK & autres projets démocratie culturelle MB simulation coût 2025		
8.434 CP		
2.120 PV		
1.100 CR		
39.304		
2) un jour de travail / semaine OP INTERSONGS non assumée par CS (simulation coût sur base budget CS 2024 x 103,5%)		
9.726		
2.965		
746		
506		
13.943		
108.461		

D. Infrastructure(s) disponible(s) pour la mise en œuvre de l'action culturelle spécialisée sollicitée

Indiquez les infrastructures dont vous disposez pour mettre en œuvre le projet d'action culturelle spécialisée que vous sollicitez. Vous pouvez renvoyer un plan des infrastructures en annexe du dossier général.



Résidence de MARTIENS GO HOME dans la grande salle du JF avec transmission en direct sur Radio Campus (avril 2021 - photo Fabonthemoon).

D.1. Espace de travail, de répétition ou de résidence : - OUI

Espace(s) propre(s) à l'opérateur - OUI

Nbre d'espaces : 2 voire 3 en jumelant le bar au studio.

Espace de travail, de répétition ou de résidence distinct de la salle de(s) spectacle(s) - NON

Si non distincte, s'agit-il de :

La scène principale: Grande salle - OUI

Si oui, dimension plateau :	Ouverture :	12.50 m (cadre de scène) 17 m (mur à mur)
	Profondeur :	7.90 m (cadre de scène – mur lointain).
	Hauteur :	4.50 m (sous grill).

La grande salle possède un écran de projection fixe frontal de 8,10 X 4 m, ainsi qu'un projecteur DCP, lecteur Blu-ray, vidéoprojecteur, permettant ainsi l'organisation de ciné-concerts.

La scène secondaire: Studio - OUI

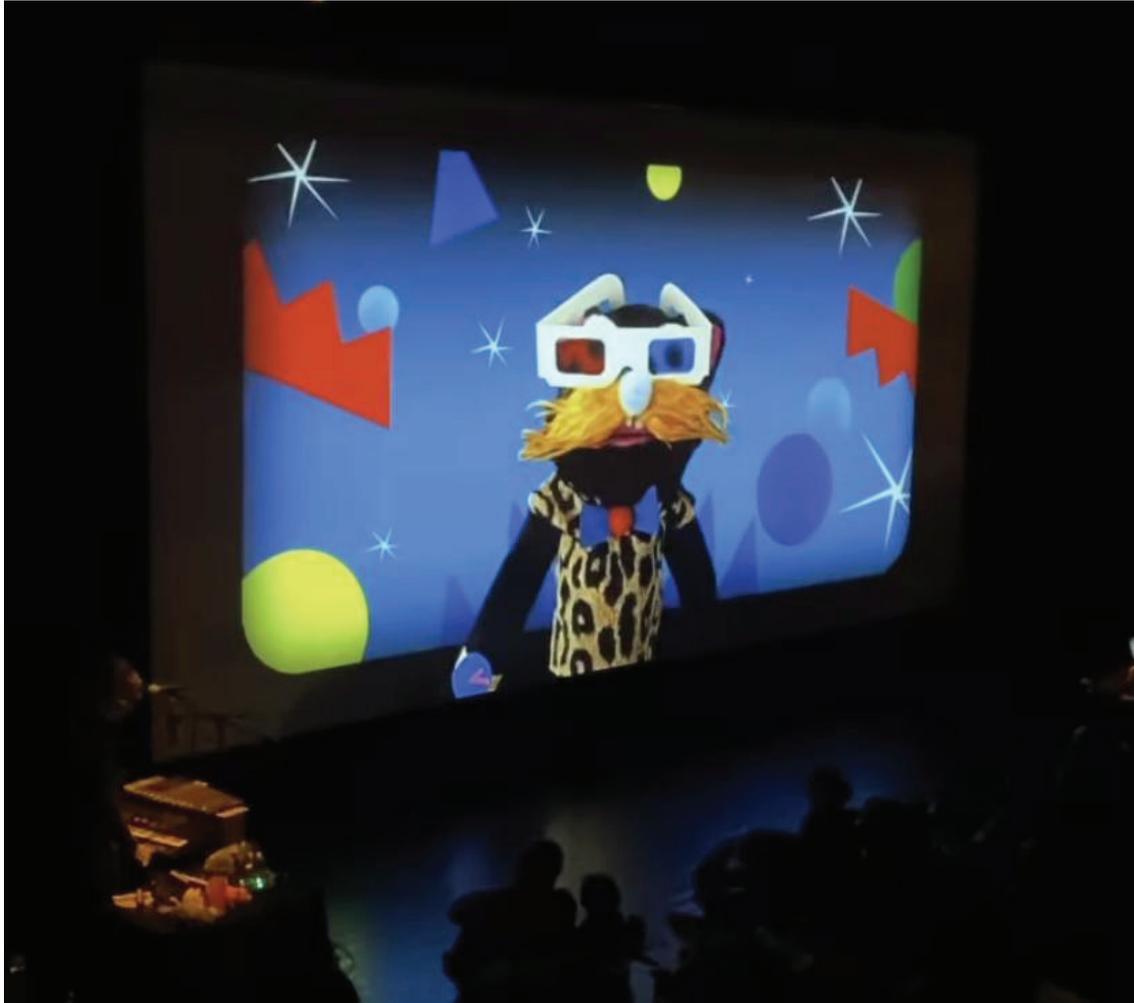
Si oui, dimension plateau :	Ouverture :	9 m (cadre de scène) 9 m (mur à mur)
	Profondeur :	9 m (cadre de scène – mur lointain).

Hauteur : 3.30 m (sous grill).

Le Studio peut accueillir 150 personnes debout et une soixantaine assises.

La grande salle est équipée de 300 sièges mais l'importante dimension du plateau (de plain-pied et accessible directement par ascenseur pour les PMR) permet d'accueillir des concerts en mode debout, voire avec un public placé tout autour des musicien-nés. L'écran cinéma, lorsqu'il est baissé, offre assez de recul et permet des projections pendant les concerts.

Le studio, le bar et le Jardin Hélène de Rudder sont également aisément accessibles par les PMR par les deux entrées du Jacques Franck (via le 94 chaussée de Waterloo et le 11 rue de Rome). Un écran mobile peut être placé dans le studio en arrière scène afin de permettre des projections pendant les concerts.



LE CLUB DES CHATS - Ciné-concert en grande salle - Avril 2023 au Jacques Franck.



ALEK & LES JAPONAISES - Concert d'ouverture de saison dans le studio (Octobre 2021 - photo: le JF).

Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :

Voir fiche technique en annexe

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée (durée de mise à disposition, accompagnement technique éventuel,...)

Notre équipe technique est composée d'un ingénieur son, un éclairagiste et un régisseur plateau ainsi que deux stagiaires. Cette équipe travaille à temps plein.

Les résidences (d'un jour à une semaine) se font généralement les jours qui précèdent un concert. Les artistes peuvent également occuper les salles (voire les loges ou tout autre espace du Jacques Franck) pour réaliser des clips ou des enregistrements.



Deux clips tournés au Jacques Franck: PERITELLE dans les loges avec le titre *Romance* et *S'il te Plaît* de BMA GRACE dans la grande salle.

AUTRES ESPACES DISPONIBLES:

Autre(s): BAR (qui peut être jumelé au studio pour une surface totale de 171 m²)

Dimensions de l'espace : 90 m²

Un plafond isophonique a été placé en automne 2022 afin de permettre, entre autres, l'accueil de dj set et de concerts.

Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
Voir fiche technique complète en annexe.

Espace extérieur: Jardin Hélène de Rudder

Dimensions de l'espace : 300 m²

Une dalle peut faire office d'espace scénique permettant l'accueil de petites formules.

Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
Voir fiche technique complète en annexe.



Le nouveau Jardin Hélène de Rudder peut désormais accueillir des petites formules de spectacles et de concerts (Photo: Le JF).

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée (durée de mise à disposition, accompagnement technique éventuel,...).

Idem que pour la grande salle et le studio pour la technique mais comme le bar et le jardin sont des espaces communs, leur occupation est tributaire des autres activités, les salles de spectacles pouvant être occupées.

D.3. Autres espaces mis à disposition des projets :

Bureau - NON

Salle de réunion - OUI

Hébergement - NON

Autres :

Possibilité de se réunir / travailler dans le bar du Jacques Franck (qui est calme hors activités): il y a des accès à l'électricité et du wifi.

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée.

Cet espace est mis gracieusement à disposition mais peut être tributaire des activités se déroulant dans les autres salles.

E. Contacts de l'opérateur

E.1. Responsable du projet d'action culturelle spécialisée

Mme

DECLoux BARBARA

Numéro de téléphone : 02 536 90 20

Numéro de GSM : 0486 40 75 77

Adresse courriel : Barbara.decloux@lejacquesfranck.be

E.2. Responsable du projet d'action culturelle spécialisée

Mr

DE MEUTER DAVID

Numéro de téléphone : 02 536 90 20

Numéro de GSM :

Adresse courriel : David.demeuter@lejacquesfranck.be



La belle fanfare PAS CE SOIR CHÉRI avec ROKIA BAMBA en special guest (novembre 2019 - photo par Fabonthemoon).

ANNEXE 1

MUSICIEN·NES PASSÉ·ES et/ou PROGRAMMÉ·ES PAR LE JACQUES FRANCK

CONCERTS²³

Kania Tieffer, Kaito Winse, Zomb., Lazza Gio, Elfo Van De Velde, The Nervian Society, Tat2noisact, Lisette Lombé & Cloé du Trèfle (*Brûler-Danser*), Alek & Les Japonaises, Les Hommes-Boîtes, Marie Klock, Force EternL, Témé Tan, Payne, Murmuziek, Micuicocola, Te Manger Les Fesses (feat. Les Hommes-Boîtes, Camille Pier, Joanna Lorho, Sage Comme des Sauvages, Bma Grace, Manu Louis, Brune Campos, Little Rabbits, Frédéric Galbrun, Savon Tranchand, Nathalie Vanderlinden, BRNS, Les Choolers...), Laryssa Kim, Charlotte Darling, Antoine Wielemans, La Mante des Eaux, Albert Marcoeur & Quatuor Belà, Major Dubreucq, Sofaa Douche, Laura Conant, Rokia Bamba, Midget !, Chevalrex, Silver Apple, Wild Classical Music Ensemble, Why The Eye, Stranded Horse, Brèche de Roland, Le Club des Chats, Facteur Cheval, Vin de Sprite, François Breut (dans le cadre d'une carte blanche hommage à Daniel Johnston, initiée par Le Jacques Franck), Martiens Go Home, Claude Semal, Baïkonour, Delphine Von Kaatz, DJ Voodoo Mama, Rita Braga, V.O., Silverrat Band, Malkez, Ulysse Castagne, La Crapaude, La Plie, La Chaumière, Azmari, Chico y Mendez, Siku Siku, Wolves, Bertier, Blue Monday People, Malyka, Trovadotres, Wanted Fire, A Boy With a Beard, Selva, Muziek de Singe, Jean Litt Trio, Atheris, Anima Anima, Petassa Caprioccosa Molto Piccante, Venusberg, Ed Wydee, Voodoo Casino, Frozen Nation, O'stream, Z&T, Eosine, Daniel Dzidzonu, Kamikaze, Lart2son, Autotest 80.10, Atheris, Soror, Rumberistas, Mamaliga Orkestar, Yôkaï, Orchestre Sturm und Klang, Sounds of the machine, Human Jukebox (Guillaume Maupin), Brussels Circle Singing, Pega, Tanz Mein Herz, Le Ton Mité, Las Lloronas, Skip, Malyka, Saudade, Orchestre du Belgistan, Sale Gosse, High Jinks Delegation, Ghalia, Mama's Boys, Èlg, Half Asleep, Carole & Les Louis, The Paint, Les Gnawas bruxellois, Aboubakar Traore, Crapulax, Ypsos & Smimooz, La Puissance, L'Axe du Mal, Myriam Pruvot, Daddy K7, Dilan Ozsü, Wata Wata, Okataba Paradise Band, Gaïsha, Emeline Tout Court, Araponga, Don Kapot, Bernard Orkestar, Berenger 2000, BalkaVik, Mamaliga Orkestar, Awa Keme Kemo, La Soufflette, Aleph Quintet, Amsterdam Klezmer Band Klezmer, Triop's, La Malanga, Kumbelé, Orchestre International du Vetex, Laurent Vigneron & The Po'Boys, The Morning Call Jazz Band, Lester's Blues, Le Grand Méchant Loop, Tantz, Nerds Brass Bands, Les Taupes qui boivent du lait, Les Frères Barezzi, Monique Sonique, DJ CowGirlBoy, Prins Zonder Carnaval, Imiskill, Marie Galante, Baro Bialo, The Mourning Glories, La fanfare Pas Ce Soir Chéri, Joëlle Sambi & Sara Machine (*Caillasses*), Moh, Pincée de Coco, Ghalia Volt etc.

Programmé-es d'ici fin 2023: Refurinn Kitsune, Phoenician Drive, Marrakech, Poxcat, Clemix...



YOKAÏ - Fête de la Musique au Jacques Franck (Juin 2021, photo Fabonthemoon).

²³ La playlist *iels sont passé-es par @lejacquesfranck* disponible sur Spotify reprend toutes ces artistes.

SPECTACLES MUSICAUX JEUNE PUBLIC

Mini Mini Chat Mini Mini Show, Le Baya Trio, Bonjour, Tiens ?, Buzz un amour de bourdon, Pic-Nic Rendez-vous, Lélé & Pouet, Ici Baba, Drôle d'oiseaux, Little Drops, Le Petit Poucet et l'Usine à Saucisses, André Borbé, Isapo, En Route ensemble etc.



Rencontre après le spectacle BONJOUR (décembre 2022 - photo par Fabonthemoon).

ANNEXE 2

(Précieux)

PARTENAIRES & SOUTIENS

MURMUZIEK

PARTENAIRES / COLLABORATIONS

- Zorobabel (CEC / studio de production basé à Forest - réalisation des clips)
- Prison de Forest avec sa direction et son personnel bienveillants
- Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes (SLAJ-V)
- Fondation d'Aide Morale aux Détenus (FAMD)
- PointCulture
- BIBLIF_Bibliothèque de Forest
- Radio Campus (création sonore en prison et diffusion), Radio Panik et Radio Alma
- L'AXOSO + le Nova + le BRASS pour les résidences et les concerts

SOUTIENS

- Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministère des Maisons de Justice
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Un Futur pour la Culture
- Fédération Wallonie-Bruxelles Musique

- Conseil de la Musique
- Association des Centres Culturels (ACC) - Ethias

INTERSONGS

PARTENAIRES / COLLABORATIONS

- Les Microsondes (création sonore)
- Service Sénior de Forest
- Singa Belgium
- Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek

SOUTIENS

Le Service Public Francophone Bruxellois dans le cadre de la Cohésion Sociale
La Fédération Wallonie Bruxelles dans le cadre d' Un Futur Pour la Culture

TAGADA TSOIN SOIN + THÉS DANSANTS

PARTENAIRES / COLLABORATIONS

- CPAS de Saint-Gilles et son Point d'Appui
- L'Îlot (centre d'accueil de jour situé sur le Parvis)
- L'Îlot (Maison d'accueil d'urgence pour femmes et familles située chaussée de Charleroi)
- Resto du Coeur de Saint-Gilles
- Home Les Tilleuls + Centre de jour Aegidium

SOUTIEN

Service Culture de Saint-Gilles

ZIM BAM BOUM

PARTENAIRES / COLLABORATIONS

- Athénée Royal Victor Horta

SOUTIEN

COCOF - *La Culture a de la classe*

POUSSE TON CRI / PARLER D'AMOUR

PARTENAIRES / COLLABORATIONS

- Collectif Formation Société (CFS - éducation permanente)
- Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA)
- CEC Graphoui (clips)
- Article 27
- Les Maisons de Jeunes de Saint-Gilles

SOUTIEN

Cohésion Sociale de Saint-Gilles

- MURMUZIEK: Prix Ethias - ACC: [présentation des projets](#).
- MURMUZIEK dans [LARSEN](#), octobre 2022.
- MURMUZIEK: [Une belle prise de son au sein même de la prison lors du concert à la prison de Forest](#). A écouter pour la joyeuse ambiance ! Réalisé par Leslie Doumerc en septembre 2022 pour Radio Campus Bruxelles.



Capture d'écran du [reportage de Tarmac](#) réalisé lors du concert en prison en septembre 2022.

- MURMUZIEK: [Brune Campos et Barbara Decloux présentent l'album](#) dans l'émission de Graziella Van Loo en novembre 2022 sur Radio Campus Bruxelles.
- [MURMUZIEK au IFFR](#) - International Film Festival Rotterdam, 2019.
- [MURMUZIEK en concert au NOVA](#), captation de février 2020.
- MURMUZIEK dans [Midi Express de Radio Campus](#), rencontre en amont du concert au NOVA avec des participants aux ateliers en prison, février 2020.
- [MURMUZIEK: des ateliers rap pour s'évader de prison](#), 23 novembre 2019 par Catherine Tonero pour la RTBF.
- [MURMUZIEK, parole libérée](#), 17 mai 2019, par Benoit Deuxant pour le PointCulture.
- MURMUZIEK, [captation du concert du 22 mai 2019 au BRASS](#).
- N'oublions pas [la rencontre impromptue des CHOOOLERS et de MURMUZIEK](#) sur la scène du NOVA pour le titre *Aï Aï Aï*.
- [Premier passage sur les ondes](#) en juin 2018 pour présenter le projet MURMUZIEK aux auditeurices de Radio Campus Bruxelles.
- Un documentaire de 52 minutes, réalisé par William Henne de Zorobabel, sur l'épopée MURMUZIEK sortira courant 2023.

Toute la production de **MURMUZIEK** est disponible sur le net à ces adresses:

- > www.facebook.com/murmuziek
- > <https://murmuziek.bandcamp.com>
- > <https://vimeo.com/murmuziek>



Capture d'écran du clip [Rituel](#), réalisé en prison et en studio par Zorobabel.

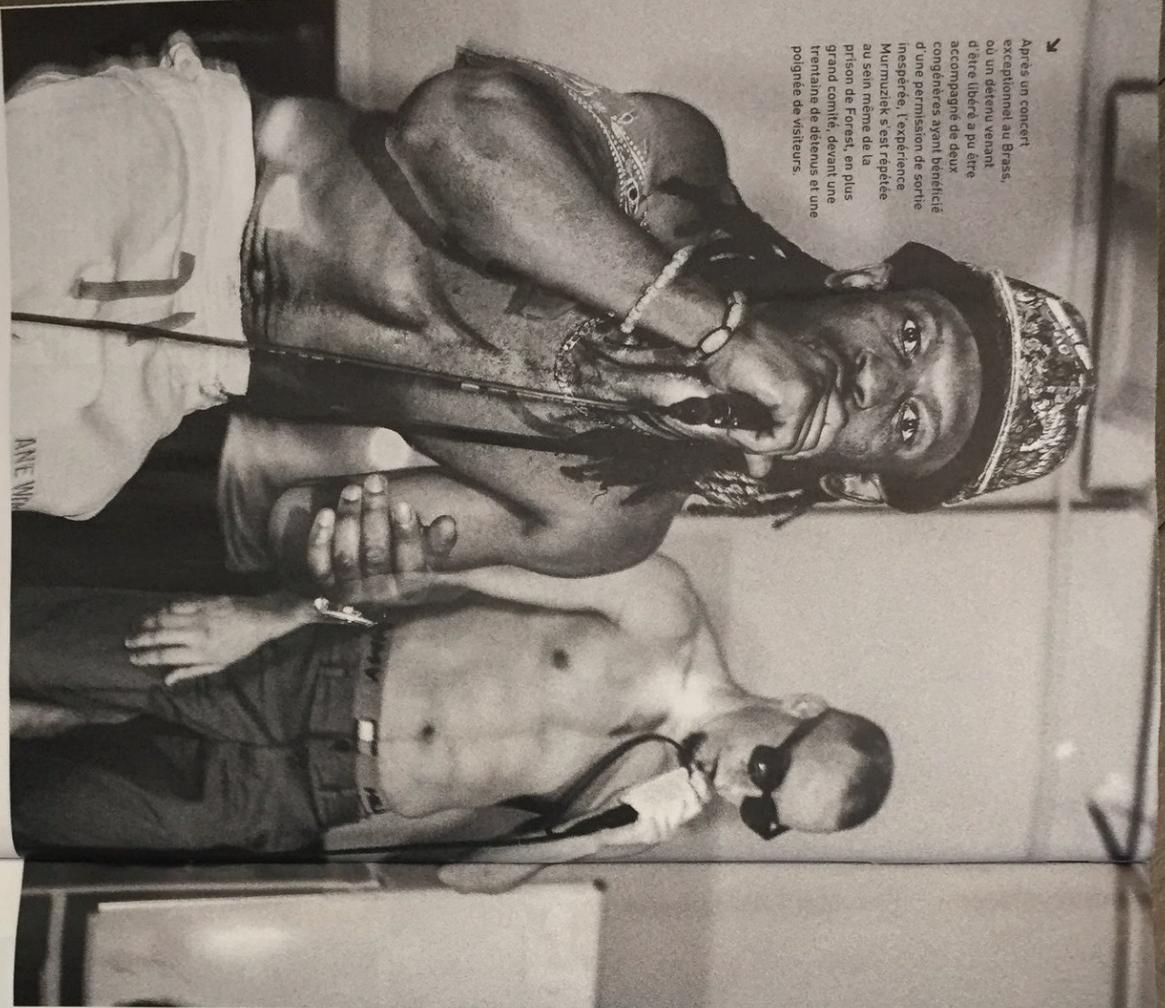


Tournage en prison avec un green screen du clip [Bastard](#), réalisé par Zorobabel avec les participants aux ateliers.



Capture d'écran du clip [Votez Pour Moi](#) réalisé en prison et en studio par Zorobabel.

Après un concert exceptionnel au Brass, ou un détenu venant d'être libéré a pu être accompagné de deux congénères ayant bénéficié d'une permission de sortie inespérée, l'expérience Murmuziek s'est répétée au sein même de la prison de Forêt, en plus grand comité, devant une trentaine de détenus et une poignée de visiteurs.



10

Image

MURS DU SON

DÉPUS DEUX ANS, LES ATELIERS MURMUZIEK PROPOSENT AUX DÉTENU·ES DE LA PRISON DE FORÊT UNE ÉCHAPATOIRE PAR LA MUSIQUE AVEC UN CONCERT, AUQUEL NOUS AVONS ASSISTÉ EN GUYSE DE POINT D'ORGUE. REPORTAGE ENTRE QUATRE MURS SANS PASSER PAR LA CASE DÉPART

TEXTE Kevin Dochain / PHOTOS Olivier Donnet

"Attention, si vous perdez vos badges, ça va être compliqué de nous faire sortir ce soir." On se permet de rire jaune, si l'événement qu'on s'apprête à vivre est en tous points exceptionnel, c'est bien en prison qu'on vient de mettre les pieds. À la maison de peine de Forêt plus précisément. Les consignes sont nombreuses, et la salle de théâtre qui accueillera le concert, vide avant de faire entrer les quelques visiteurs du jour dont nous faisons partie, pas question de laisser deux portes ouvertes en même temps, histoire d'éviter les "contaminations".

Le concert du jour est le résultat de deux ans de travail acharné, d'ateliers hebdomadaires initiés par le Centre culturel Jacques Franck et le Service laïque d'aide aux justiciables, ce dernier nourrissant à l'origine un vieux fantasme de monter une chorale de détenus. Mais il ne faudra pas longtemps aux différents intervenants convoqués (Card Roossens des Hommes-boîtes et Perrière, Damien Magreite du Wild Classical Music Ensemble, Leo Campbell de Hobbing Milions, Viktor French de Choclers Division et la performance Bruno Campos) pour se rendre compte que c'est ailleurs qu'il faut aller pour que le courant passe : l'extension passera par le rap.

Très vite, ils font rentrer le strict minimum dans la prison, soit un ordinateur et quelques micros. Et se mettent à bricoler des instruments avec les détenus uniquement sur base de leurs voix, pendant que d'autres écrivent. "Au début, on a voulu rendre les textes sur la prison, mais on a fini par leur laisser le champ libre. Parler de leur quotidien, c'était un besoin. Humainement, c'est assez chaud", lâche Card Roossens, qui explique ne pas avoir voulu savoir pourquoi les différents condamnés sont ici. Et comme pour nous rassurer, l'un des MC du jour témoigne : "Moi je viens de perdre ma mère. Je veux juste donner de l'amour, un message d'espoir dans ces textes".

De l'espoir, il y en aura en à la pelle durant cette petite heure de concert. De la rage, de l'audace, de la haine. Beaucoup de souffrances aussi, sur scène comme dans le public. L'exercice "cadre" des morceaux écrits, enregistrés et clippés durant les ateliers aura d'ailleurs débordé sur une série de freestyles qu'on a sentis libérateurs. Et in fine, quelque chose qui semble dessiner les contours d'une réinsertion réussie. "Merci pour votre attention", adressait très sincèrement la direction de la prison aux initiateurs du projet. Tout un symbole. ●

■ À COCOTER SUR MURMUZIEK MANGECARTEMI À VOIR SUR WWW.COCOTEMUSIC.COM

FOCUS WP 01 08 2018

11

l'image



↑
Il est l'un des détenus les plus impliqués dans MURMUZIEK et fait clairement l'unanimité chez ses camarades. Dans le public, aucun maton a part le directeur Vincent Spronck, fier de l'aboutissement du projet mais aussi énormément respecté par les détenus, qui l'ont applaudi à tout rompre au terme du concert.



12

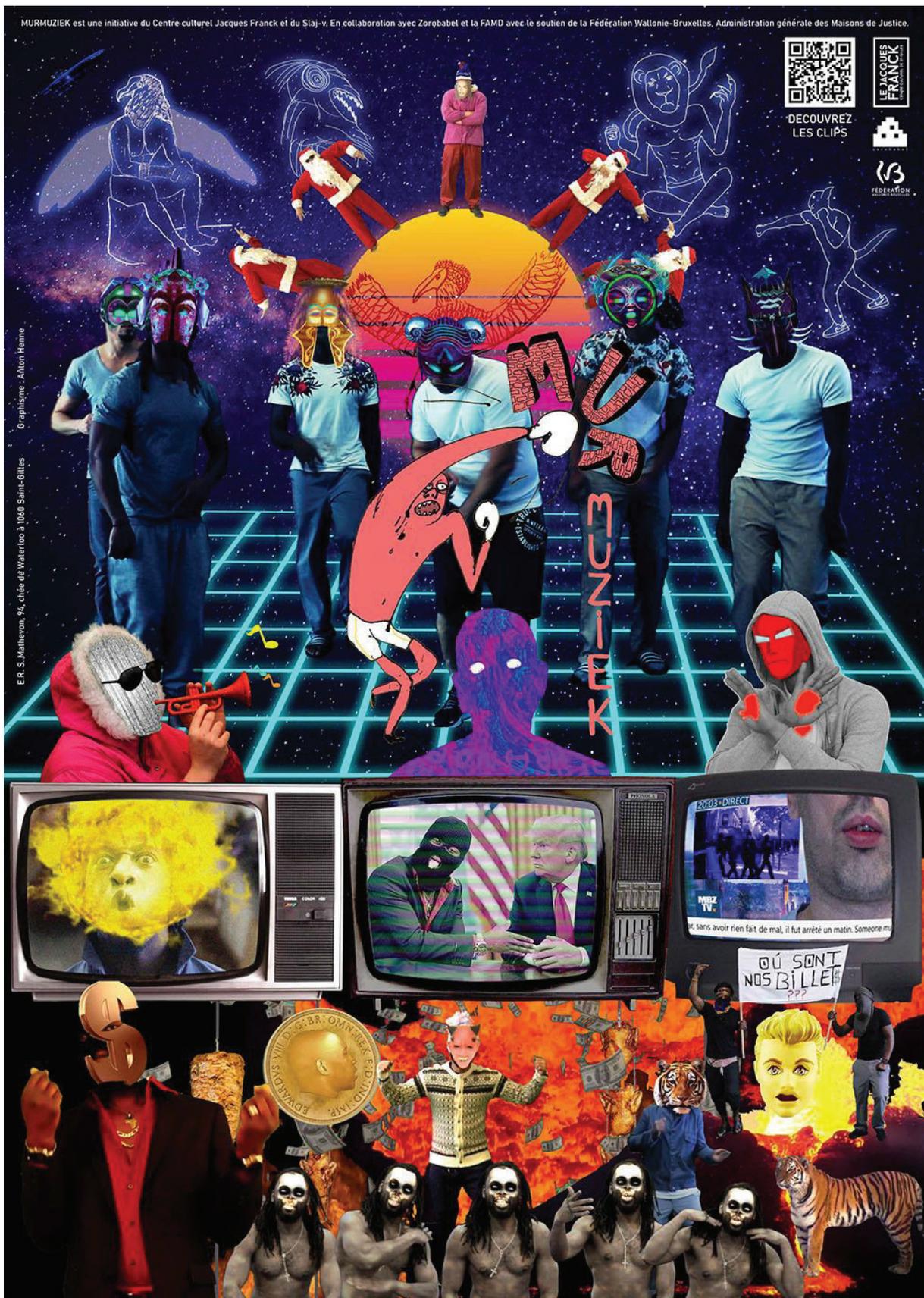


↑
"Il fait chaud, il fait chaud, il fait chaud / Aie aie aie / Chaudrez, la piste et sortez les matlots, les garçons sont chauds / Aie aie aie / Il fait chaud, dans mon lit c'est aie aie aie / Chez la juge c'est ouille ouille ouille / Ouille ouille ouille". En sortant de la prison et en pleine canticle, ce refrain qu'on entend encore au travers des barreaux a des allures de tube de l'été.

↑
Neuf détenus sur scène, alors qu'ils auraient dû être un de plus : le dixième baron est en détention pour mauvaise conduite, après s'être fait pincer avec un joint la veille...

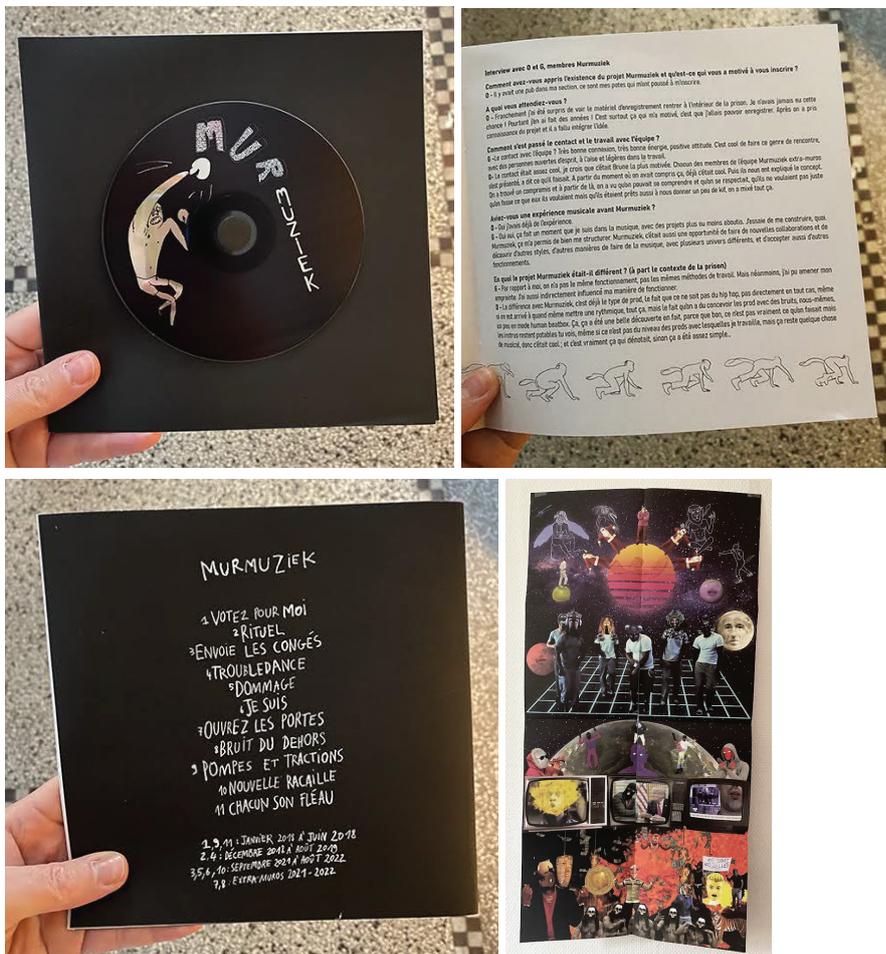
FOCUS VIF 01.08.2019

13



Poster de MURMUZIEK reprenant tout l'univers des clips et édité par Le Jacques Franck pour la promotion du projet dans le cadre des Journées Nationales de la Prison (JNP) - 2021.

MURMUZIEK c'est aussi un cd sorti en septembre 2022: bel objet en format 45t, qui se lit comme un livre et se déplie en poster, concentrant 3 sessions d'ateliers données entre 2018 et 2022. Le livret contient un riche explicatif du projet mais aussi un petit entretien avec deux ex-participants. Cette sortie a été portée par Le Jacques Franck ainsi que par le label bruxellois GNIGNIGNIGNIGNI et a reçu le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles Musique.



SPF Justice
30 septembre 2022

Des ateliers de rap à la prison de Forest

Il y a 5 ans, la prison de Forest lance le projet **Murmuziek**, des ateliers de création musicale pour les détenus animés hebdomadairement par des musiciens et musiciennes professionnels de la scène belge. Ces ateliers leur permettent de se livrer à travers l'écriture et de mettre leurs paroles en musique.

📍 Le 9/9, une release party a été organisé par le **Centre Culturel Jacques Franck** de Saint-Gilles, porteur du projet, afin de présenter l'album de Murmuziek : une sélection des titres les plus représentatifs de ces trois dernières saisons. Deux participants des ateliers ont eu l'opportunité de se produire sur la scène du centre culturel.

📍 Le 19/9, les membres de Murmuziek se sont rassemblés pour donner un concert au sein de la prison de Forest.

🎧 Envie de découvrir la musique de Murmuziek ? Consultez <https://murmuziek.bandcamp.com>

#Ateliers #Rap #CréationMusicale #Prison #DétenueConstructive #TeamJustice #JusticeBE



Youhou ! Même le SPF Justice a consacré un post sur sa page [Facebook](#) et son [LinkedIn](#) à MURMUZIEK !

ANNEXE 4

FICHES TECHNIQUES DE LA GRANDE SALLE ET DU STUDIO

GRANDE SALLE

SCÈNE ET ACCÈS DÉCORS

- > Accès déchargement pour camionnette
- > Quai de déchargement : niveau 0
- > Accès au plateau : niveau +1
- > Porte d'accès au parking (rue de Rome, 11) : L x H = 2,50 x 3,40 m
- > Porte d'accès plateau : L x H = 1,50 x 1,80 m
- > Trappe : 4 x 2 m
- > Monte-charge : L x H = 1 x 1,80 m / Prof. = 2 m
- > Accès décors : face jardin

ACCÈS LOGES

- > Niveau -1/2 lointain cour plateau
- > 3 grandes loges de 6 personnes
- > 2 petites loges de 1 personne

CARACTÉRISTIQUE DU PLATEAU

- > Scène de type frontale
- > Plateau bois teinté noir, pente de la scène = 0%
- > Largeur de mur à mur = 17 m
- > Nez de scène au rideau de fond = 7,90m
- > Ouverture du cadre de scène = 12.50m
- > Avant-scène = 3.18m
- > Arrière-scène = de 1m à jardin à 2.50m à cour (voir plan)
- > Hauteur du cadre de scène = 4.50m
- > Grill fixe
- > Hauteur sous perches fixes = 4.50m
- > Draperies : un rideau de scène, un rideau d'arrière-scène et 8 pendrillons de velours noir. Pas de frise.

SALLE

- > Nombres de places assises (inamovibles) : 300 places
- > Réduction à 160 places possible à l'aide d'un rideau intermédiaire.

CINÉMA / VIDÉO

La cabine de projection est située en fond de salle et est isolée de celle-ci.

- > 1 écran de projection fixe frontal de 8,10 X 4 mètres placé à 3,20 mètres du premier rang.
- > 1 écran de projection mobile de 4 X 3 mètres
- > Projecteur DP2K10S de Barco alchemy
- > Lecteurs Blu-ray modèles Oppo BDP-103
- > Table de mixage Samson MPL 2242
- > Amplificateur QSC RMX 2450a Processeur son Dolby CP 750
- > Haut-parleur façade grande salle : 2 x L.acoustic MTD112
- > Vidéoprojecteur Eiki LCX50M 3500 lumen
- > Vidéoprojecteur Christie DWU550-G 5000 Lumen

STUDIO

- > Surface: 81 m²
- > Studio de répétition, salle d'ateliers ou de spectacles avec possibilité de gradins amovibles ou salle de concert.
- > Jauge: 65 places sur gradins amovibles ou 150 debouts
- > Dimensions : 9 x 9 m
- > Hauteur = 3.50 m
- > Rideau de fond
- > Possibilité d'accrochage

MATÉRIEL POUR LE STUDIO ET LA GRANDE SALLE

LUMIÈRE

Pupitres

- > Etc Element (grande salle) – Gradateurs (84x3kw)
- > Adb Tango – Gradateur 12x3kw (petite salle)

Projecteurs

- 9x PC ADB 2kw
- 10x PC ADB 1Kw
- 14x PC RVE 1KW
- 8x Fresnel ADB 1KW
- 17x Découpes Robert Juliat 613SX
- 24x PAR 1kw (lampes CP 60, 61, 62 disponibles)
- 10x PAR 575W
- 2x Poursuites ADB halogène 2Kw (fixe)
- 7x Moving wash 20W RGBW light 5,4°- 56° zoom

SON

Consoles

- > Midas M32 (grande salle)
- > Behringer X 32 Compact (studio)

Système de diffusion

- 3x Lacoustic Mtd112
- 2x SUB Lacoustic dv
- 2x Mackie Thump12 1000w (studio)

Amplis processeurs mobiles

- 5x Lacoustic MTD112 + amplification
- 2x Amplis Crown 250W

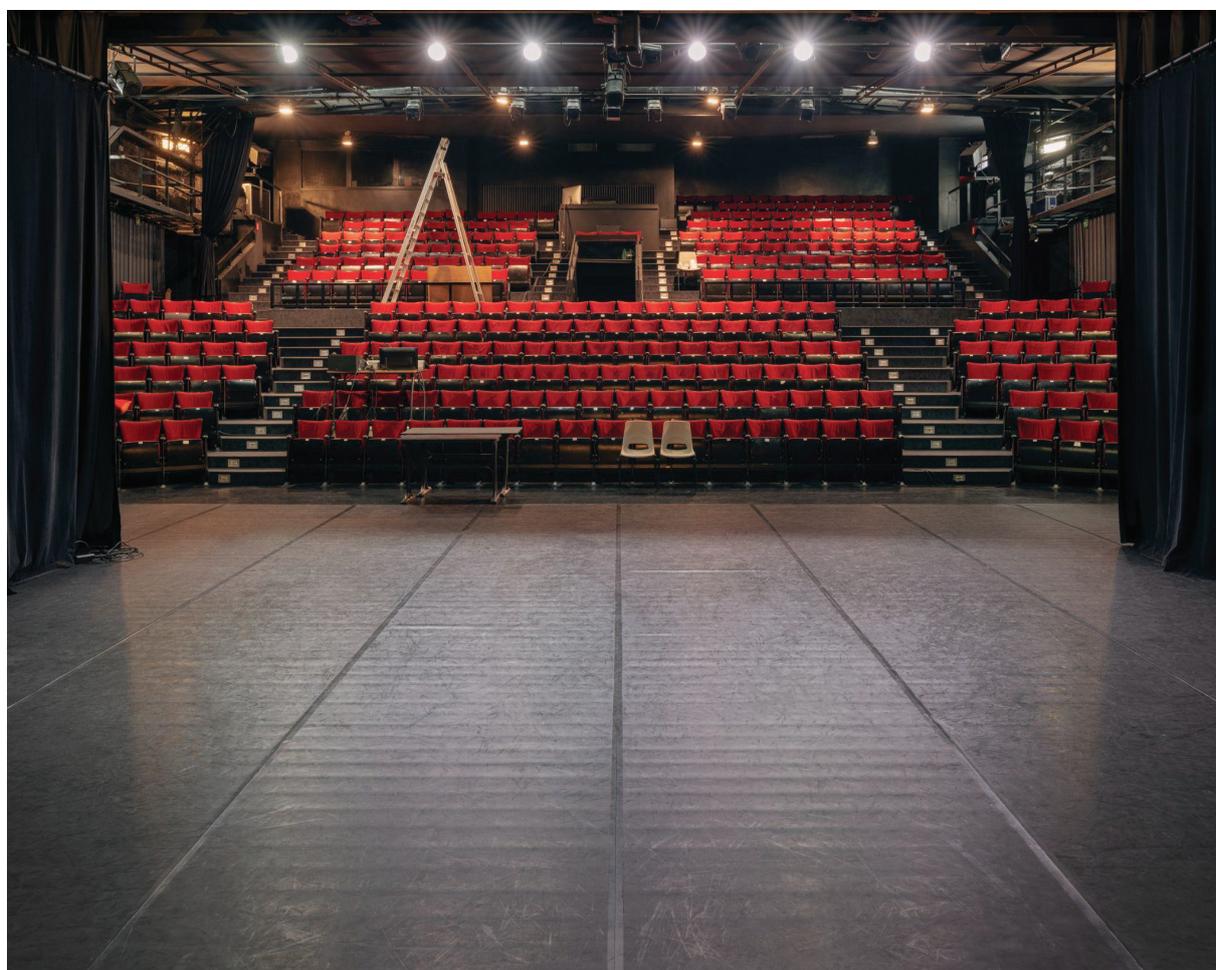
Micros

- 2x HF SHURE Sm58
- 6x SHURE Sm58
- 3x SHURE Beta 87A
- 1x SHURE Beta 56A
- 3x SHURE sm57
- 1x Sennheiser Md421

1x Sennheiser e608
1x Sennheiser e606
2x Akg C491b
2x Neumann Km 184
1x Kit Batterie Shure (Pg)

Divers son

8x DI BSS AR 133
1x DI Radial passive
2x DI Behringer
2x DI StageLine
10x grands pieds micros
3x petits pieds micros
3x pieds micros conférence
3x interphonie régie-plateau (3 postes)
1x ordinateur avec Q-Lab / VLC / Itunes



Grande salle du Jacques Franck - photo de Bruno Dias Ventura pour le projet *Distanciation* réalisé dans les lieux culturels fermés par la pandémie.

ANNEXE 5

NOTRE ENJEU & SES 5 AXES

A partir de l'enjeu

mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre ensemble

voici notre action,

pour les cinq années à venir,

qui se décline selon les axes suivants

Axe 1 : incarner la diversité, être un lieu safer

- Proposer des espaces physiques et symboliques sûrs, inclusifs et bienveillants permettant à chacun·e d'être ce qu'il est, quelle que soit la culture, la norme, la manière de fonctionner.
- Être un lieu de rencontre, de cohésion et de solidarité accessible à toutes, d'un point de vue financier et symbolique.
- Assurer la représentation de toutes.
- Créer des moments fédérateurs, festifs et joyeux.

Axe 2 : aller à la rencontre

- Arpenter le territoire pour aller vers des publics plus éloignés de la culture.
- Faire connaître le Jacques Franck, (re)donner confiance dans ce qu'il est et dans les valeurs qu'il véhicule, qu'il fasse partie du paysage, déconstruire l'image d'un lieu réservé aux initié·es.
- Être reconnu·es en dehors de nos murs comme ressource.
- Dialoguer avec le territoire pour construire une relation durable et établir un rapport de confiance.
- Mener des actions sur le territoire de telle sorte que chacun·e puisse se le réapproprier, en développant des liens fluides entre toutes les couches de la population.
- Habiter l'espace public de manière ludique et créative.

Axe 3 : inviter, accueillir et laisser la place

- Offrir un espace que chacun·e puisse s'approprier et investir.
- Se mettre au service de celles et ceux qui nous sollicitent : associations, (collectif de) citoyen·nes, écoles, ...
- Porter une attention particulière aux (collectifs d') artistes.
- Partager des moments de vie sans enjeux de production, de résultat, de performance.
- Partager des temps de rencontre, d'expression, d'expérimentation.
- Accueillir la contradiction et accepter de prendre des risques.
- (R)éveiller et transmettre le désir et la capacité de créer. Mettre à disposition des outils qui révèlent le potentiel de chacun·e.
- Laisser du temps pour faire émerger les initiatives citoyennes.

Axe 4 : co-construire des espaces partagés

- Co-inventer des projets communs à partir d'expertises/des demandes/des interrogations portées par d'autres et que l'on n'aurait pas pu réaliser seul·es.
- Associer à nos démarches le tissu associatif, institutionnel, culturel et/ou les initiatives citoyennes et/ou les artistes de notre territoire.
- Faire confiance à d'autres expertises pour illustrer/éclairer/renforcer/accompagner nos actions.

Axe 5 : rendre possible, ouvrir des perspectives

- Valoriser la créativité de chacun·e pour rendre possible l'émancipation et l'insertion.
- Ouvrir le champ des possibles pour permettre à chacun·e de se situer dans le monde, de s'y projeter et d'y

poser un regard critique.

- Faire confiance aux projets qui ont besoin de plus de temps pour se construire.
- Laisser la place aux idées neuves, aux impulsions.
- Défendre des formes artistiques expérimentales/libres.

Notre enjeu et sa déclinaison en cinq axes de travail concernent l'ensemble des citoyen·nes de notre territoire. Cependant, au cours du recueil des données chaudes, l'attention de nos répondant·es s'est spontanément focalisée sur des publics plus spécifiques. Nous serons donc attentif·ves aux publics suivants :

- Les jeunes : nous visons ici les pré-adolescent·es, les adolescent·es et les jeunes adultes. Le sentiment d'inutilité sociale est particulièrement présent au sein de cette population. Iels se sentent/sont désœuvré·es et ont le sentiment qu'on les laisse « crever dans leurs quartiers ». C'est aussi un public que d'autres partenaires veulent toucher. Beaucoup d'associations partagent le constat qu'avec la crise du Covid, elles ont « perdu les ados » et se sentent sans ressource pour aller les récupérer.
- Les précaires : nous englobons sous ce vocable les publics privés de certaines sécurités – ressources financières, emploi, logement, liens sociaux, formation, accès aux soins de santé, ... – et faisant l'expérience de la fragilité au quotidien. Parmi ce public, il existe des femmes et des mamans solos vers lesquelles nous aimerions porter notre attention. Le défi pour nous sera de tenir compte de leur situation familiale, de leur disponibilité et de leur charge mentale.
- Les personnes isolées : certains de nos partenaires tendent à rompre l'isolement tant physique que mental. Le Jacques Franck, avec ses outils et son savoir-faire, peut être un levier pour recréer du lien entre les citoyen·nes isolé·es, toutes populations confondues.
- Les aîné·es : parmi les personnes âgées, beaucoup sont isolées socialement. Jusqu'il y a peu, au Jacques Franck, aucune offre culturelle ne leur était destinée . Les conditions d'accueil doivent être également prises en compte pour donner envie et permettre la participation culturelle des aîné·es.
- Les enfants : l'offre culturelle à destination des enfants n'évolue pas avec la demande, très forte. Par ailleurs, les agent·es de prévention sont souvent interpellé·es à propos du manque d'activité et d'aires de jeux pour les enfants. Nos répondant·es ont souligné l'importance d'inclure les parents dans les activités pour les enfants. Par ailleurs, les écoles sont des partenaires avec lesquels le Jacques Franck dialogue beaucoup. Elles font l'objet d'une attention spécifique, que ce soit par le biais de la programmation ou des projets en milieu scolaire.
- Le public LGBTQIA+ : les questions de genre et d'identité sont au cœur des réflexions et revendications contemporaines. Malgré cela, le public LGBTQIA+ continue de subir des discriminations et des humiliations dans l'espace public. Nous souhaitons, dès lors, continuer à porter notre attention sur un « public historique » au Jacques Franck.
- Les détenu·es : l'isolement a été vécu plus difficilement encore par les détenu·es, population très fortement touchée lors de la crise sanitaire. La culture est importante pour leur réinsertion, leur revalorisation et leur estime d'eux-mêmes. Il y a une forte demande, tant des associations qui ont besoin du Jacques Franck pour mener à bien des projets intra-muros, que des détenus.

Définir les publics, tel que nous l'avons fait, nous permet de les nommer. Mais bien entendu, nous sommes sensibles à l'approche intersectionnelle qui permet de reconnaître la complexité de la façon dont les personnes vivent la discrimination.



MERCREDI 21 JUIN À 15H
**REFURINN
KITSUNE**

**EN CONCERT
AUX TILLEULS !**

**ENTRÉE GRATUITE
DANS LE CADRE DE LA
FÊTE DE LA MUSIQUE**

Photo: Cecilia Ripesi

**LE JACQUES
FRANCK**
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

Affiche créée spécialement pour annoncer aux aîné-es et leurs proches, le concert qui aura lieu pour elleux à la résidence des Tilleuls.

PV

Conseil d'orientation

–

21.06.22

17.10.22

17.02.23

24.04.23

–

PV – conseil d'orientation – 21/06/22

Présent.es : Marianne, David, Barbara D, Sandrine, Rose-Line, Anaëlle, Daniel, Camille, Laurence, Yves, Brigitte, Karim, Barbara G, Sophie , Anna, Léonor

Excusées : Malika, Myrrhine, Ophélie, Valérie, Marie, Nastassja, Tania

Présentation des personnes présentes.

- Nouvelles arrivées dans l'équipe du JF : Marianne, Anaëlle, Laurence, Ophélie
- Présentation des membres du CO

Yves annonce qu'il souhaite mettre fin à son mandat de président de CO pour des raisons personnelles

Marianne rappelle le rôle attendu du CO (ou conseil culturel)

- Soutient la direction et l'équipe
- Double fonction :
 - Oriente et donne son avis
- Aide à la réalisation d'outils (données de l'APT, autoévaluation des opérations culturelles, ...)

Retour sur l'agenda du contrat programme à rendre en juin 2023:

- Autoévaluation en mars : opérations culturelles au regard des droits culturels et des enjeux, celles qui doivent être maintenues, améliorées, abandonnées
- Rapport écrit des autoévaluations en cours
- Rapport bilantaire des autoévaluations en cours
- Analyse partagée du territoire : dès septembre —> marche exploratoire de l'équipe en compagnie du service prévention de la commune et de la Maison des Jeunes la Cité des Jeunes.

Retour sur la séance de projection plein air au Square Jacques Franck en septembre 2020

Constats posés par Daniel/Sandrine :

- Présence du JF vécue comme une intrusion et assimilée à la commune (et ce qu'elle représente aux yeux des jeunes)
- Pas d'implication de la MJ
- Période COVID qui n'a pas aidé

- Idée un peu utopiste de la part du JF pensant que tout allait bien se passer
- Suite à la projection, un courrier a été adressé à la commune pour exposer les faits
- Appui des agents de prévention qui ont aidé à mettre fin à la projection et à gérer la situation
- Réunion avec le bourgmestre, Christel Calistri, l'ancien coordinateur de la MJ
- Proposition de marche exploratoire pour aller à la rencontre du service de prévention, de la MJ, comprendre ce que signifie l'espace pour l'autre
- Marche a eu lieu début juin 2022
- Ambition d'investir l'espace public ensemble, ressolliciter les partenaires pour mener à bien le projet de plein air. Plein de pistes ont été dégagées lors de cette marche.
- Sophie : Les jeunes : mot concept qui mérite d'être défini : quels jeunes ?, quels sont leurs objectifs ?, à qui cette projection a nui (dealer, ...) ?
- Sandrine : les jeunes = groupuscule identifié.
- Sophie : on ne peut pas laisser un groupe de jeunes terroriser le quartier. Lancer des marrons = techniques pour prendre l'espace. Objectif : prendre le territoire et pourrir la vie des gens. La question de la naïveté doit se faire aussi dans le résultat (dans les faits, les publics ont été privés d'une séance de cinéma). Il faut nommer ces jeunes.
- Barbara G : il y a des horaires relatifs aux espaces partagés. Faire une projection le soir a un impact sur cet horaire. L'horaire explique aussi les tensions.
- Sandrine : le travail qu'on doit faire, c'est du travail de proximité avec les habitants qui habitent ce territoire. Il faut se faire connaître par ces habitants. Organiser des activités ponctuelles. Ce n'est pas l'activité qui est critiquée. Il faut une implication en amont.
- Sandrine : rôle du CO = rôle de regard avec vos points de vue, vos fonctions, ... apporter qqch en plus sur les évaluations pour alimenter le collectif.
Marche exploratoire = 1 étape, c'est un premier pas pour aller vers autre chose
Comment appréhender l'espace public à Saint-Gilles (qui va être modifié), en tant qu'acteur culturel : que pouvons-nous y faire ?
- Sophie : les problèmes du quartier : prostitution, drogue.
- Leonor : si ces personnes sont-là, c'est qu'elles répondent à un besoin. C'est un territoire partagé, il faut composer avec.
- Barbara D : ce qui se dit est fort alarmiste. Les initiatives issues de la marche exploratoire sont positives. Les jeunes (dealers, lanceurs de marron, jeunes habitants) ne se sentent pas écoutés par la Commune. On pourra retourner sans se faire agresser d'ici 2-3 ans). D'autres ateliers ont été menés et se sont bien passés. Aidé par des ASBL insérées dans le quartier.

- Sophie analyse la situation : un petit groupe de jeunes a empêché les habitants d'assister à une association du territoire. Le JF y voit des jeunes qui empêchent de proposer une séance de projection.

Il faut analyser les causes et conséquences.
- Sandrine : Trapèze a une légitimité (pl Bethléem)
- Leonor : c'est indispensable d'aller à la rencontre de tous les acteurs socio-culturels et des habitants. Que tout le monde se sente invité.
- Sandrine : auto-évaluation a été faite en équipe. Le CO est associé à toutes ces démarches.

On parle du plein air car c'est révélateur et cela fait le lien avec nos enjeux. Que vous portiez un regard sur l'autoévaluation et ce qu'on fait est nécessaire ... Regard extérieur.
- Camille : rappelle des étapes de travail du contrat-programme
- Sophie : rappelle que c'est important d'avoir des avis différents. Etre capable d'entendre les avis des autres, même si cela choque.
- Sandrine : que proposes-tu comme actions ? Que préconises-tu ?
- Sophie : donner la parole à ceux qui vivent la séparation du territoire : est-ce que cela leur convient cette séparation du territoire ? Que pensent les gens qui habitent ce territoire et qui ne font pas de bruit? Parler avec cette « masse silencieuse ». Parler aux gens qui ne rentrent pas forcément dans les enjeux/objectifs. Voir comment on peut construire qqch pour redonner la parole. Le JF pourrait être un porte-voix de cette parole. Il y a parfois des publics oubliés, timides, mis sur le côté point de vue politique de la ville.
- Brigitte : pourquoi ne pas parler avec ceux qui jettent les marrons ?
- Marianne : des bribes de réponse ont été apportées lors de la marche exploratoire. Nous sommes clairement associés à la commune. Nous représentons l'institution, c'est-à-dire ceux contre lesquels on doit entrer en guerre.
- Anna : pour les jeunes(cette tranche d'âge) , il n'y a pas autant d'activités, comparé aux plus petits, par exemple
- Sophie : c'est une problématique étatique, politique, communale. Le travail doit se faire avec eux.
- Sandrine : il y a une écoute politique. Nous n'avons pas tous les rôles. A quel endroit peut-on agir et avec qui ? Notre CP fixe un certains nombres d'activités/opérations culturelles

Comment faire parler ces gens ? Pourquoi pas un projet artistique avec ces gens ?
- Sandrine/Leonor : le groupe de jeunes est mouvant.
- Sophie : ce serait intéressant de voir avec les plus jeunes (avant qu'ils ne rentrent dans une opposition violente). Faire un micro-trottoir/dialogue filmé puis projeter le film sur la place.

Le quartier parlerait au quartier. Le JF serait un médiateur de paroles. La solution vient de la part des habitants. Ramener le dialogue, la connaissance. Ce serait intéressant de voir comment s'organise l'état dans l'état : les règles, comment le pouvoir se met en place. Cela donnerait une idée plus claire, qui dépasserait le constat. « Dessine ton territoire, dessine qui est ton chef ».

- Rose-Line : ce n'est pas notre rôle de le faire.
- Sandrine/Marianne : l'analyse doit être faite avec les gens.
- Rose-Line : l'analyse est conséquente
- Karim : le JF a-t-il les moyens de faire, systématiquement, une analyse du territoire pour chaque action? Est-ce que l'on ne sort pas de nos missions ?
- Sandrine : les données froides doivent être recensées (démographie, etc...). Ce sont déjà des infos. Prendre conscience de ça. Avoir un regard non exhaustif car ce n'est pas notre travail. Ecouter le service de prévention qui a une analyse fine du territoire et des gens qui le peuplent. Avoir 1 ou 2 opérations en lien avec ça.

Sans oublier qu'on a tout le reste : progra ciné, théâtre.

Ce n'est pas notre rôle de ne faire que ça à cet endroit. Mais de continuer à y être.

Concrètement :

- Yves veut bien continuer à participer si cela est possible
- Il y aura un CO tous les deux mois à partir de septembre
- Il faudra élire un.e président.e, qui aura un contact privilégié avec Marianne.
- Yves : rappelle que c'est un travail en binôme. Un axe de travail est défini en concertation. Les réunions sont préparées et animées. Le président a un siège au CA et à l'AG.
- Yves souhaite que sa démission soit actée au CA.
- Il faut partager l'info de sa démission auprès des personnes absentes.
- Le prochain CO fera l'objet d'une élection dont les modalités doivent être définies (proposition spontanée de candidatures ? élection sans candidat ?)
- Sandrine rappelle que le 28/06 une réunion a lieu avec le bourgmestre/échevin, des travailleurs, le président de CO. Le CO est une instance importante aux yeux de l'administration. Journée de travail de 9h à 16h. Il faut qqun qui pourrait porter la parole en tant que membre du CO/président ad intérim.

PV – Conseil d’Orientation
17/10/2022

Présent.es : Marianne, Eloïse, Anaëlle, David, Anna, Ophélie, Valérie, Brigitte, Sophie,

Excusé.es : Barbara, Laurence, Rose-Line, Daniel

Contenu de réunion

Intro

Suite et avancement du CP.

Auto-évaluation de nos opérations culturelles.

Présentation de la méthodologie de travail de l’équipe du JF.

Partage des constats généraux tirés de l’auto-évaluation menée en équipe JF

Contenu de la réunion

Le CO ne connaît pas beaucoup les projets menés par le JF, ou en tout cas, connaît les opérations culturelles majeures.

Connaissance dans les grandes lignes, mais pas de connaissance fine. A l’exception du projet de la cour, qui a été élaboré en concertation avec le CO depuis 2015.

Les enjeux représentent ce à quoi le JF s’est engagé pour que les choses bougent sur son territoire.

Quelques mots sur les projets

> Que pasa

Vécu comme un flop par une des membres du CO : manque de suivi de la plateforme, encodage compliqué, ... Le fait que les financements se sont arrêtés au moment où on a communiqué autour de cette plateforme ont commencé, n’a pas aidé au développement de la plateforme.

Ce qui est sur le terrain fonctionne bien. La plateforme est-elle une énième plateforme et est-elle réellement nécessaire ?

Il n’existe pas d’espace numérique. Le manque existe, mais cela demande tellement de gestion que cela ne tient pas la route. C’est également laborieux.

La communication des amateurs n’est pas recensée sur le net. Facebook/Instagram sert plutôt de plateforme culturelle.

La fracture numérique est réelle. 1 bruxellois/2 n’a pas accès à internet, en cumulant les différents handicaps d’accès (soit pas d’abonnement internet, soit pas d’outils...) Cette plateforme n’a pas tenu compte de la fracture numérique.

Cela dit, il existe des permanences numériques qui aident les citoyen.es à mieux prendre en main les outils numériques.

Remettre la criée au goût du jour ?

> Fréquence 1060

Vu le prix des studios d’enregistrement, c’est un beau cadeau.

Mais cela nécessite des fonds pour engager la personne qui va encadrer les ateliers + temps de montage.

Le projet s'inscrit dans un niche. Mais c'est un projet qui n'existe pas ailleurs.

Entre temps, d'autres initiatives semblables ont vu le jour ailleurs. Cela vaudrait peut-être la peine de faire le tour de ce qui existe. Fréquence 1060 existait avant le COVID. Le Covid a modifié les pratiques des artistes et a amené des nouvelles initiatives.

Travail sur les fonctions culturelles

Quel est le retour du terrain à propos des opérations ? C'est une analyse qui se fait au quotidien et qui permet des ajustements en temps réel/à la réalité. C'est également discuté et partagé en réunion de programmation.

Le CO émet le désir d'avoir plus de partage autour du ressenti des participants. Les principes sociaux sont bien assis mais qu'en est-il du concret ? Tous les projets menés au JF sont beaux.

Par exemple, pour Intersongs, y a-t-il vraiment un lien crée entre les participant.es ? Ont-ils retenus des chansons ? Quel est le patrimoine créé ?

Cela pourrait être intéressant de transformer les concepts en quelque chose de concret et voir si les intentions de départ sont bien vécues dans le quotidien (ou s'arrêtent avec le projet).

Nous sommes subsideés pour des concepts, que l'on analyse. Alors que notre travail est sur le terrain, est plutôt très concret.

Valérie trouve formidable la variété au niveau des publics (public vulnérable et différents types de vulnérabilité) et diversité dans les médiums (cirque, radio, musique, ...)

Il y a une bonne communication autour des projets (papier, réseaux sociaux, ...)

Intersongs

La création du patrimoine est davantage liée à l'ancienne mouture. La nouvelle mouture s'axera davantage sur la créativité.

Murmuziek

Débat sur le patrimoine : sens très large. Est-ce que cela passe par la transmission de quelque chose ? Est-ce que cela fait partie du projet d'amener ça ? Le vécu est parfois pas évident à distinguer de la pratique. Peut-on considérer le rap comme un patrimoine ? La notion de patrimoine est d'autant plus importante, d'autant que le public auxquels s'adressent les ateliers est coupé, par sa situation, de qqch. On amène le rap. Chant dans les langues maternelles des détenus, parfois. Travail sur la langue.

Y a-t-il de la participation citoyenne dans ce projet ? Il y a une volonté collective/un objectif collectif. C'est quelque chose qui apporte au collectif.

Le fait d'être à plusieurs d'exprimer des choses individuelles, les artistes se font appeler « le collectif murmuziek ». Il y a le principe d'identité commune qui dépasse les individualités.

Le projet sert à la réinsertion des détenus.

Ce n'est pas parce qu'un projet culturel a lieu dans la cité qu'il sert la cité.

Ce n'est pas parce qu'un projet réunit toutes les cases qu'il est bon. Si un projet coche une case, et la coche bien, c'est déjà réussi.

En tant qu'être humain, tu as le droit de t'exprimer et la culture le permet. Le projet permet aux individus de retrouver de la dignité. L'accompagnement à la sortie permet la réinsertion, de se rendre utile dans la société, ...

Pousse ton cri

Plutôt la participation individuel que la participation à un changement sociétal.

Ateliers média

Garder un lien avec la société. Exercer son droit à la culture, pouvoir s'exprimer sur le monde qui nous entoure, sur l'actualité. Porter un regard sur l'évolution du monde. Faire en sorte que même détenus, les individus puissent exercer leur droit. Car principe d'expression et d'émancipation. Pousser à s'exprimer en tant que citoyen. Exercer son regard sur le monde et porter un jugement sur celui-ci.

La Cour

Pas encore un espace de création.

Mais lieu de débat citoyen, toutes les AG ont eu lieu dans cette cour. Permet la participation citoyenne, grâce au contrat de quartier.

L'un ne devrait pas annuler l'autre.

Lieu d'information.

Quel cirque !

Principe de responsabilisation à mettre en avant dans le fait d'engager des jeunes, de les former et qu'ils forment à leur tour.

Zinneke

Pas du même avis sur le principe de participation citoyenne.

Principe de démocratie culturelle puisqu'il y a une invention d'un patrimoine commun.

Permet de faire des rencontres sur son territoire/à l'échelle de Bruxelles.

Les citoyens contribuent à la cohésion sociale.

Si on veut que la participation soit effective, il faut ouvrir les partenariats, aller vers d'autres associations. Ne pas constamment répéter ce qui a déjà été fait.

Le calendrier de la Zinneke est assez serré. Certaines nouvelles associations pourraient ne pas être prêtes. Peut-on accepter que certaines associations soit prêtes non pas à leur 1ere édition, mais à leur 2^{ème}. Ne pas avoir d'obligation de résultat, alors que cela a été vécu comme cela en interne.

En tant que JF, le projet n'a pas été beaucoup interrogé, tant dans ses partenariats que dans son fonctionnement. Zinneke est aussi un projet qui fonctionne de lui-même. Mais du fait de la répétition des partenaires, la réflexion sur l'identité de Bruxelles n'est pas menée.

L'envie de départ est que le projet aboutisse.

Il y a quelques années, il y a avait une coordination entre le coordinateur artistique et le chargé de projet JF. Il y a avait un travail en binôme. Est-ce que cela existe encore ?

Prendre le temps de travailler avec de nouveaux partenaires est conséquent. Cela devrait être fait l'année où il n'y a pas de Zinneke.

Il y a beaucoup d'opérations culturelles par ailleurs au JF

Les associations qui travaillaient avec le JF : percutattoo, hispano-belga, ...

SVSM - PP

SVSM - fixe

PP – en déambulation

Implication de beaucoup d'associations, écoles, bénévoles, ...

SVSM : principe de super picnic : de nombreuses zinodes étaient réinvitées.

Education/information : c'est très rigide. On aurait préféré le terme de partage de connaissances.

Il y a un effort d'intégration et de mixité au sein de l'équipe.

Projets d'école + Ithac

S'intègre dans et renforce la pédagogie de l'école.

Le cas d'un enfant autiste a pu s'intégrer dans sa classe grâce au projet. Processus bienveillant.

Projets de la concertation

Bibliothèque vivante, cartes postale sonores, ...

Démarche citoyenne, à travers les bibliothèques vivantes. Partage d'expériences de vie qui permettent de casser les idées reçues. Cela renforce la cohésion sociale. Aller au-delà des clichés et humaniser les raconteur.ses

Tremplin hip-hop

Apprentissage de l'autonomie/professionnalisation.

Parallèlement aux Tremplins d'autres structures sont nées, qui sont autonomes. Elles ne sont pas forcément subsidiées.

Hip hop games

Que pasa

Principe d'information.

Participation citoyenne, si le projet avait pu voir le jour.

La version pilote offrait le potentiel pour que tout le monde s'exprime.

Fréquence 1060

OSL

Utilisation de logiciels libres. Apprendre aux jeunes à créer de la musique/beatmaking. Mise à disposition de matériel. Acquisition des logiciels + acquisition de la maîtrise des logiciels.

Ateliers Creham/Gratte

Le point commun entre ces deux projets est le décloisonnement. Favoriser les rencontres de citoyens porteurs de handicap et les normalités. Ce n'est pas uniquement inviter des artistes porteurs de handicap.

Les ateliers du Créahm se déplaçaient au JF et le JF invitait un public autre. + programmation musicale avec des groupes mixtes.

Une programmation se profile avec Arts et marges dans le cadre des expositions et offrir un autre regard sur ce qu'est l'art brut.

Pour les personnes porteuses de handicap, il y a beaucoup de débouchés artistiques.

Vollenbike

Activité qui se répète.

Maison Eco, maison vélo

Cours de conduite dans la circulation. Atelier de réparation vélo.

Le JF était un partenaire comme un autre.

Ce n'est pas vraiment une opération culturelle.

PV – Conseil d’orientation du 17/02/2023

Partage de l’analyse partagée du territoire

Présent.es : Camille, Marianne, Sandrine, Rose-Line, Yves, Brigitte, Léonore, Tania, Anaëlle, Barbara,
...

Absent.es : Orlando, Sophie, ...

Cadre de discussion :

Etat des lieux des différentes étapes

Solliciter l’avis du CO à propos de l’Anamyse partagée du territoire.

1. Le.a président.e du CO

Yves pose la question du/de la président.e ? Il faut un.e représentant.e de l’associatif Saint-Gillois, en plus d’un membre de l’équipe du JF qui « pilote ». (rem : personne ne voulait en assumer le rôle, lorsque nous avons abordé le sujet lors du précédent CO)

Qqun de l’extérieur peut travailler sur la matière et lancer les discussions.

Si pas de président de CO, pas de lien avec le CA.

Nous n’avons pas été capables, en terme de moyens temps/humains, d’en assurer le suivi.

>> On doit trouver qqun.e. C’est un attendu du décret.

Proposition de Barbara : campagne de promo du CO à l’occasion de l’ouverture de la cour le 01/04.

Tania s’étonne du peu de monde présent à ce CO.

Il y a une vingtaine de personnes qui sont censées être présent.es au CO.

Il faut trouver le temps de relancer et redynamiser le CA, proposer de nouveaux noms, ...

Travailler sur le CO est une priorité dès la prochaine saison.

Quid de l’organisation du travail entre le président du CO et Renaud ?

Travail réalisé : essentiellement sur la cour

- Renaud pilotait le travail (contact avec les architectes, ...)
- 1 ou 2 rencontres avant le CO pour choisir le contenu à aborder
- Plus-value d’avoir un regard extérieur, d’être en lien avec les voisins
- Quelle charge de travail en plus en interne au JF/pour le.a président.e
- A quel point le.a président.e peut représenter le JF dans certaines réunions ?

- Au moment du travail avec Renaud : sentiment qu'il était dédié à ce travail-là.
- Les manières de fonctionner (en binôme, trinôme, en CO, ...) doivent être inventées.

Par définition, le CO fait partie de la démocratie culturelle. C'est important qu'il existe.

2. Le rythme de travail

Yves souligne le temps de travail, considéré comme soutenu dans les documents remis. Le JF peut-il agir là-dessus ?

- Quel lien entre le nombre d'événements prévus et les recettes financières ?
- C'est le 1^{er} renouvellement de CA. 50% des activités sont de la programmation. Il doit y avoir des opérations culturelles en plus.
- Le décret nécessite une approche de travail qui prend plus de temps.
- Ce n'est pas uniquement programmer moins. Mais nous avons également de la pression à ce niveau-là. Par exemple, il y a beaucoup de demandes de programmation pour les scolaires.
- C'est en cours de « législature » que nous nous sommes rendu.es compte que c'était « trop ».
- Nous travaillons actuellement avec les chargé.es de projet pour définir le futur contrat-programme/le futur projet. C'est sans doute aussi l'occasion de repenser nos pratiques (et par exemple développer davantage le lien avec le CO)

Le JF a conscience du problème. L'équipe de chargé.es de projets y travaille au cours des 6 séances de travail en intelligence collective menées actuellement. Le processus est en cours. Et les décisions seront prises collectivement.

La matière récoltée à l'occasion de l'APT servira de base pour la construction du prochain CP et des enjeux et opérations culturelles.

Du point de vue des financements, on attire l'attention sur le fait que la parité financière FWB/commune (sur les moyens structurels) ne sera pas atteinte. Cela « limite » les demandes de subvention supplémentaires/cela implique de trouver d'autres alternatives (par exemple, via les spécialisations). On est obligé d'avoir des dispositifs de reconnaissance autres.

Le dispositif est contraignant, c'est le cadre avec lequel on doit travailler. La FWB = 1.5 millions. La Commune = 295 000€. Les journées en IC permettent de partager ces infos, de continuer à trouver du sens, ... dans ce qu'on fait.

3. APT

Yves se demande si la légitimité hip hop est encore là concernant Lézarts urbains ? Sont-ils vivant.es ? Ou est-ce « juste » l'élément visible ?

- Oui. Co-organisation de soirées avec elleux. (soirée Lisette Lombé), qui a fait venir un public autre. Contacts réguliers avec elleux

Sandrine : Quand on parle de Lézarts urbains, il faut distinguer deux choses :

- L'ASBL : qui connaît un changement dans l'organisation de l'ASBL
- Le Contenu hip hop

Sandrine évoque la soirée Get down. La danse hip hop était à l'honneur. Il y a eu beaucoup de styles de danses, plus de représentations et de mixité. Proposition d'une affiche 100% féministe le vendredi. Premier battle queer old style organisé. Le contenu artistique est venu de l'extérieur. Il y a eu co-participation dans l'organisation de la soirée.

Le JF sommes un lieu phare pour organiser ça. Les danseur.ses se sentent légitimes pour danser chez nous.

De nombreux programmeurs (Varia, Charleroi Danse, MARS) sont venus voir qqch qu'ils ne programment pas chez eux.

Via l'engagement de Camille Philippot, un focus est mis sur les cultures urbaines et la jeunesse.

Avoir une attention aux arts urbains dans le prochain CP est un moyen d'attirer des gens qui ne viennent pas habituellement.

Barbara rappelle qu'il y a eu des moyens financiers dégagés pour organiser des concerts dans des lieux extérieurs (l'Ilot, restos du cœur, ...). Il s'agit à la fois d'un travail de programmation + travail d'organisation et de prise en compte du public pour ce faire. Mais résultats et retours de Ouf ! Il y a également l'aspect émotionnel qui s'ajoute (crainte d'un public d'hommes, potentiellement alcoolisés pour l'Ilôt)

Autre exemple : accueil in situ du public des Tilleuls qui a mobilisé 8 personnes de l'équipe.

Sandrine : Si focus jeunesse : toutes ces programmations coconstruites sont extraordinaires dans la mise en lien mais demande un travail beaucoup plus conséquent pour l'équipe du JF, notamment en temps de préparation.

Si on veut continuer à travailler autour du pool jeunesse : il faut aussi définir qui y travaille.

Lutte contre l'isolement : c'est aussi le travail qu'on mène avec le home, l'Ilot.

Léonore : On nous demande de plus en plus d'avoir des casquettes différentes. On demande presque aux équipes du JF d'être des travailleur.ses sociaux.

Faut-il former les travailleur.ses du JF au travail social ? (exemple : que faire de la dame qui vient à Trapèze et nous partage les violences conjugales qu'elle subit ?)

Se pose la question : à quel endroit se termine notre fonction ? Quel relais trouver alors qu'on n'est pas travailleur.es sociaux.les/éducateur.ices ?

Barbara : ressent de plus en plus la misère sociale au sein de son travail. Cette facette du travail n'est jamais prise en compte.

Ex : les personnes du home voudraient faire du théâtre, déconseillé par le directeur car il y a la possibilité qu'un.e des participant.es décède au cours du processus.

Idem avec le travail mené par Dan sur le cinéclub mené avec les jeunes. Il est le réceptacle des tensions, envies, ...qui jaillissent lors des débats.

Sandrine : Travailler avec les enjeux de société = travailler sur des problématiques sociales.

Les CC doivent-ils être accompagnés par des structures sociales ? Jusqu'où on va ? Quelles sont les limites ?

Dans le contexte actuel, notre travail a plus de sens.

Léonore : Décloisonner la culture et le travail social est important. La culture est un outil d'émancipation.

Barbara : La dimension sociale est intrinsèque à notre travail. En allant dans des endroits « alternatifs », on ressent que le JF est perçu comme un « temple de la culture », qu'il faut des « codes » pour pouvoir y entrer.

Léonore : Il faudrait d'abord sortir des murs, aller rencontrer les personnes pour les emmener ensuite à l'intérieur du JF.

Barbara : la Fédération demande aussi aux artistes de prendre plus de risques, d'aller rencontrer d'autres publics.

Sandrine : Le JF est perçu comme « hors case » partout, principalement du côté de l'administration. On ne rentre jamais dans les cases administratives. Ce sont des négociations politiques à chaque fois. La force de chaque animateur, le lobbying font que les états d'esprit changent. Mais c'est lent et énergivore.

L'outil à l'intérieur doit être adapté (faire en sorte que les artistes puissent rêver avec notre outil), tout en allant travailler en extérieur.

Faire rentrer des gens du terrain, permet de faire rentrer des gens qui ne seraient pas venus via nos canaux habituels. Cela demande adaptation continue.

Sandrine : Faut-il engager des éducateurs spécialisés ?

Médiation : lien entre une œuvre et son public. Mais ce n'est pas suffisant. Cela n'intéressera pas ceux que l'on souhaite intéresser car nous restons dans une logique descendante (nous savons ce qu'est l'œuvre et nous allons vous expliquer).

Tania : l'analyse partagée fait état de précarité, violence, lieux identifiés dans le quartier comme étant problématiques. Il y a rupture entre les endroits où cela se passe bien/ne se passe pas bien. A Saint-Gilles, on se croise beaucoup (la Place Morichar est un lieu de cohabitation entre familles, skateurs, basketteurs, dealers, étudiants, ...) sans avoir forcément conscience de ça.

Yves : le quartier se gentrifie à fond la caisse. Qui pourrait envoyer ses enfants (et payer) dans la crèche qui vient d'ouvrir ? Loyers élevés dans le quartier. Phénomène qui s'étend.

L'îlot va déménager et aller derrière l'église. Mais cela ne va pas empêcher les clodos de venir squatter l'arbre.

Square Janson inauguré fin mai. Léonore est déçue du manque de verdure sur cette place.

La politique urbanistique à Saint-Gilles incite à vendre les immeubles entièrement, plutôt que par appartements. Les contraintes sont telles que ce n'est accessible qu'aux entrepreneurs qui ont les moyens de faire les transformations demandées. (ex des garages vélo internes obligatoires).

➤ La politique urbanistique de la commune augmente le phénomène de gentrification.

La politique urbanistique voulait éviter les marchands de sommeil. Une ballade dans le quartier confirme que le mal est fait. (cuisine en sous-sol).

Léonore : selon les places, les publiques qui les fréquentent sont différents en fonction des horaires de la journée.

Tania : Certaines familles désertent les places (par ex : place Bethléem). Il y a aussi des tensions entre commerçants et caïds (règlements de compte, caillassages, ...)

Le vivre ensemble demande un soin constant.

Leonore : a le sentiment que les choses sont organisées. A tout le moins connue par les commerçants.

Business de la drogue est un business qui marche avec les gens qui participent à la gentrification.

N'a pas le sentiment que c'est ça qui crée le plus de tensions. Mais plutôt les gens alcoolisés, qui n'ont rien/n'ont plus rien à perdre. Problèmes structurel des grandes villes. Tensions qui vont au-delà des tensions liées aux jeunes issu.es de l'immigration. Autre problématique : notions d'appartenance au territoire.

Rue de Russie : lieu de crack, encore une autre problématique.

Montée de la place Morichar : plutôt l'herbe.

Daniel : avec les cinémas plein air. On cohabite avec ces dealers. Cela ne crée plus de problème.

PV du CO – 24/04/23

Présent·es : Barbara, Laurence, Alicia, Sandrine, Marie, Rose-Line, Yves, Marianne, Camille

Absent·es : tout le reste ☺

Compte-rendu de la réunion

Mise en contexte :

- Au dernier CO, la question de la présidence du CO avait été posée. (> mission a accomplir dès la remise du prochain CO)
- Toute l'équipe du JF est mobilisée par la rédaction du CP
- 6 journées en IC, en équipe de chargé·es de projet et de direction, qui nous ont aidé à aider notre enjeu et nos opérations et à nous poser la question du bien-être au travail, ...
- Retour à l'essentiel avec notre enjeu (décliné en axes de travail) : travail culturel, ancré sur le territoire

Rappel de l'enjeu pour le prochain contrat-programme : *utiliser la culture comme moteur du dialogue et du vivre-ensemble*

Questions/remarques d'Yves :

- Ciné-débat avec les MJ : comment et avec qui les choix des thèmes/ films sont faits ?
Sandrine rappelle l'historique du projet : demande d'une animatrice de MJ de travailler sur le contenu avec d'autres MJ. Il y a eu la demande que le JF soit au service de leur projet, de débattre de thèmes sociétaux. C'est la démarche qui est importante dans ce projet-là pour permettre le dialogue, mettre en perspective les a priori de chacun·e, etc...
Réunions de préparation entre les différents partenaires (pour expliquer les attendus, pour préparer les séances de projection, ...) + réajustements en cours de route, notamment sur les horaires de projection/débat. Débat entre groupes qui amène à un choix sur le film projeté, ...
Travail d'éducation à l'image, au chemin que fait le film jusqu'à la projection, au métier de programmation, ...
Un des enjeux des MJ est aussi de faire en sorte que les femmes prennent leur place au sein de leur structure.
- Constat que le hip hop est marqué au niveau du JF. Mais il lui semble aussi éclaté. Le hip hop = 4 choses (dances, écriture/MCing/texte, graf, djaying). Peut-on imaginer une coordination entre tous ces dimensions. Serait-ce possible d'avoir un vrai pôle hip hop. Il y a des croisements pertinents. Cela rend à la culture hip hop ce qu'elle est vraiment. Il y a des ponts évidents entre ces 4 dimensions, même s'ils sont parfois ténus.
Sandrine : la limite se situe dans notre organisation. Chacun·e travaille dans son secteur. Celles et ceux qui pratiquent le hip hop ne connaissent pas forcément les autres secteurs.

Yves : En termes de graf, il y a plein de murs dans le jardin qui demandent un certain rafraichissement.

Sandrine : de manière générale : cela demanderait l'engagement de qqun qui y est dédié.

Avoir un pôle exige d'avoir qqun qui connaisse l'ensemble des secteurs. Ce ne sont pas les mêmes réseaux. Même à LZU, ils n'ont pas qqun qui traverse l'ensemble.

Yves n'est pas certain d'avoir un historien du mouvement du hip hop.

Sandrine : en ne parlant que de la danse : les choses changent très vite.

- Les acronymes doivent être explicités dans le document.
Un répertoire à la fin et expliciter le mot la 1ere fois qu'il apparaît dans le texte
- Projet du studio radio. Il existe une radio à la maison des cultures (radio Alma). Cela serait intéressant de faire une collaboration. Les studios ne sont pas terribles. Idem point de vue matos. Néanmoins, tout est là pour faire de la radio. Ce serait un moyen de faire une économie de moyen tout en tissant des liens.
Barbara : nous avons aussi des liens avec Radio Mouette (radio pour le 3^{ème} âge)
Yves : ce serait vraiment bien qu'il y ai des podcast. Il reste deux radios associatives (radio panik, radio campus). Ce serait bien de diffuser des podcasts sur ces radios.
Camille : précaution sur les opérations culturelles : il n'y a pas eu de choix sur toutes les opérations culturelles.
Sandrine : il y a aussi une radio installée au Brass, en lien avec le hip hop. On prend note que si ce projet voit le jour, il faudra en tenir compte.

Retours sur l'enjeu

Marie : le mot « utiliser » lui semble bizarre. Dans la déclinaison des enjeux, ne sent pas apparaître des choses de l'ordre du soutien aux artistes, d'une défense de formes artistiques expérimentales/libres, ... Nous sent fort au service des citoyen-es, ...

Ce manque, associé au mot « utiliser »

Quand on est trop axé vers les publics, on pourrait verser dans l'instrumentalisation des publics, par les publics, sur les formes...

Barbara souligne que certains artistes n'ont pas forcément une fibre sociale. Dans son rôle de chargée de projet, elle est attentive à ce que les artistes puissent être capables de tenter le dialogue avec les publics, ... Barbara explique aussi que le travail avec les publics (et pour faire le lien avec l'artiste) demande des moyens. Le budget/le cachet artistique pour les prestations ne le permettent pas.

Marie : ce travail de lien repose alors sur les artistes ?

Sandrine : dans le réseau d'artistes pros, on recherche des artistes qui ont envie de se poser à un endroit particulier (travail à orientation sociale) En fonction des sensibilités de chacun-e, nous savons sur quel projet les « mettre ». Ce sont aussi parfois les artistes qui nous font des demandes.

Marie : est-ce que ce travail peut aussi se faire à propos de l'œuvre et sans lui ? ou faut-il des artistes qui s'inscrivent dans ces démarches de médiation ? Est-ce que le JF doit faire du travail social ?

Sandrine : le JF est un outil. Nous mettons en relation des artistes et des publics.

Camille : le travail sur l'organigramme et les descriptions de fonction a permis d'inscrire l'ouverture vers le secteur associatif dans la fiche de poste de chaque chargé-e de projet. Par ailleurs, avec le travail sur l'enjeu, notre volonté a été de remettre la culture au centre de notre projet. Ce qui était apparu comme une évidence lors des 6 journées de travail sur le contrat-programme.

Sandrine : on pourrait sans doute réaffirmer le rapport à l'artiste pro.

Yves : cela implique de garder l'équilibre entre la démarche de l'artiste et la qualité de son travail. L'aspect médiation/social ne doit pas prendre le pas sur l'aspect artistique. Il faut être prudent.

Barbara : envie que l'artiste s'y retrouve dans le dialogue construit avec le public et que le public puisse mettre la main à la pâte. En organisant des réunions de préparation, cela permet de tenir compte de tous les points de vue, ...Il faut un point de rencontre entre tout ça et une qualité artistique.

Sandrine : l'exigence et la reconnaissance ont un coût. Ceux-ci ont été défendu lorsque le projet Tremplin hip hop a vu le jour. L'expertise des danseurs actuels vient de cette exigence de départ.

Marie : ce qui vient d'être expliqué est rassurant sur la démarche. Ce n'est pas un opportunisme.

Sandrine : exigence sur la rémunération, sur la qualité artistique. Nous ne ferons pas de concessions à cet endroit-là. C'est bien de le rappeler.

Yves : la notion d'art public (ex : les statues Boule et Bill sur les ronds-points). Ne pas arriver à ce stade-là. Mais Yves ne remet pas en question la qualité des chargés de projet/de la direction.

Sandrine : c'est bien de rappeler cette vigilance à avoir.

Camille : attention à ne pas tomber dans l'excès inverse, à ne pas regarder les gens de haut en pensant qu'on a le savoir.

Marie : a l'impression que cela ne peut pas être raté. Car l'attente n'est pas placée du côté des résultats. La question soulevée par Yves est intéressante pour la programmation pure.

Ici, l'attention s'est mise sur des enjeux qui se développent dans un processus, cela peut difficilement être raté. Le choix des artistes se fera sur des gens qui construisent leur forme en fonction du processus même.

C'est dans le processus que la qualité se rencontre. C'est ça qui est balisé et solide.

Barbara : avec ça, on est pile poil dans nos missions de centre culturel.

Il faut voir aussi l'effet que ça produit sur le public qui participe au projet.

Sandrine : il y a un des endroits où la qualité artistique est rencontrée particulièrement au JF : c'est la programmation jeune public. Il y a aussi exigence sur la diversité des formes artistiques que les élèves

Retours de Marie :

- Aime l'aspect manifeste du début du texte, de revenir à l'essentiel
- Arpenter est un bon résumé/Mot à propos de la manière de travailler sur l'enjeu
- Aime « une vie culturelle riche n'est pas un luxe »
- Aime la chronologie des axes et la manière dont les choses peuvent se construire au départ d'un lieu accueillant et sécurisant.

Questions de Marie

- Au niveau des résultats attendus
Que veut dire : intégrer la diversité dans notre équipe ? > Cela vient d'une demande de l'APT qui souligne qu'en ayant plus de personnes racisées au sein de notre équipe permettrait un accès plus facile au lieu
- Que veut dire : Faciliter la réinsertion d'un détenu ? Comment cela se vérifie concrètement ?
> le parcours de Grace au sein de Murmuziek est un exemple d'aide de réinsertion dans plein d'aspects : intégration dans un label, le projet « Pousse ton cri » soutenu par le JF, emploi, soutien administratif, mise en lien avec d'autres partenaires, ... A l'inverse, avoir des personnes comme Grace (de Murmuziek) est précieux pour créer un lien de confiance, ...
Sandrine : cela va aussi dépendre des moyens qu'on va décrocher, ou pas.

Doc 1

Baromètre opération culturelle vs droits culturels

Opération culturelle :

10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
la liberté de création et d'expression	l'accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité	le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels.	le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire	l'accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective	le maintien, le développement et la promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence				
Liberté	Accès								Droit

Doc 2

**Enjeux /
Droits /
Fonctions**

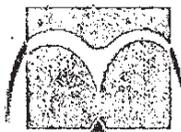
	Enjeu n° 1 : valoriser des identités psychosociales minoritaires ou fragilisées et favoriser une urbanisation inclusive					Enjeu n° 2 : favoriser des reliances et des appropriations d'espaces et de services					Droits culturels					Fonctions culturelles				
	Valoriser l'expression et la créativité d'adolescents et de jeunes adultes	Penser « fondamental » : semer le désir de culture chez les enfants	Valoriser l'expression et la participation de personnes handicapées.	Favoriser le dialogue entre des personnes incarcérées et des citoyens libres. Permettre la rencontre entre la prison et l'extérieur	Susciter des sorties sociocult. et valoriser l'expression de personnes en insertion socio-prof., en dehors du marché du travail et/ou en situation de précarité	Quelques réflexes pour une institution culturelle inclusive	Animer des espaces publics	Susciter des espaces à partager	Les partenariats, les collaborations et les co-productions avec la Société Civile	S'approprier les nouveaux médias	Susciter des dialogues intergroupe	Liberté de création et d'expression	Accessibilité économique, physique, géographique etc	Décloisement des pratiques culturelles	Renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, solidaire	Emancipation individuelle et collective	Patrimoine	Expression, création, créativité	Information, formation et éducation	Transmission des partenaires (démocratisation / médiation)
Murmuziek				x				x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pousse ton cri				x	x		x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Atelier Média				x					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Intersongs/Futurense	x				x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
La Cour		x			x	x	x	x		x	x	x	x	x		x		x	x	x
Quel Cirque !	x	x			x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Zinneke Parade	x	x	x		x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
SVSM	x	x	x		x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Projets d'écoles		x	x			x			x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ithac	x	x							x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Projets LAC	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Tremplin Hip Hop	x	x			x	x		x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hip Hop Games	x	x			x					x	x	x	x	x	x	x	x			
Que Pasa					x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	
Fréquence 1060	x										x	x	x	x	x	x	x			
OSL	x	x			x	x		x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x
Gratte ateliers/Atelier	x		x			x		x	x		x	x	x	x	x		x	x	x	x
Vollenbike atelier	x						x	x	x		x	x	x	x	x			x	x	

Doc 3

Opérations / État / Commentaires

OPERATION	DESCRIPTION	NIVEAU DE RECONNAISSANCE	ETAT D'AVANCEMENT	COMMENTAIRES
Murmuziek	Ateliers d'écriture chansons et clips vidéo menés à la prison de Forest	Action culturelle générale	En attente	Opération menée sur 3 éditions. En attente de reconduction depuis le déménagement de la prison de Forest à Haren
Intersongs	Ateliers de chants collectifs improvisés	Action culturelle régionale	En cours	En 2023, le projet fait l'objet d'une demande de reconnaissance en cohésion sociale
Pousse ton cri	Ateliers rap portés par un ex détenant et participant à Murmuziek	Action culturelle générale	En attente	Ce projet a reçu une subvention ponctuelle de la cohésion sociale de Saint-Gilles. En 2023, une nouvelle demande a été déposée
Atelier Média	Ateliers média	Action culturelle générale	Terminé	Ateliers donnés à la prison de Forest par le photographe et réalisateur Cédric Gerblaye
La Cour, espace à partager	Espace situé à l'arrière du Jacques Franck	Action culturelle intensifiée	En cours	Devenue le jardin Hélène de Rudder en avril 2023, cet espace est désormais ouvert au public 4 jours par semaine de mars à octobre et peut accueillir 5 événements organisés par le Jacques Franck. Les élèves de l'école du Parvis l'utilisent comme cour de récréation sur le temps de midi
Quei Cirque !	Initiation au trapèze et arts du cirque dans l'espace public	Action culturelle régionale	En cours	Opération de coopération territoriale entre les centres culturels de Forest, Anderlecht et Saint-Gilles
Zinneke Parade	Ateliers de préparation à la grande parade publique	Action culturelle régionale	En attente	Opération bisannuelle. Réflexion autour des modalités de participation du Jacques Franck à cet événement
Projets d'écoles	Projets mettant l'enfant au cœur d'un processus créatif actif	Action culturelle intensifiée	En cours	Plusieurs projets sont menés chaque année, dans différentes disciplines. Notre engagement au côté des écoles est historique
Projets de La Concertation	Les projets CAP ou les actions de terrain de LaC investissent l'espace public et sont destinés à des personnes qui ne franchissent pas forcément les portes de lieux culturels	Action culturelle régionale	En cours	Plusieurs projets sont en cours chaque année. En 2023, nous participons au projet PAUSE/POSE
Fréquence 1060	Accompagnement musical et enregistrement gratuits de productions amateur ou semi-pro	Action culturelle générale	Terminé	Le projet s'est tenu pendant 2 ans mais n'a pas obtenu de subvention perenne

Doc 4 Status 2022



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

R
M

22151036

13 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0413 455 273

Nom

(en entier) : Centre Culturel Jacques Franck

(en abrégé) : CCJF

Forme légale : asbl

Adresse complète du siège : Chaussee de Waterloo 94, 1060 Saint-Gilles

Objet de l'acte :

L'assemblée générale du 15 juin 2022 adopte les nouveaux statuts suivants à l'unanimité des membres présents ou représentés:

Statuts du Centre culturel Jacques Franck coordonnés après AG statutaire de juin 2022

Titre I – Dénomination, Siège, Durée, Objet, Personnel social

Article 1

Les présents statuts visent à structurer et organiser le fonctionnement, les activités et la gestion de l'association sans but lucratif dénommée Centre Culturel Jacques Franck et ce, conformément au Code des Sociétés et des Associations mais également au Décret du 21 novembre 2013 de la Communauté française relatif aux Centres culturels et aux arrêtés d'application de ce décret.

Cette association est constituée pour une durée illimitée.

Article 2

L'association a pour but social désintéressé de promouvoir le développement socioculturel de la commune de Saint-Gilles, ainsi que de la Région de Bruxelles-capitale, entre autres, dans le respect de la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques.

Elle a notamment pour mission et pour activités :

a. d'encourager et de réaliser les projets culturels et de développements communautaires fondés sur la participation active du plan grand nombre avec une attention particulière aux personnes les plus défavorisées ;

b. de favoriser en matière culturelle les contacts entre l'initiative privée et les pouvoirs publics ;

c. d'assurer une judicieuse utilisation des moyens culturels et des équipements existants ou à créer, notamment dans le cadre de la politique culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission communautaire française ou de la commune de Saint-Gilles;

d. d'assurer elle-même la gestion ou l'exploitation de tous établissements ou services culturels mis à sa disposition ou créés à son initiative

e. d'œuvrer à l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi difficiles à placer en recourant à une activité productrice de biens et de services

Dans le cadre de partenariats conclus avec d'autres personnes physiques ou morales ayant un objet social similaire, l'association peut agir et mener des missions conformes à son objet social au-delà de son champ d'action territorial principal, notamment en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'étranger.

A ces fins, l'association pourra posséder tous immeubles et équipements, exploiter tous services à but culturel, passer toutes conventions utiles avec les Pouvoirs publics ou les particuliers, et participer à toutes associations ayant un objet compatible avec le sien.

Article 3

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

L'association a son siège Chaussée de Waterloo 94, à Saint-Gilles, en Région de Bruxelles-capitale. Il peut être transféré à tout autre endroit de la commune de Saint-Gilles par décision de l'assemblée générale délibérant dans les conditions prévues pour une modification statutaire.

Son adresse électronique de référence est la suivante : info@lejacquesfranck.be ; son site internet est répertorié sous le lien suivant : <https://www.lejacquesfranck.be>.

Article 4

L'association est composée de personnes physiques ou morales ayant qualité de :

- membres associés
- membres donateurs
- membres d'honneur
- membres adhérents

Les membres associés sont :

- a) deux représentants désignés par l'Assemblée de la Commission communautaire française, ainsi que huit personnes désignées par le Conseil communal de Saint-Gilles
- b. des personnes morales ou physiques bénéficiant d'une reconnaissance, d'un agrément, d'une convention ou d'un contrat-programme conclu avec la Communauté française;
- b. les associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations au sens du Code des sociétés et des associations, qui exercent une activité principalement culturelle sur le territoire de la commune de Saint-Gilles
- b. des personnes morales ou physiques exerçant une activité particulièrement liée au but social du Centre culturel, y compris des représentants d'associations de fait ;
- b. des personnes morales ou physiques soutenant le but social de l'association.

Les personnes visées au point a) ci-dessus deviennent membres associés après agrégation du Conseil d'administration.

Les personnes visées aux points b) à e) ci-dessus deviennent membres associés pour autant qu'elles aient introduit, auprès du président du centre culturel, une candidature motivée et que leur candidature ait recueilli une majorité de votes favorables émis par le conseil d'administration et par l'assemblée générale.

Le nombre minimum de membres associés est de 14.

Le titre de membre donateur est décerné par l'assemblée générale ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration aux personnes ou collectivités qui rendent des services signalés à l'association.

Le titre de membre d'honneur est décerné par l'assemblée générale ordinaire, sur la proposition du Conseil d'administration, aux personnes ou aux collectivités de renom qui approuvent et soutiennent les tâches entreprises par l'association.

Les membres adhérents sont les personnes qui en ont fait la demande et bénéficient des activités de l'association et y participent en se conformant aux conditions des règlements intérieurs.

Ne peut être membre associé, donateur, d'honneur ou adhérent toute personne physique ou morale qui ne respecte pas les principes de la démocratie tels qu'énoncés, notamment, par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Le conseil d'administration tient au siège de l'association un registre des membres. Ce registre reprend les nom, prénom et domicile des membres, ou lorsqu'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la forme légale et l'adresse du siège. Sont également inscrites dans ce registre toutes les décisions d'admission, de démission ou d'exclusion des membres, et ce, endéans les huit jours de la prise de connaissance par le conseil d'administration de la décision. Ce registre peut être tenu sous la forme électronique.

Tous les membres peuvent consulter au siège de l'association le registre des membres. A cette fin, ils adressent une demande écrite au conseil d'administration, avec lequel ils conviennent d'une date et d'une heure de consultation du registre. Ce registre ne peut être déplacé.

Article 5

Le montant et les modalités de versement des cotisations sont fixés annuellement par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, lors de la discussion et du vote du budget de l'association.

La cotisation ne peut excéder 25 € pour les personnes physiques et 625 € pour les personnes morales, les membres visés à l'article 4, 2^e alinéa, a) ne versant aucune cotisation.

Article 6

La qualité de membre se perd :

- par décès
- par la démission notifiée par lettre par l'intéressé au président/à la présidente du conseil d'administration
- par le défaut du paiement des cotisations dues, constaté par l'assemblée générale,
- par la non-participation aux activités de l'association pendant deux saisons consécutives. La période est portée à trois saisons pour le premier terme.
- par l'exclusion, pour atteinte aux présents statuts et en particulier à son article 4, 5^e alinéa, et, de façon générale, aux intérêts de l'association, de ses membres et de la vie culturelle et démocratique.

Tout membre exposé à la radiation est admis à présenter ses explications oralement ou par écrit devant le conseil d'administration, avant décision de l'assemblée générale.

L'exclusion d'un membre doit être indiquée dans la convocation. Le membre doit être entendu. L'exclusion ne peut être prononcée que par l'assemblée générale, dans le respect des conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts.

L'assemblée générale, laquelle ne pourra décider d'une exclusion que si elle réunit un quorum de présence d'au moins deux-tiers des membres, la décision devant être prise à une majorité d'au moins deux-tiers des membres présents ou représentés.

En cas de cessation de la participation d'un membre agissant en qualité de délégué d'une personne morale, il sera pourvu à son remplacement à l'initiative de celle-ci. Le conseil d'administration ne pourra rejeter la candidature proposée que pour motif sérieux et fondé.

En cas de rejet d'une candidature, il sera tenu d'admettre la suivante, à moins de justifier de l'existence d'une cause de radiation.

Titre II. Administration

Article 7

L'association est administrée par une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité de gestion.

Article 8 :

L'assemblée générale est composée des membres associés.

Elle comprend une chambre publique et une chambre privée. La chambre publique ne peut rassembler plus de la moitié des membres de l'assemblée générale

La chambre publique se compose des membres associés visés à l'article 4 alinéa 2 a).

La chambre privée se compose des membres associés visés à l'article 4 alinéa 2 b), c), d) et e).

Elle se réunit au moins une fois par an, en session ordinaire, et en session extraordinaire sur convocation du conseil d'administration ou sur demande du cinquième au moins de ses membres.

Elle dispose des compétences suivantes :

- 1° la modification des statuts;
- 2° la nomination et la révocation des administrateurs et la fixation de leur rémunération dans les cas où une rémunération leur est attribuée;
- 3° la nomination et la révocation du commissaire et la fixation de sa rémunération;
- 4° la décharge à octroyer aux administrateurs et au commissaire, ainsi que, le cas échéant, l'introduction d'une action de l'association contre les administrateurs et les commissaires;
- 5° l'approbation des comptes annuels et du budget;

- 6° la dissolution de l'association;
- 7° l'exclusion d'un membre;
- 8° la transformation de l'ASBL en AISBL, en société coopérative agréée comme entreprise sociale et en société coopérative entreprise sociale agréée;
- 9° effectuer ou accepter l'apport à titre gratuit d'une universalité;
- 10° tous les autres cas où la loi ou les statuts l'exigent.

Tous les membres, administrateurs et commissaires éventuels sont convoqués à l'assemblée générale au moins quinze jours avant celle-ci par courrier électronique ou courrier postal. La convocation indique le lieu, la date et l'heure de la réunion. L'ordre du jour est joint à la convocation. Toute proposition signée par au moins un vingtième des membres est portée à l'ordre du jour.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale est convoquée une deuxième fois. Elle délibère alors valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Chaque membre ne dispose que d'une seule voix.

Au cas où le nombre de membres de la chambre publique est supérieur au nombre de membres de la chambre privée, toute décision de l'assemblée générale requiert une double majorité, en son sein et au sein de la chambre privée.

Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre de l'assemblée générale, mais chaque membre ne peut détenir plus de deux procurations.

Est considéré comme démissionnaire, le membre de la chambre privée absent et non représenté lors de deux assemblées générales consécutives valablement réunies.

Il est dressé procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président/la présidente et les membres qui le désirent. Des extraits en sont délivrés aux membres, à leur demande, et à toutes personnes justifiant un intérêt légitime.

Article 9

Le Conseil d'administration peut prévoir la possibilité pour les membres de participer à distance à l'assemblée générale grâce à un moyen de communication électronique mis à disposition par l'association.

Pour ce qui concerne le respect des conditions de quorum et de majorité, les membres qui participent de cette manière à l'assemblée générale sont réputés présents à l'endroit où se tient l'assemblée générale.

Pour l'application de l'alinéa 1er, l'association doit être en mesure de contrôler, par le moyen de communication électronique utilisé, la qualité et l'identité des membres participants à l'assemblée générale.

Le moyen de communication électronique doit au moins permettre aux membres visés à l'alinéa 1er de prendre connaissance, de manière directe, simultanée et continue, des discussions au sein de l'assemblée et d'exercer leur droit de vote sur tous les points sur lesquels l'assemblée est appelée à se prononcer.

Le moyen de communication électronique doit en outre permettre aux membres visés à l'alinéa 1er de participer aux délibérations et de poser des questions.

La convocation à l'assemblée générale contient une description claire et précise des procédures relatives à la participation à distance.

Le procès-verbal de l'assemblée générale mentionne les éventuels problèmes et incidents techniques qui ont empêché ou perturbé la participation par voie électronique à l'assemblée générale ou au vote.

Article 10

L'organe d'administration de l'association est le conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les quatre mois et chaque fois qu'il est convoqué par son président/sa présidente ou sur demande du tiers de ses membres.

Le conseil d'administration est composé de douze membres au moins :

• par moitié, de personnes élues par l'assemblée générale, sur proposition et au sein de la chambre publique, en application de la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques

• par moitié, de personnes élues par l'assemblée générale, sur proposition et au sein de la chambre privée

Si une personne morale assume un mandat au sein du conseil d'administration, elle désigne une personne physique comme représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat au nom et pour le compte de cette personne morale.

Le président/la présidente du conseil d'orientation siège au conseil d'administration, avec voix consultative.

Le conseil d'administration est renouvelable en son intégralité tous les 6 ans.

En application du décret du 5 avril 1993 relatif à la dépolitisation des structures des organismes culturels, le conseil d'administration ne peut comprendre pour plus de la moitié des membres titulaires d'un mandat de parlementaire européen, de député ou de sénateur, de membre du Parlement régional bruxellois, d'un Conseil communal, d'un Conseil de l'aide sociale ainsi que des membres d'un cabinet d'un Ministre ou d'un Secrétaire d'État, d'un Gouvernement ou d'un exécutif fédéral, communautaire, régional, d'un cabinet de Bourgmestre ou d'Échevin.

Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Le mandat des administrateurs prend fin par expiration du terme, décès, démission ou révocation par l'assemblée générale.

En cas de décès ou de démission d'un administrateur, l'assemblée générale la plus proche après ce décès ou cette démission pourvoit à son remplacement

Le mandat des administrateurs prend fin par la disparition de la qualité en laquelle ils ont été nommés, mais également par l'absence consécutive non justifiée à plus de 3 réunions du conseil d'administration. Cette disparition de qualité de membre est constatée par le conseil d'administration, soit d'office, soit à la demande de tout membre associé intéressé. Cette question est soumise à l'assemblée générale la plus proche. Dans l'intervalle, les administrateurs concernés ne sont plus comptabilisés pour le calcul du quorum prévu à l'article 12.

Il peut être pourvu à son remplacement jusqu'à la plus proche assemblée générale par cooptation par le conseil d'administration d'une personne remplaçante

L'ordre du jour des séances est établi par le comité de gestion. Il comporte obligatoirement les sujets dont la discussion est demandée par un des membres de la chambre publique de l'assemblée générale ou par des membres du conseil.

Article 11

Le Comité de gestion peut prévoir la possibilité pour les membres de participer à distance au conseil d'administration grâce à un moyen de communication électronique mis à disposition par l'association, dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article 8 bis pour l'assemblée générale.

Article 12

La présence de la moitié au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Celles-ci sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque membre dispose d'une seule voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre du conseil, mais chaque membre présent ne peut détenir plus de deux procurations.

La voix du président/de la présidente est prépondérante en cas de partage. Selon les besoins et à titre consultatifs, le président/la présidente peut convoquer aux réunions du conseil toute personne étrangère au conseil ou à l'association dont la présence lui paraîtrait utile ou opportune.

Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par un membre du Comité de gestion et tenus dans un registre prévu à cet effet qui est consultable par les membres au siège de l'association sur simple demande au président/à la présidente. Des extraits de ce registre peuvent être délivrés par celui-ci à toute personne justifiant d'un intérêt légitime.

Article 13

Le conseil d'administration, lors de sa constitution, ou de son renouvellement, choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un comité de gestion composé de :

- un(e) président(e) ;
- un(e) ou deux vice-président(es) ;
- 3 autres membres maximum, désignées au sein du Conseil d'administration.

Le directeur/la directrice désigné(e) en application de l'article 16 ci-dessous, participe aux réunions et travaux du comité de gestion de l'association.

Le comité de gestion assure l'exécution des tâches définies par l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Le comité de gestion se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le président/la présidente.

Le conseil d'administration peut déléguer en outre les pouvoirs qu'il détermine à l'un des membres du comité de gestion.

Article 14

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition intéressant l'association. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale est de la compétence du conseil d'administration.

Article 15

Sauf délégation spéciale émanant du conseil, les actes qui engagent l'association sont signés par le président/la présidente ou, à son défaut, par un(e) administrateur/administratrice délégué(e) à cette fin, ou par le directeur/la directrice ou, à défaut, par toute personne déléguée par ce/cette dernier(e).

Les actions judiciaires sont suivies au nom du conseil d'administration, par poursuites et diligences du président/de la présidente ou un(e) administrateur/administratrice délégué(e) à cet effet par le conseil d'administration.

Titre III. Le conseil d'orientation

Article 16

L'association comporte un conseil d'orientation de dix membres au moins.

Le directeur/la directrice et le personnel d'animation de l'association sont membres du conseil d'orientation avec voix consultatives.

Sur avis du personnel d'animation de l'association, ses membres avec voix délibérative sont désignés par le Conseil d'administration, en raison de leur compétence relativement aux activités poursuivies par l'association.

Le conseil d'orientation est composé pour moitié au moins de membres qui ne font partie ni du personnel d'animation, ni du conseil d'administration de l'association.

Le conseil d'orientation élit en son sein un président/une présidente et un/une secrétaire.

Il se réunit sur convocation du président/de la présidente ou à la demande de cinq membres au moins.

Article 17

Le conseil d'orientation procède à l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle. Il remet d'initiative ou à la demande du conseil d'administration des avis sur le projet d'action culturelle et sur le développement culturel à moyen et long terme.

Il donne au Conseil d'administration son avis sur toute question soumise par celui-ci.

Le président/la présidente du conseil d'orientation siège au conseil d'administration avec voix consultative.

Titre IV : Gestion quotidienne

Article 18

Le conseil d'administration désigne un directeur, chargé de la gestion quotidienne de l'association.

Il siège de droit aux réunions du comité de gestion, du conseil d'administration, de l'assemblée générale et du conseil d'orientation. Il dispose d'une voix consultative.

Il a délégation à la gestion journalière et reçoit, pour ce faire, tous mandats utiles du conseil d'administration.

Article 19

Le directeur/La directrice représente l'association dans le cadre de sa gestion quotidienne, sous réserve des délégations exactes qui lui sont octroyées par le conseil d'administration.

Le directeur / la directrice, ou quelqu'un délégué par lui ou par elle, peut recevoir tout courrier de l'administration, en ce compris les envois recommandés ou enregistrés, de même qu'encaisser toutes recettes ou réceptionner tous biens ou services au nom et pour compte de l'association.

Titre IV Dispositions financières et diverses

Article 20

Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Un jeton de présence peut toutefois être alloué par l'assemblée générale au Conseil d'administration, au comité de gestion et au conseil d'orientation.

Les membres de l'association ne contractent en cette qualité aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association.

Article 21

Le budget et les comptes et bilan de l'association sont établis chaque année, du 1er janvier au 31 décembre

Les recettes de l'association se composent de :

1. Les recettes annuelles ordinaires comprennent :

- les revenus de ses biens ;
- les cotisations et souscriptions de ses membres
- les subventions de la Communauté française, de la Commission communautaire française, des communes ou des établissements publics
- les ressources résultant de l'exercice de ses activités
- toutes autres ressources ayant un caractère annuel et permanent.

2. Les recettes extraordinaires comprennent :

- les subventions exceptionnelles à l'affectation précise desquelles l'association devra rendre compte de leur emploi particulier
- les dons et legs
- le produit des ventes des biens propres
- toutes autres ressources accidentelles

Les dépenses de l'association comprennent :

1. Les dépenses ordinaires, soit celles nécessitées par le fonctionnement de l'association, dont une quote-part pour l'amortissement du matériel faisant partie du patrimoine de l'association

2. Les dépenses extraordinaires, soit celles effectuées sur subventions à l'affectation précise et ayant un caractère occasionnel, et toutes autres dépenses accidentelles.

Article 22

Les statuts ne peuvent être modifiés par vote de l'assemblée générale ou une proposition de dissolution volontaire de l'association ne pourrait être discutée par l'assemblée générale que si les modifications statutaires ou modalités de dissolution proposées sont indiquées avec précision dans la convocation et si au moins deux tiers des membres sont présents ou représentés à l'assemblée.

Si cette dernière condition n'est pas remplie, une seconde convocation sera nécessaire et la nouvelle assemblée délibérera et statuera valablement, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. La seconde assemblée ne peut être tenue qu'au moins quinze jours après la première assemblée.

Aucune modification de statuts n'est admise que si elle a réuni les deux tiers des voix exprimées sans qu'il soit tenu compte des abstentions au numérateur ni au dénominateur.

Toutefois, toute modification de statuts qui porte sur l'objet ou le but désintéressé de l'association, ou toute décision de dissolution volontaire de l'association ne peut seulement être adoptée qu'à la majorité des quatre cinquièmes des voix des membres présents ou représentés, sans qu'il soit tenu compte des abstentions au numérateur ni au dénominateur.

Article 23

En cas de dissolution, l'assemblée générale de l'association procède à la dévolution des biens de l'association.

Toutefois, le montant des subventions peut être prélevé sur l'actif et remis à la disposition des collectivités qui l'ont versé, au prorata de la période d'amortissement non encore écoulée.

L'actif net conservé au terme de la dissolution de l'association devra être affecté à une association poursuivant des buts similaires, et poursuivant, en tout état de cause, un but désintéressé.

Modifications du Conseil d'Administration

L'AG prend acte de l'arrivée parmi ses membres (et également au sein du CA) de Cloé DEVALCKENEER en tant que représentante de la COCOF.

L'AG prend acte de l'arrivée parmi ses membres (et également au sein du CA) de Michel LIBOUTON en tant que représentant de la COCOF.

L'AG prend acte de l'arrivée au sein du CA de Marie-Noëlle DONNEAUX, qui avait déjà été désignée précédemment comme membre du CA par la chambre privée de l'AG, mais dont le mandat ne devait débiter qu'après la désignation par la COCOF de ses représentants au CA, ceci afin de maintenir au sein du CA la parité chambre publique/chambre privée, telle que prévue par les statuts du CCJF et le règlement sur les centres culturels en FWB.

L'AG prend acte de la démission d'Alain LEDUC de ses mandats au sein du CA et de l'AG du CCJF.

L'AG prend acte de la démission de Lézarts urbains asbl - représentée par Flora CHASSANG - au sein du Conseil d'Administration. Lézarts urbains reste néanmoins membre de l'AG.

L'AG prend acte de l'arrivée parmi ses membres de Madame Ann RESSLER en tant que représentante de Le Bazar (membre du Conseil d'Administration).

L'AG désigne l'asbl CIFA en tant que membre du CA, représentée par M. Luis Gutierrez.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Doc 5

Fréquentations 2022

Mises en vente : PRODUCTION

NOËL AU THÉÂTRE			
Activité	Date	Payant	Gratuit
La Méthode du Dr Spongiak	06/01/2022 à 11:00	117	14
La Méthode du Dr Spongiak	06/01/2022 à 16:00	126	30
TOTAL Noël au Théâtre		243	44

CINÉMA JEUNE PUBLIC			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Baby Boss 2 : une affaire de famille	09/01/2022 à 15:00	23	4
Le loup et le lion	16/01/2022 à 15:00	44	4
Le peuple Loup	23/01/2022 à 15:00	95	24
Même les souris vont au Paradis	30/01/2022 à 15:00	78	0
Spaceboy	06/02/2022 à 15:00	97	2
Cinésoupe22	09/02/2022 à 14:00	56	3
Pinocchio	13/02/2022 à 15:00	28	2
Grandir, c'est Chouette !	20/02/2022 à 15:00	140	10
Les Bouchetrous	27/02/2022 à 15:00	64	5
Ghostbusters : Afterlife	06/03/2022 à 15:00	26	2
Encanto	13/03/2022 à 15:00	82	2
Maman pleut des cordes	20/03/2022 à 15:00	32	0
SING 2	03/04/2022 à 15:00	84	3
Clifford	17/04/2022 à 15:00	30	0
Où est Anne Frank ?	24/04/2022 à 15:00	24	0
Animal	01/05/2022 à 15:00	16	0
Trois histoires de Cowboy et Indien	08/05/2022 à 15:00	19	0
Hopper et le Hamster des ténèbres	15/05/2022 à 15:00	25	3
Le Chêne	22/05/2022 à 15:00	24	0
Belle	29/05/2022 à 15:00	44	2
La Baleine et l'escargote	05/06/2022 à 15:00	103	0
Jardins enchantés	08/06/2022 à 9:30	40	5
Pil	12/06/2022 à 15:00	25	0
Jardins enchantés	11/09/2022 à 15:00	72	12
Cinéma Plein Air #25 – Mandibules	15/09/2022 à 20:30	0	150
Annulé –Cinéma Plein Air #25 – Pachamama	16/09/2022 à 20:30	0	0
L'extraordinaire voyage de Marona	18/09/2022 à 15:00	96	0
L'extraordinaire voyage de Marona	27/11/2022 à 15:00	48	8
Ma mère est un gorille et alors ?	25/09/2022 à 15:00	66	7
Pachamama	02/10/2022 à 15:00	83	12
The Bad guys	09/10/2022 à 15:00	58	3

Jean-Michel le caribou et les histoires d'amour interdites	16/10/2022 à 15:00	54	3
Les minions 2 : il était une fois Gru	23/10/2022 à 15:00	60	5
Buzz l'éclair	30/10/2022 à 15:00	56	0
Icare	06/11/2022 à 15:00	53	3
Chien Pourri, la vie à Paris !	13/11/2022 à 15:00	127	2
Krypto et les Super-Animaux	20/11/2022 à 15:00	52	17
Vaillante	04/12/2022 à 15:00	92	1
Cinéclub maison de jeunes de Saint-Gilles	07/12/2022 à 15:00	0	18
Tad l'explorateur et la Table d'émeraude	11/12/2022 à 15:00	105	0
Jardins Enchantés	15/12/2022 à 09:30	120	11
Jardins Enchantés	20/12/2022 à 09:30	98	10
Notre Nature, le Film	18/12/2022 à 15:00	51	4
TOTAL Cinéma Jeune Public		2490	337

CONCERTS			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Concert des ensembles jazz de l'académie Arthur De Greef	15/01/2022 à 20:00	0	103
Chouette Festival 2022	18/02/2022 à 19:00	189	11
Chouette Festival 2022	19/02/2022 à 19:00	179	21
Ensemble Jazz Académie Arthur De Greef	09/03/2022 à 20:00	0	81
Antoine Wielemans	16/05/2022 à 20:00	66	12
Futureensemble – Intersongs # 8	17/06/2022 à 20:30	0	204
Son du quartier	18/06/2022 à 20:00	0	187
Festival Singing Brussels	19/06/2022 à 12:30	0	97
LAZZA GIO / SOFAA DOUCHE / ELFO VAN DE VELDE	30/06/2022 à 20:00	0	1
KAITO WINSE	08/09/2022 à 20:00	0	34
MURMUZIEK : release party !	09/09/2022 à 20:00	106	50
Soirée spoken words + BRULER-DANSER	10/09/2022 à 20:00	194	25
ANNULÉ FACTEUR CHEVAL en concert !	13/09/2022 à 14:30	0	0
SilverRat Band	17/09/2022 à 20:00	53	22
Stranded horse	11/10/2022 à 19:00	38	6
INTERSONGS #8 FUTUREENSEMBLE	15/10/2022 à 16:30	0	60
Concert de l'Académie Arthur De Greef	18/10/2022 à 20:00	0	77
La mante des eaux	21/10/2022 à 20:00	0	80
Vin de Sprite	29/11/2022 à 18:00	0	96
Prins zonder carnaval	16/12/2022 à 17:00	0	100
DJ set : DJ Cowgirlboy	17/12/2022 à 21:00	0	70
TOTAL Concerts		825	1 337

ATELIER			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Futureensemble	11/01/2022 à 18:30	0	13
Futureensemble	18/01/2022 à 18:30	0	12
Futureensemble	25/01/2022 à 18:30	0	16
Futureensemble	01/02/2022 à 18:30	0	0
Futureensemble	08/02/2022 à 18:30	0	0
Futureensemble	15/02/2022 à 18:30	0	0
Futureensemble	01/03/2022 à 18:30	0	0
Futureensemble	08/03/2022 à 18:30	0	0
Futureensemble	29/03/2022 à 18:30	0	14
Futureensemble	19/04/2022 à 18:30	0	13
Futureensemble	03/05/2022 à 18:30	0	12
Futureensemble	10/05/2022 à 18:30	0	11
Futureensemble	17/05/2022 à 18:30	0	15
Futureensemble	31/05/2022 à 18:30	0	12
Futureensemble	07/06/2022 à 18:30	0	15
Futureensemble	14/06/2022 à 18:30	0	15
Futureensemble	17/06/2022 à 18:30	0	16
Futureensemble	05/07/2022 à 18:30	0	9
# Workshop Géoglyphes	12/02/2022 à 14:00	0	10
# Workshop Géoglyphes	12/02/2022 à 15:00	0	10
Singing in Evening	23/02/2022 à 18:30	0	15
Singing in Evening	23/03/2022 à 18:30	0	17
Singing in Evening	27/04/2022 à 18:30	0	15
Singing in Evening	24/05/2022 à 18:30	0	29
# Workshop Géoglyphes 2	12/03/2022 à 12:00	0	4
# Workshop Géoglyphes 2	12/03/2022 à 13:00	0	7
Chant pour Tous.tes	23/09/2022 à 19:00	0	30
Atelier CPAS	14/10/2022 à 09:00	0	100
Chant pour Tous.tes	04/11/2022 à 18:30	0	40
Wallonia Breakdances Games	03/12/2022 à 14:00	0	80
TOTAL Atelier		0	530

THÉÂTRE ECOLES			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Grou	19/01/2022 à 10:00	86	6
Grou	20/01/2022 à 10:00	32	2
Grou	20/01/2022 à 14:00	0	72
Grou	21/01/2022 à 10:00	35	32
Grou	21/01/2022 à 14:00	84	5
Grou	30/05/2022 à 10:00	62	4
Grou	30/05/2022 à 14:00	0	0
L'ours qui n'était pas là !	15/02/2022 à 10:00	79	6
L'ours qui n'était pas là !	15/02/2022 à 14:00	80	4
L'ours qui n'était pas là !	16/02/2022 à 10:00	52	4
L'ours qui n'était pas là !	17/02/2022 à 10:00	103	3
Dys Dys	23/02/2022 à 10:00	0	100
La scène aux ados	27/04/2022 à 19:30	0	122
Much To Much: Banc d'essai	31/05/2022 à 10:00	0	30
Much To Much: Banc d'essai	31/05/2022 à 14:00	0	45
Les peurs invisibles	18/10/2022 à 10:00	70	7
Les peurs invisibles	18/10/2022 à 14:00	79	5
Les peurs invisibles	19/10/2022 à 10:00	86	10
Les peurs invisibles	20/10/2022 à 10:00	75	11
Les peurs invisibles	20/10/2022 à 14:00	38	50
Mon p'tit coco	15/11/2022 à 10:00	102	8
Mon p'tit coco	16/11/2022 à 10:00	73	11
Projet école M	09/12/2022 à 09:39	0	200
TOTAL Théâtre Ecoles		1 136	737

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Grou!	19/01/2022 à 14:00	49	10
Grou!	22/01/2022 à 14:00	108	22
Grou!	22/01/2022 à 18:00	140	16
Grou!	22/01/2022 à 14:00	16	2
Marionnetik Night fever	27/01/2022 à 20:30	14	16
L'ours qui n'était pas là	16/02/2022 à 14:00	85	10
L'ours qui n'était pas là	30/05/2022 à 14:00	46	2
répétition générale DYS DYS	22/02/2022 à 18:00	0	30
Suzette Project	04/06/2022 à 18:00	84	11
Marionnetik Night Fever	28/06/2022 à 20:30	77	53
Mon p'tit coco	16/11/2022 à 14:00	106	4
TOTAL Théâtre Jeune Public		725	176

RADIO			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Comment regarder plus loin+Jean le "Gens Fourr""	21/01/2022 à 19:00	0	99
Comment regarder plus loin+Jean le "Gens Fourr""	21/01/2022 à 21:00	0	32
(AN)amour	08/02/2022 à 20:00	0	47
Comme l'air qui te porte	16/03/2022 à 20:00	0	91
Dans nos yeux, sous nos pieds	26/04/2022 à 20:00	0	63
Soirée deux écoutes	17/05/2022 à 20:00	0	52
Soirée cloture des séances d'écoute	01/06/2022 à 19:00	0	200
Corps sales/Ville sèche - Fraktales frangynes Radio	29/09/2022 à 18:45	0	103
Corps sales/Ville sèche - Fraktales frangynes Radio	29/09/2022 à 21:15	0	76
TOTAL Radio		0	763

CINÉMA ECOLES			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Binti	24/01/2022 à 09:30	50	5
Binti	08/03/2022 à 09:30	101	10
Un Conte peut en cacher un autre	09/02/2022 à 09:30	77	5
Un monde	28/04/2022 à 09:30	138	8
Donne-moi des ailes	24/05/2022 à 09:30	49	2
Un monde	06/10/2022 à 09:30	62	5
Cinécolas NDLS	05/12/2022 à 10:00	0	126
Cinécolas NDLS	05/12/2022 à 14:00	0	102
Cinécolas NDLS	07/12/2022 à 10:00	0	185
Union ST Nicolas	11/12/2022 à 10:00	0	250
TOTAL Cinéma Ecoles		477	698

DANSE			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Dress code	05/02/2022 à 18:00	124	28
Dress code	07/02/2022 à 20:00	107	45
Face 2 – A travers l'autre	12/02/2022 à 18:00	100	44
Protéiforme – B****	05/03/2022 à 18:00	63	35
Lichens.	22/04/2022 à 20:00	51	29
Lichens.	23/04/2022 à 18:00	65	29
Stella	11/06/2022 à 20:00	0	110
La Desnudez	03/09/2022 à 20:00	82	47
Stream Dream	12/10/2022 à 14:00	64	9
Stream Dream	12/10/2022 à 20:00	43	19
Protéiforme + M-81	22/10/2022 à 18:00	80	40
Incorporer Kids	26/11/2022 à 18:00	74	11
TOTAL Danse		853	446

THÉÂTRE			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Paying for it	26/02/2022 à 18:00	150	48
Quelque chose de sérieux	07/03/2022 à 20:00	42	34
The King – Devine où je te dévore	12/03/2022 à 18:00	36	24
Cérébrum	30/04/2022 à 18:00	52	24
Sassy Cabaret	19/05/2022 à 20:30	265	35
Projet IN/OUT	20/05/2022 à 14:00	158	13
Maison Renard	28/05/2022 à 18:00	41	12
Quelque chose de sérieux	29/06/2022 à 20:00	14	17
Iphigénie à Splott	24/09/2022 à 18:00	77	31
J'ai rêvé la Révolution	15/10/2022 à 20:00	251	33
Parcours des lumières : Cerise sur le Ghetto	18/11/2022 à 19:00	2	295
Collectif Libertalia : FAUT PAS PAYER	14/12/2022 à 20:00	0	183
BONJOUR	17/12/2022 à 15:00	125	5
BONJOUR	17/12/2022 à 18:00	64	0
TOTAL Théâtre		1 277	754

CONCERTS ECOLES			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Kusilarsen	09/03/2022 à 10:00	0	105
Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	28/03/2022 à 10:00	136	0
Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	28/03/2022 à 14:00	125	0
Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	29/03/2022 à 10:00	55	39
Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	30/03/2022 à 10:00	108	32
Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	31/03/2022 à 10:00	132	13
Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	31/03/2022 à 14:00	138	0
Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	09/11/2022 à 10:00	0	0
Bonjour	03/05/2022 à 09:20	52	4
Bonjour	03/05/2022 à 10:40	42	5
Bonjour	04/05/2022 à 09:20	59	0
Bonjour	04/05/2022 à 10:40	57	0
Bonjour	06/05/2022 à 09:20	64	0
Bonjour	06/05/2022 à 10:40	64	0
Chanson/Video école. Parvis	25/05/2022 à 08:30	0	200
Annulé – Le reTour du monde – Le Ba Ya Trio	09/11/2022 à 10:00	0	0
TOTAL Concerts Ecoles		1 032	398

JF COMEDY			
Activité	Date	Payant	Gratuit
JF Comedy #6	14/03/2022 à 20:30	58	23
Don Jamel	23/05/2022 à 20:00	202	40
JF comedy #7	07/06/2022 à 19:00	72	8
Kheir inch'Allah	12/11/2022 à 20:30	279	19
TOTAL JF Comedy		611	90

CINÉMA JEUNE PUBLIC			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Géoglyphes par Eric Van Uytven	Du 14/01/2022 au 10/04/2022	0	500
Géoglyphes par Eric Van Uytven – vernissage	14/01/2022 de 18:00 à 21:00	0	100
Audience	Du 14/01/2022 au 10/04/2022	0	800
Vernissage : Dans mon jardin les fleurs dansent	21/04/2022 à 18:00	0	400
Dans mon jardin les fleurs dansent	Du 21/04/2022 au 19/06/2022	0	600
Bulles Scol'Art	23/04/2022 à 14:00	0	300
Nocturne Ouverture Parcours d'artistes	06/05/2022 à 18:00	0	150
Parcours d'Artistes – Rencontre artiste/public	07/05/2022 à 14:30	0	40
Parcours d'Artistes – Rencontre artiste/public	14/05/2022 à 14:30	0	40
Dans mon jardin les fleurs dansent – visite guidée	20/05/2022 à 14:00	0	15
Vernissage : La petite fabrique	25/05/2022 à 14:00	0	100
MÊME MÊME VERNISSAGE	30/06/2022 à 18:00	0	300
MÊME MÊME	Du 01/07/2022 au 27/08/2022	0	600
Espaces-temps, photographies d'Hélène Amouzou	Du 08/09/2022 au 16/10/2022	0	600
Espaces-temps, photographies d'Hélène Amouzou – Vernissage	08/09/2022 à 18:00	0	50
ESPACES-TEMPS de Hélène Amouzou – Visites guidées	10/09/2022 à 17:00	0	16
Espaces-temps – Hélène Amouzou – Visite guidée	16/09/2022 à 14:00	0	6
Espaces-temps – Hélène Amouzou – Visite guidée	30/09/2022 à 14:00	0	20
Espaces-temps – Hélène Amouzou – Visite guidée	30/09/2022 à 16:00	0	64
Espaces-temps, visite guidée d'Hélène Amouzou	30/09/2022 à 11:00	0	20
Espaces-temps, visite guidée d'Hélène Amouzou	30/09/2022 à 14:45	0	50
Espaces-temps – Hélène Amouzou – Visite guidée	13/10/2022 à 19:00	0	57
Végétales – Tamar Kasparian et Béatrice Meunier-Déry	Du 21/10/2022 au 11/12/2022	0	515
Végétales – Tamar Kasparian et Béatrice Meunier-Déry – VERNISSAGE	21/10/2022 à 18:00	0	100
Visite guidée – Végétales	22/10/2022 à 16:00	0	1

Visite guidée – Végétales	09/11/2023 à 16:00	0	14
Visite guidée Végétales	09/11/2022 à 18:30	0	18
Visite guidée – Végétales	19/11/2022 à 16:00	0	16
Exposition collective : « Expression – le corps dans la parole »	Du 18/11/2022 au 27/11/2022	0	38
Vernissage – Exposition collective : « Expression – le corps dans la parole »	23/11/2022 à 14:00	0	41
Visite guidée – Végétales	06/12/2022 à 14:00	0	8
Visite guidée – Végétales	06/12/2022 à 16:00	0	16
PRINT PRINT market	16/12/2022 à 17:00	0	350
PRINT PRINT market	17/12/2022 à 14:00	0	400
PRINT PRINT expo	Du 20/12/2022 au 08/01/2023	0	126
TOTAL Expositions		0	6 471

CIRQUE JEUNE PUBLIC			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Jury de Huy: Bête à plume	05/05/2022 à 14:00	0	130
TOTAL Cirque jeune public		0	130

AUTRES			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Listen, there is so much beauty to save – au bois de la Cambre	15/06/2022 à 20:00	350	0
Fête de la musique	17/06/2022 à 19:00	0	2400
Tagada Tsoin Soïn : Lart2son au Foodtruck solidaire à Forest	30/06/2022 à 15:00	0	50
Tagada Tsoin Soïn : Alek & les Japonaises à la Résidence Les Tilleuls	21/09/2022 à 15:00	0	80
Tagada Tsoin Soïn : Guillaume Maupin + Brèche de Roland à l' Îlot	30/09/2022 à 20:00	0	20
Tagada Tsoin Soïn : Castus + Bma Grace à l'Îlot Parvis	01/10/2022 à 14:00	0	42
Tagada Tsoin Soïn : Témé Tan + Lart2son au Resto du Cœur	25/10/2022 à 15:00	0	70
Tagada Tsoin Soïn : Kaito Winse au Point d'Appui	23/11/2022 à 11:00	0	30
Conférence Declik	06/12/2022 à 08:30	0	150
La cité des dames à la Maison du peuple	17/12/2022 à 19:00	100	4
Conférence de presse Foodtruck solidaire	19/12/2022 à 10:00	0	15
TOTAL Autres		450	2861

CONCERTS JEUNE PUBLIC			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Le reTour du monde	09/11/2022 à 14:00	49	2
TOTAL Concerts Jeune Public		49	2

CIRQUE			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Circus & Body Music Cabaret	10/11/2022 à 20:00	113	23
TOTAL Cirque		113	23

DANSE ECOLES			
Activité	Date	Payant	Gratuit
INCORPORER KIDs	24/11/2022 à 10:00	83	12
INCORPORER KIDs	24/11/2022 à 14:00	46	64
INCORPORER KIDs	25/11/2022 à 10:00	93	11
INCORPORER KIDs	25/11/2022 à 14:00	41	27
TOTAL Danse Ecoles		263	114

Mises en vente : LOCATION

CINÉMA			
Activité	Date	Payant	Gratuit
2121.Un monde sans ASBL?	15/03/2022 à 20:00	0	60
Cyclist	18/03/2022 à 19:00	0	200
TOTAL Cinéma		0	260

DANSE			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Stella	08/06/2022 à 14:30	0	120
Stella	08/06/2022 à 17:00	0	131
Stella	10/06/2022 à 19:00	0	100
Stella	11/06/2022 à 14:00	0	90
Stella	11/06/2022 à 16:30	0	150
TOTAL Danse		0	591

THÉÂTRE			
Activité	Date	Payant	Gratuit
The taming of shrew	05/10/2022 à 20:00	0	130
The taming of shrew	06/10/2022 à 20:00	0	85
The taming of shrew	07/10/2022 à 20:00	0	130
The taming of shrew	08/10/2022 à 14:00	0	86
The taming of shrew	08/10/2022 à 20:00	0	163
Elles	19/11/2022 à 20:00	0	295
TOTAL Théâtre		0	889

AUTRES			
Activité	Date	Payant	Gratuit
St'Art Job	07/11/2022 à 09:30	0	50
TOTAL Autres		0	50

Mises en vente : CO-PRODUCTION

AUTRES			
Activité	Date	Payant	Gratuit
Art et Marge : Colloque art et handicap	29/11/2022 à 10:00	0	70
Notre cercle	10/12/2022 à 10:00	0	140
Notre cercle	10/12/2022 à 14:00	0	170
TOTAL Autres		0	380

	Payant	Gratuit
TOTAL GENERAL	13 108	20 020

